
FICHES THÉMATIQUES

1.1 Qu'est-ce qu'une activité de service ?

Une **activité de service** se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle. À la différence d'une activité industrielle, elle ne peut pas être décrite par les seules caractéristiques d'un bien tangible acquis par le client. Compris dans leur sens le plus large, les services regroupent un vaste champ d'activités allant des transports à l'administration en passant par le commerce, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. C'est le sens généralement donné par les anglo-saxons au terme services. En France, dans la pratique statistique, cet ensemble est dénommé « activités tertiaires ». Les activités dites « de services » n'incluent ni les transports ni le commerce. Elles sont précisément délimitées par référence à des listes d'activités et de produits : les nomenclatures. Dans cet ouvrage, **seuls les services marchands**, hors activités financières, sont

étudiés. Ils regroupent trois grandes catégories dans la Nomenclature économique de synthèse (NES) : les **services aux entreprises**, les **activités immobilières** et les **services aux particuliers**. Ces derniers comprennent les hôtels et restaurants, l'audiovisuel et les loisirs (théâtres, casinos, parcs d'attraction...), les services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure...).

Un **éclairage particulier sera donné dans cette édition aux services aux entreprises**. Les services rendus aux entreprises incluent les postes et télécommunications, les activités de conseil et assistance (informatique, services juridiques et comptables, publicité, études de marché...), et les services opérationnels (intérim, location de voitures, nettoyage industriel...). Pour décrire ces différents services, la nomenclature utilisée dans cet ouvrage est la Nomenclature d'activité française (NAF).

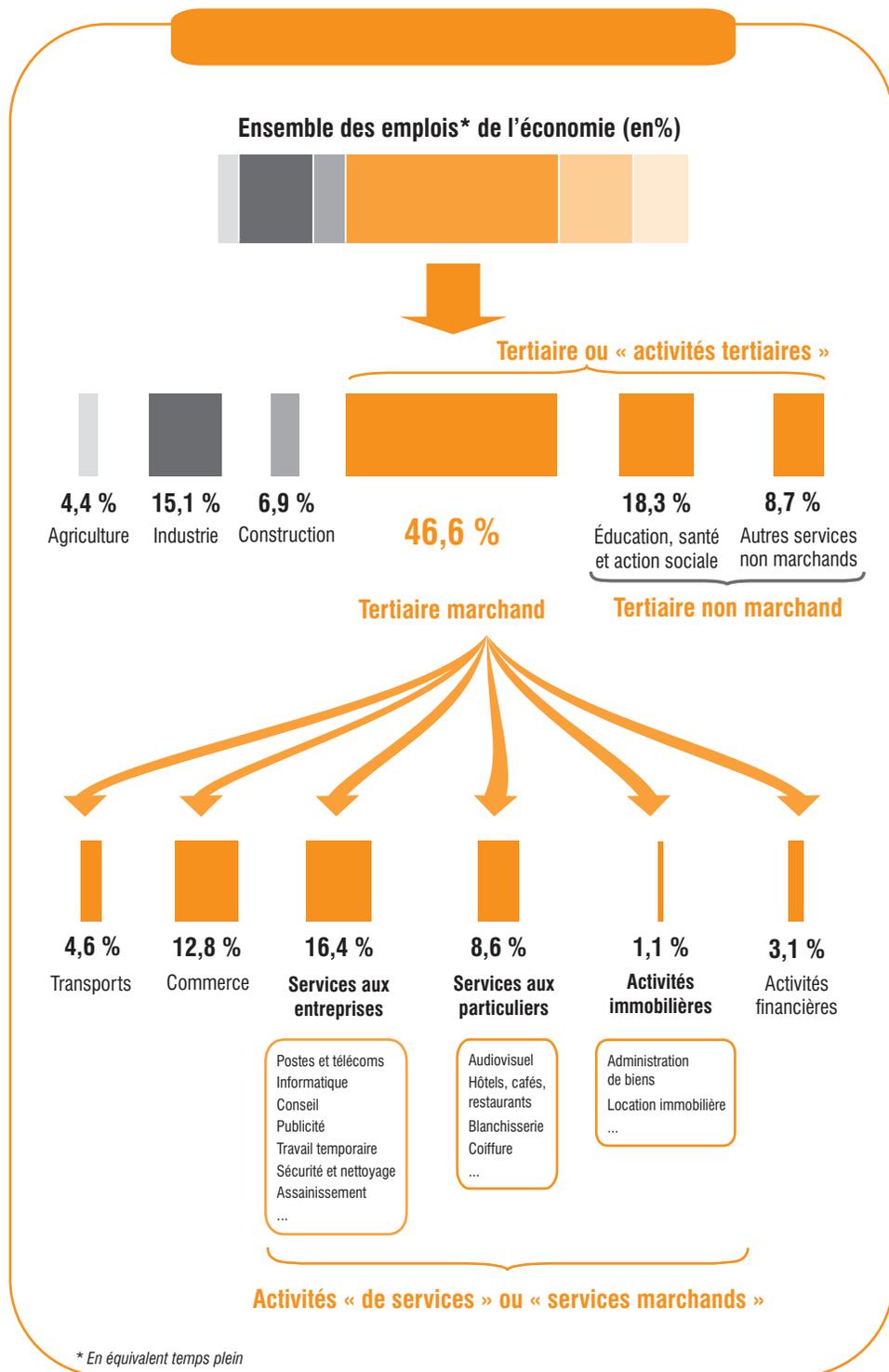
Définitions

- ✓ Les **nomenclatures** : en vigueur depuis 1993, la Nomenclature d'Activités Française (NAF) est dérivée de la nomenclature des activités économiques de la Communauté européenne (NACE rev. 1), elle-même issue de la classification internationale type, par industrie, de l'ONU (CITI rev. 3). Cette édition s'appuie sur la nomenclature dite NAF rev. 1 qui a été révisée et mise en vigueur au 1er janvier 2003 (décret n° 2002-1622 du 31 décembre 2002).
- ✓ Pour l'analyse économique, il est apparu nécessaire de définir des regroupements synthétiques. Ils constituent la Nomenclature économique de synthèse (NES) qui est spécifique à la France. Elle comporte trois niveaux d'agrégation plus ou moins détaillés (niveaux 16, 36 et 114).
- ✓ À chacune de ces nomenclatures d'activités correspond une nomenclature de produits. Ainsi, la Classification des produits française (CPF) respecte la structure de la NAF et reprend sa codification ; la classification européenne des produits associée aux activités (CPA) est articulée avec la NACE. En revanche, la correspondance entre la Classification des produits centrale (CPC) de l'ONU et la CITI nécessite une table de passage.
- ✓ Les **sources statistiques** sur les entreprises, en particulier l'**Enquête annuelle d'entreprise** (EAE), fournissent des données selon la NAF, depuis l'enquête relative à l'année 1993. Dans cette édition, sont présentés les résultats portant sur l'**exercice 2003** (enquête **réalisée en 2004**).
- ✓ Les **séries** détaillées de **Comptabilité nationale** (**Commission des comptes des services**) sont également présentées selon la NAF. Les données de cadrage, notamment celles qui permettent de situer la place des services dans l'économie, font toujours référence à la NES. Les chiffres de **comptabilité nationale** de cet ouvrage sont publiés en « **base 2000** » (voir encadré p.18 de la vue d'ensemble) : la **totalité des séries** a été révisée et aucune donnée n'est comparable avec les chiffres de comptabilité nationale présentés en « base 1995 » dans les éditions précédentes. Les données commentées portent, entre autres, sur l'**année 2004** (compte provisoire), 2003 (compte semi-définitif). Pour l'année 2002 et les années antérieures, les chiffres sont tirés des comptes définitifs.

Pour en savoir plus

- *Socio-économie des services*, J. Gadrey, Collection Repères, 2003.
- « Nomenclatures d'activités et de produits françaises – NAF rév. 1-CPF rév. 1 », *Nomenclatures et codes*, Insee, janvier 2003 et « Nomenclature économique de synthèse », *Bulletin mensuel de statistique*, n° 9, Insee, 1995.
- « La France des services », édition 2004-2005, *Insee-références*, 2005.
- « On Goods and services », P. Hill, *The Review of Income and Wealth*, 4 décembre 1977.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E 2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).

Qu'est-ce qu'une activité de service ? 1.1



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.2 Les services marchands dans l'économie

Comme dans toutes les économies développées, les **services marchands** occupent une place de plus en plus importante dans l'économie française. En 2004, ils **contribuent à près de 35 % de la valeur ajoutée** de l'ensemble des activités économiques, contre 32 % en 1990. Avec 6,4 millions de personnes (en équivalent temps plein), ils représentent **26 % de l'emploi intérieur** (contre un peu moins de 20 % en 1990). Les ménages consacrent environ 35 % de leurs dépenses de consommation aux services marchands (contre 28 % en 1990). À titre de comparaison, en 2004, l'alimentation représente à peine 19 % du budget des ménages. Durant les cinq dernières années, les services marchands confortent leur position dans l'ensemble des emplois. Leur part dans les emplois augmente de presque 2 points entre 2000 et 2004, malgré une progression moindre à partir de 2002. En effet, le ralentissement économique de 2002 et 2003 touche également les services, mais à un degré moindre que les autres secteurs. De 2000 à 2004, la part de la consommation finale des ménages consacrée aux services augmente de 1,5 point. La part de valeur ajoutée générée par les activités de services progresse également de 1,2 point sur la même période.

Les **services aux entreprises** représentent 47 % de la valeur ajoutée des services marchands en 2004, proportion en progression sur longue période. Ils ont été les plus dynamiques sur la période récente (cf. *fiche 1.3*). Ils bénéficient des politiques d'externalisation mises en œuvre par les entreprises, notamment dans le champ des services opérationnels. Ils profitent aussi du dynamisme des services liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier des télécommunications. Ils concentrent 63 % des emplois des services marchands en 2004. En 15 ans, cette part s'est accrue d'environ 4 points, au détriment à la fois des activités immobilières et des services aux particuliers. Depuis 2000, elle se maintient à ce niveau. Les **services aux particuliers** contribuent en 2004 à 16 % environ de la valeur ajoutée produite par les services (18 % en 1990) et représentent 33 % des emplois (environ 35 % en 1990). L'ensemble des services liés à l'**immobilier** (location, promotion et gestion immobilières) concourent en 2004 à 37 % de la valeur ajoutée des services marchands (comme en 1990), leur part dans l'emploi est d'environ 4 % en 2004 et tend à se réduire depuis 1990.

Définitions

- ✓ La Comptabilité nationale permet de situer la place d'une activité dans l'ensemble de l'économie. Elle utilise le concept de **branche d'activité** : il s'agit du regroupement des entreprises et parties d'entreprises qui produisent la **même catégorie de biens ou de prestations**.
- ✓ L'importance d'une activité peut être mesurée par sa **valeur ajoutée** brute, c'est-à-dire la différence entre la valeur des **biens ou services produits** et celle des biens et des services utilisés pour la production, appelés « **consommations intermédiaires** ». Les données sont présentées en volume (les valeurs sont corrigées des niveaux de prix) en **base 2000** (voir *Encadré p. 18 de la vue d'ensemble et fiche 1.3*).
- ✓ L'**emploi intérieur** comprend les personnes physiques, résidentes ou non, exerçant une activité productive quel que soit leur statut (salarié, indépendant, aide familial, etc.). Pour permettre des comparaisons et faire en sorte qu'un emploi à temps partiel ne soit pas comptabilisé comme un emploi à part entière, la mesure de l'emploi se fait en « équivalent temps plein ». Dans l'activité considérée, l'emploi intérieur se mesure ainsi comme le nombre total d'heures travaillées divisé par le volume d'heures annuel moyen d'un salarié à temps plein exerçant sur le territoire économique.

Pour en savoir plus

- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « Le marché des télécommunications en 2003, boom des SMS, essor prometteur de l'internet haut débit », *Insee Première*, n° 1037, août 2005.
- « Les entreprises de services informatiques, forte baisse des prix en 2003, reprise de l'activité en 2004 », *Insee Première*, n° 1043, 2005.
- « Les entreprises du tertiaire externalisent aussi leurs services », *Insee Première*, n° 952, avril 2004.

Les services marchands dans l'économie 1.2

Valeur ajoutée par branche

milliards d'euros

	1990		2000		2004	
	Montant		Montant		Montant	
	en volume	en %	en volume	en %	en volume	en %
Agriculture, sylviculture, pêche	30,2	2,9	36,6	2,8	36,9	2,7
Industrie	173,0	16,6	229,0	17,7	237,9	17,3
Construction	77,3	7,4	66,6	5,2	72,2	5,3
Tertiaire marchand	535,8	51,3	684,2	53,0	738,4	53,8
Commerce	107,3	10,3	135,7	10,5	142,7	10,4
Transports	38,9	3,7	52,8	4,1	54,5	4,0
Services marchands	332,9	31,9	429,3	33,3	473,0	34,5
<i>dont</i> : services aux entreprises	149,1	14,3	202,7	15,7	221,3	16,1
services aux particuliers	61,1	5,9	67,9	5,3	75,9	5,5
activités immobilières	122,7	11,8	158,8	12,3	175,7	12,8
Services financiers	56,8	5,4	66,4	5,1	68,4	5,0
Services administrés	229,5	22,0	274,4	21,3	286,5	20,9
Total	1 044,7	100,0	1 290,7	100,0	1 372,8	100,0

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

Emploi par branche

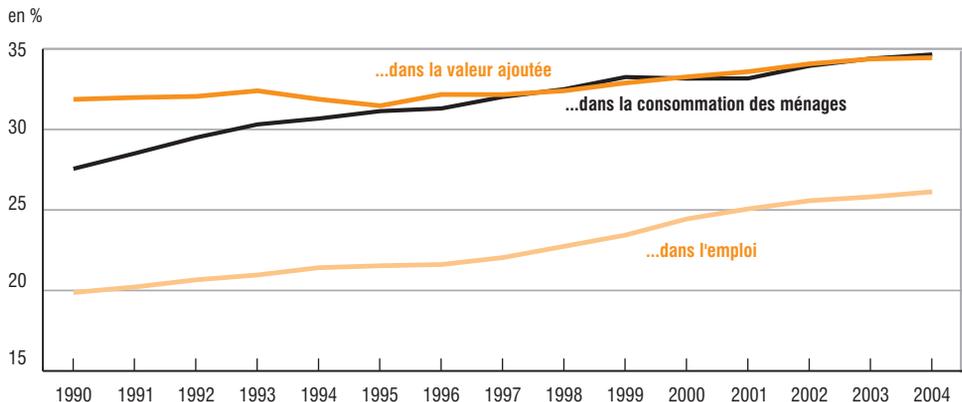
en milliers de personnes en équivalent « temps plein »

	1990		2000		2004	
	Effectif		Effectif		Effectif	
		%		%		%
Agriculture, sylviculture, pêche	1 495,9	6,5	1 136,5	4,8	1 069,3	4,4
Industrie	4 545,3	19,8	3 884,9	16,3	3 708,9	15,1
Construction	1 864,9	8,1	1 593,1	6,7	1 693,3	6,9
Tertiaire marchand	9 241,9	40,3	10 630,4	44,6	11 419,7	46,6
Commerce	2 996,2	13,1	3 032,4	12,7	3 141,7	12,8
Transports	946,8	4,1	1 060,3	4,4	1 124,0	4,6
Services marchands	4 557,7	19,9	5 832,1	24,4	6 405,7	26,1
<i>dont</i> : services aux entreprises*	2 688,7	11,7	3 675,5	15,4	4 022,1	16,4
services aux particuliers	1 578,5	6,9	1 903,5	8,0	2 114,7	8,6
activités immobilières	290,5	1,3	253,1	1,1	268,9	1,1
Services financiers	741,2	3,2	705,6	3,0	748,3	3,1
Services administrés	5 790,9	25,2	6 614,3	27,7	6 631,8	27,0
Total	22 938,9	100,0	23 859,2	100,0	24 522,9	100,0

* Y compris l'emploi intérimaire.

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

La part des services...



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.3 La croissance dans les services

Au cours des deux dernières décennies, la **valeur ajoutée des services marchands** a crû en moyenne annuelle plus vite que celle de **l'ensemble de l'économie** (+ 2,8 % contre + 2,2 %). Après un fort ralentissement de 1990 à 1993, la reprise industrielle, soutenue par les exportations, a été vigoureuse dès 1994. Dans les services, la croissance s'interrompt à partir de 1993, et la reprise ne se dessine qu'en 1995. Depuis lors, le différentiel de croissance se creuse à l'avantage des services marchands.

Durant ces vingt dernières années, ce sont les **services aux entreprises** qui ont le plus contribué au dynamisme de l'ensemble des services, avec une croissance annuelle moyenne de 3,6 %, alors que les services aux particuliers ont progressé plus modestement (+ 1,5 %).

Le dynamisme des **services aux entreprises**, particulièrement net dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, faiblit dans les années 2000. En 2004, la **croissance de la valeur ajoutée** se redresse, après une année 2003 morose (respectivement + 3,2 % et + 0,7 %). Les **postes et télécommunications** continuent de tirer l'activité vers le haut, grâce à l'essor de la téléphonie mobile et, dans une moindre mesure, de la demande des ménages en connexions internet à haut débit.

La croissance des activités de **conseils et assistance** s'accélère en 2004 sans toutefois atteindre le rythme de la fin des années quatre-vingt-dix. Les **services opérationnels** sont également en phase de reprise en 2004, après deux années de baisse. En particulier, l'intérim repart à la hausse.

Les **services aux particuliers, moins dynamiques** que les précédents, sont sensibles au ralentissement économique. Après cinq années de forte croissance entre 1998 et 2002, l'activité se tasse jusqu'à diminuer en 2004 (- 0,5 %). La baisse de la croissance est imputable aux secteurs de **l'hôtellerie et de la restauration**, dont l'activité, en recul depuis 2002, est affectée par une baisse de la consommation des ménages et de la fréquentation touristique. Les **activités culturelles, créatives et sportives** se maintiennent, grâce notamment au marché de la vidéo et à celui du DVD plus particulièrement.

La croissance des **activités immobilières** est particulièrement vive sur la période 1999 à 2004, malgré un ralentissement constaté en 2002. L'activité est portée principalement par la **promotion et gestion immobilières** dont la forte hausse s'explique par une croissance robuste des dépenses des entreprises et de la demande d'investissement des ménages.

Définitions

✓ Les **évolutions** (de la production, de la valeur ajoutée, de la consommation) sont mesurées par des taux de croissance dits en « **volume** » : les évolutions en valeur sont corrigées des évolutions de prix. Les indicateurs calculés sont dits à « **prix constants** » ou encore « **aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000** » (voir *Enca-dré p. 18 de la vue d'ensemble*). Le principe consiste à chaîner d'année en année les évolutions calculées en volume au prix de l'année précédente à partir des valeurs de l'année de base.

✓ Les **prix des services aux ménages** sont suivis régulièrement dans le cadre de l'indice des prix à la consommation. Un dispositif se met en place progressivement pour suivre les **prix des services aux entreprises** : il permet aujourd'hui de couvrir dix branches d'activité (*consultables sur le site internet indicespro.insee.fr*). Dans les activités ne disposant pas encore d'indice de prix, les comptes nationaux utilisent à défaut les indicateurs disponibles : indice du coût de la construction pour les services liés à la construction par exemple.

Pour en savoir plus

- « Tableaux de l'économie française », édition 2005/2006, *Insee*, août 2005.
- *Socio-économie des services*, J. Gadrey, Collection Repères, 2003.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, *Insee*, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « La restauration commerciale de 2002 à 2004 : stagnation de l'activité, mais hausse de l'emploi salarié », *Insee Première*, n° 1047, 2005.

La croissance dans les services 1.3

Croissance de la valeur ajoutée par branche

en % (en volume, aux prix de 2000)

	Taux de croissance annuel moyen				
	1984 à 1989	1989 à 1994	1994 à 1999	1999 à 2004	1984 à 2004
Agriculture, sylviculture et pêche	0,6	1,9	3,3	- 0,1	1,4
Industrie	2,0	1,3	4,2	1,6	2,3
Construction	3,0	- 1,0	- 2,9	3,1	0,5
Tertiaire marchand	4,0	1,4	3,1	2,6	2,7
Commerce	4,5	2,1	3,0	1,9	2,9
Transports	4,2	1,8	4,1	1,2	2,8
Services marchands	3,6	1,5	3,3	3,0	2,8
<i>dont</i> : services aux entreprises	5,5	1,3	5,0	2,6	3,6
services aux particuliers	0,9	0,9	1,1	3,2	1,5
activités immobilières	2,9	2,0	2,1	3,4	2,6
Services financiers	3,6	- 0,8	1,3	2,4	1,6
Services non marchands	1,5	2,5	1,5	0,9	1,6
Total	2,8	1,5	2,6	2,0	2,2

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

Croissance de l'emploi par branche

en milliers de personnes en équivalent temps plein

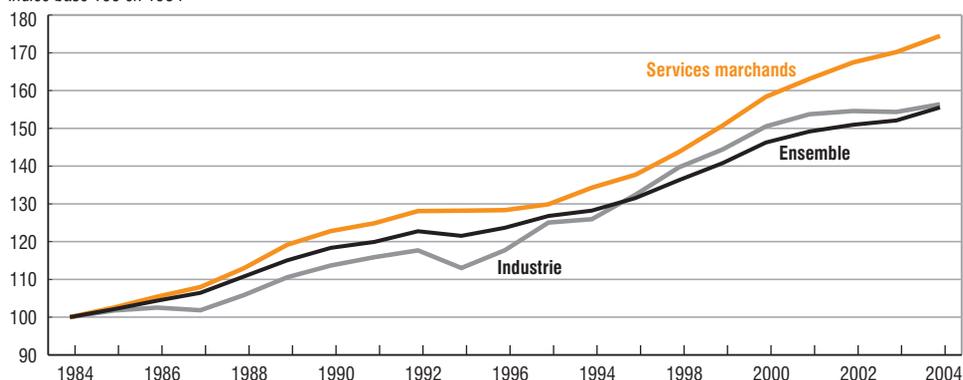
	Solde annuel moyen		
	1994 à 1999	1999 à 2004	1994 à 2004
Agriculture, sylviculture et pêche	- 24,7	- 16,4	- 20,6
Industrie	- 29,4	- 27,4	- 28,4
Construction	- 15,7	32,9	8,6
Tertiaire marchand	175,0	260,6	217,8
Commerce	28,7	36,0	32,4
Transports	16,3	22,0	19,2
Services marchands	131,9	193,3	162,6
<i>dont</i> : services aux entreprises*	102,7	130,3	116,5
services aux particuliers	32,7	59,8	46,3
activités immobilières	- 3,6	3,2	- 0,2
Services financiers	- 1,9	9,2	3,7
Services non marchands	71,9	14,0	42,9
Total	177,0	263,6	220,3

* Y compris l'emploi intérimaire

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

Évolution de la valeur ajoutée (en volume)

indice base 100 en 1984



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.4 La clientèle des entreprises de services

La **clientèle des entreprises de services** est **majoritairement constituée d'entreprises**. En 2003, ces entreprises clientes contribuent aux deux tiers du chiffre d'affaires des services, alors que les particuliers n'y participent que pour 30 % et les administrations pour les 5 % restants. La part de la clientèle d'entreprises se stabilise en 2003 alors qu'elle s'était plutôt renforcée depuis 1997.

Trois quarts des « services aux entreprises » (hors la recherche et développement) sont **achetés par des entreprises**. Certains services sont quasi exclusivement vendus aux entreprises : c'est le cas de l'intérim, des services de centres d'appel et de la gestion de supports en publicité. D'autres, comme la sélection de personnel, les services informatiques et comptables, la location de véhicules et de biens sans opérateur sont également vendus aux entreprises, mais dans une proportion un peu moindre (de l'ordre de 80 %). Enfin, certains secteurs des services aux entreprises réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires auprès des particuliers : les services des studios photographiques, des architectes, des géomètres ou des avocats ainsi que ceux du contrôle technique sont vendus à plus de 40 % auprès des particuliers. Près de la moitié des clients du traitement des ordures ménagères sont des administrations et des collectivités locales, ce qui en fait un secteur atypique.

Les « **services aux particuliers** » (hors les autres activités récréatives et culturelles et les services domestiques) sont tout autant **achetés par les entreprises que par les particuliers**

(48 % dans les deux cas). En effet, ce secteur inclut des filières de production où les services amont sont acquis par les entreprises et des services aval par les particuliers. C'est le cas par exemple des activités cinématographiques qui comprennent les producteurs et les distributeurs de cinéma : ceux-ci réalisent des films, achètent des droits de production et de diffusion, les consommateurs allant voir les films en salles. Dans d'autres cas, comme celui de la blanchisserie, le clivage entre clientèle entreprises ou particuliers répond à une segmentation du marché entre gros et détail. La part de la clientèle d'affaires est plus élevée que la moyenne pour les traiteurs (56 %), les hôtels et autres hébergements (55 %) et les agences de voyages (50 %). Inversement la part de la clientèle des **particuliers** est plus forte dans d'autres secteurs comme les **services de restauration** et la **blanchisserie** de détail (les deux tiers).

Les particuliers sont les premiers consommateurs de **services immobiliers**. À travers la promotion immobilière de logements, la location de logements et l'activité des agences immobilières, ils consomment plus de 60 % de l'ensemble des services immobiliers. Malgré tout, la part des entreprises est conséquente (35 %). En effet, certains services des activités immobilières sont principalement dédiés aux entreprises, comme la promotion immobilière de bureaux, la location de terrains, la location et l'administration d'autres biens immobiliers (bureaux, centres commerciaux, etc.) où huit clients sur dix sont des entreprises.

Définitions

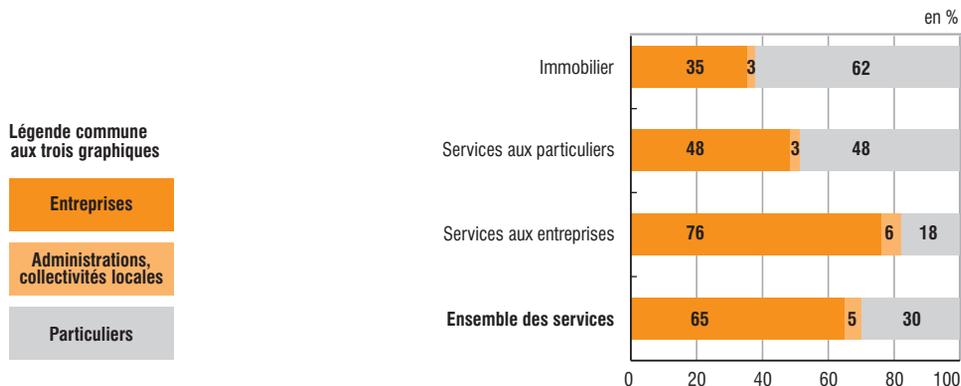
- ✓ On distingue au sein de la **clientèle des services**, les entreprises (dont le secteur public concurrentiel), les administrations (y compris les collectivités locales) et les particuliers.
- ✓ Les particuliers utilisent des services pour leurs propres besoins, ces derniers sont alors considérés comme une consommation finale. Les entreprises et les administrations acquièrent des services pour les utiliser comme « consommations intermédiaires » dans leur processus de production.
- ✓ Les informations sur la clientèle permettent alors d'éclairer deux types d'analyses :
 - qui finance l'activité de service ?
 - quels types de services sont les plus demandés par les particuliers, à quelles catégories de services recourent les entreprises et les administrations ?

Pour en savoir plus

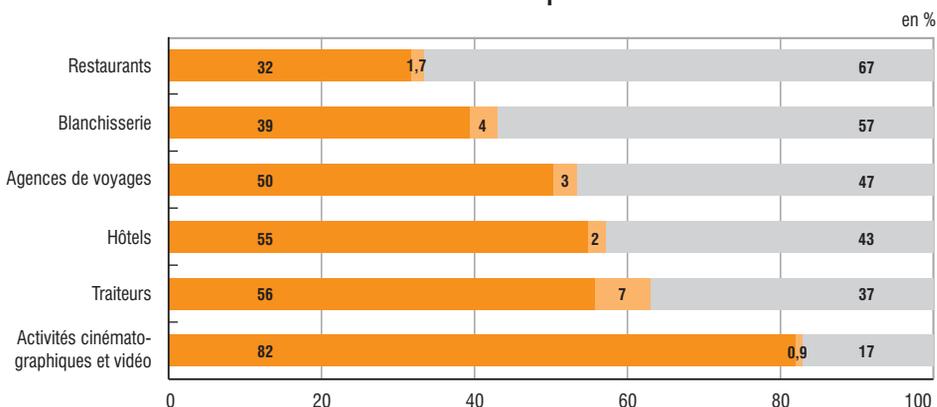
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).

La clientèle des entreprises de services 1.4

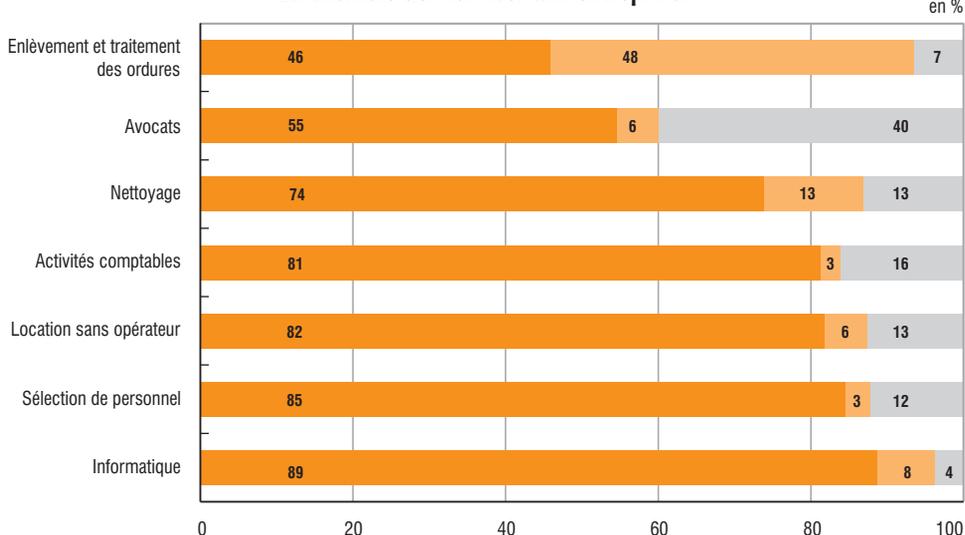
Ventilation du chiffre d'affaires



La clientèle des services aux particuliers



La clientèle des services aux entreprises



Source : enquête annuelle d'entreprises dans les services (2003), Insee

1.5 Les dépenses de consommation de services

Au cours des dernières années, les dépenses de consommation de services par les ménages augmentent plus vite que l'ensemble de leurs dépenses. Leur part dans l'ensemble des dépenses des ménages est passée de 27,6 % en 1990 à 34,7 % en 2004. Cette progression s'est faite au détriment du poste « alimentation » (- 1 point sur la même période) et des biens de consommation (- 2,4 points). En revanche, les achats des ménages en matériel informatique (+ 15 % par an en moyenne sur la période 1990-2004) contribuent à la hausse des dépenses en biens d'équipement (+ 0,6 point).

Au sein des services marchands, deux postes de dépenses se sont particulièrement développés. Le premier est celui des **télécommunications**. Le marché ouvert à la concurrence à compter de 1998 a dynamisé les dépenses : ces dernières ont augmenté en moyenne de 6,9 % par an en valeur sur la période 1990-2004 (contre 3,3 % pour la dépense totale), et pèsent désormais 2,3 % du budget des ménages. Cette croissance a été particulièrement vive sur la période 1998-2002 : + 13 % par an en moyenne. En 2003 et 2004, les dépenses de services de télécommunications progressent plus modérément, mais à nouveau, en 2004, à un rythme supérieur à celui de l'ensemble des dépenses (+ 4,6 % en valeur contre + 3,8 %). Le second poste en croissance rapide est celui des **activités culturelles, récréatives et sportives** : les dépenses correspondantes ont augmenté en valeur en moyenne de 6,5 % par an de 1990 à 2004, soit un rythme de progression nette-

ment supérieur à celui de l'ensemble des dépenses des ménages (+ 3,3 %). Ce poste représente désormais 3,4 % des dépenses totales en 2004 contre 2,1 % en 1990. Plusieurs activités sont concernées : les dépenses en services de télévision, avec le développement du câble et du satellite (+ 7,2 % en valeur par an en moyenne sur 1990-2004), le secteur de la vidéo (+ 18 %), porté par l'essor du marché du DVD, les activités de spectacle (+ 9,1 %), mais aussi les activités liées au sport et les jeux d'argent (respectivement + 6,5 % et + 6,4 % par an en moyenne de 1990 à 2004).

L'**assainissement** et la **gestion des déchets** figurent aussi parmi les postes de dépenses en expansion en valeur : + 6,3 % en 2004 et + 8,6 % en moyenne annuelle sur la période 1990-2004. Cette hausse s'explique en partie par le fait que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui tend à se substituer à la taxe forfaitaire (à caractère fiscal), est considérée en comptabilité nationale comme un achat de services.

Les dépenses en **services immobiliers** progressent toujours plus vite que l'ensemble des dépenses des ménages : + 5,4 % en valeur en 2003 et + 5,5 % en 2004 contre + 2,8 % et + 3,8 % pour l'ensemble des dépenses. La progression des dépenses en services immobiliers est à rapprocher de celle de l'indice du coût de la construction sur lequel est indexée l'évolution des loyers, ces derniers constituant la principale composante de ces dépenses. Cet indice progresse de + 3,2 % en moyenne par an depuis 2000 contre + 2,1 % en moyenne sur la période 1990-2004.

Définitions

- ✓ Les dépenses de **consommation de services par les ménages** sont celles supportées financièrement par les ménages. Dans le détail par produit, elles concernent tous les ménages présents sur le territoire national, qu'ils soient résidents ou non.
- ✓ Les dépenses de **consommation finale** des ménages ne comprennent pas les prises en charge de certaines dépenses (totales ou partielles) par les administrations. Ainsi par exemple, seule est prise en compte la part des dépenses de santé qui n'est pas remboursée aux ménages. Les dépenses de consommation des ménages sont présentées ici au prix de l'année courante. Elles sont comptabilisées toutes taxes comprises.
- ✓ Les dépenses de **services immobiliers** recouvrent principalement les loyers effectifs et les loyers imputés, c'est-à-dire ceux que paieraient les propriétaires s'ils étaient locataires de leur logement.

Pour en savoir plus

- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E 2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « Les comptes de la nation en 2004 - Une reprise tirée par la demande », *Insee Première*, n° 1017, mai 2005.
- « La consommation des ménages en 2004 - Une croissance soutenue par les TIC, le logement et les transports », *Insee Première*, n° 1033, juillet 2005.

Les dépenses de consommation de services 1.5

Consommation de services par les ménages

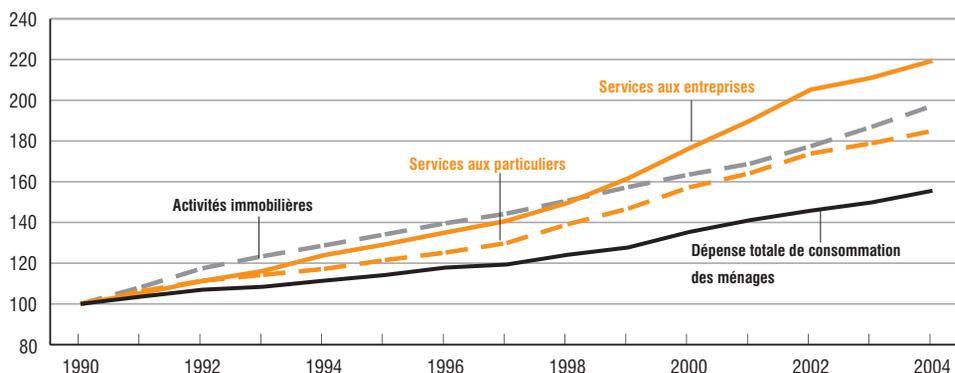
Dépense des ménages	Poids de la dépense totale de consommation des ménages		Taux de croissance annuel en valeur		Taux de croissance annuel moyen
	1990	2004	2003	2004	1990-2004
	<i>en %</i>				
en services aux entreprises	3,5	4,9	2,8	4,0	5,8
Postes et télécommunications	1,6	2,5	2,6	4,6	6,5
Télécommunications	1,4	2,3	2,5	4,6	6,9
Conseil et assistance	0,8	1,0	3,7	4,9	4,7
Activités juridiques	0,6	0,7	5,7	5,0	3,9
Services opérationnels	1,0	1,3	2,6	2,1	5,4
Location sans opérateur	0,3	0,3	1,5	-0,1	3,9
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	0,4	0,3	-1,7	-4,8	2,1
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,3	0,7	5,3	6,3	8,6
en services aux particuliers	9,8	11,7	2,9	3,4	4,6
Hôtels et restaurants	5,9	6,2	1,8	1,9	3,9
Restaurants traditionnels	2,6	2,9	-0,2	0,5	4,1
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	1,1	1,2	2,6	3,6	4,2
Activités récréatives, culturelles et sportives	2,1	3,4	6,1	6,4	6,5
Activités de télévision	0,3	0,5	3,7	3,6	7,2
Activités de spectacle	0,2	0,4	11,9	6,1	9,1
Activités liées au sport et autres activités récréatives	0,2	0,4	6,8	7,8	6,5
Jeux de hasard et d'argent	0,6	0,9	5,1	7,2	6,4
Services personnels et domestiques	1,8	2,1	1,3	3,3	4,5
Services personnels	1,3	1,3	-0,1	1,6	3,2
Coiffure	0,8	0,8	-1,2	2,0	2,9
Services domestiques	0,5	0,8	3,5	6,1	7,3
en services immobiliers	14,3	18,1	5,4	5,5	5,1
Location de logements	14,1	17,9	5,4	5,5	5,1
Total des dépenses en services marchands	27,6	34,7	4,1	4,6	5,0
Éducation, santé, action sociale	3,9	4,4	2,5	4,0	4,1
Administration	0,2	0,4	-10,4	2,0	6,6
Total Services administrés	4,1	4,8	1,3	3,8	4,3
Principales autres dépenses des ménages					
Alimentation	19,7	18,7	2,7	1,3	2,9
Achats de biens de consommation	16,2	13,8	1,2	1,6	2,3
Achats d'automobiles	6,8	6,0	0,5	5,1	2,2
Achats de biens d'équipement	1,1	1,7	4,0	6,2	6,2
Énergie	7,6	7,4	4,6	6,3	3,2
Dépense totale des ménages	100,0	100,0	2,8	3,8	3,3

Note de lecture : Les zones orangées indiquent des taux de croissance supérieurs à la croissance de la dépense globale des ménages (+2,8 % en 2003, +3,8 % en 2004). Ainsi, la consommation de services immobiliers par les ménages progresse plus vite que la dépense globale moyenne en 2003 et 2004.

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

Évolution de la consommation des ménages en valeur

indice base 100 en 1990



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.6 Les prix des services consommés par les ménages

Sur la période 1990-2004, les prix des **services marchands** consommés par les ménages ont augmenté en moyenne annuelle plus vite que les prix de l'ensemble des dépenses des ménages (+ 2,2 % contre + 1,6 %). En 2004, ce différentiel s'observe une nouvelle fois (+ 2,4 % contre + 1,8 %) du fait de l'évolution des prix des activités immobilières (+ 2,7 %) et des services aux particuliers (+ 2,2 %).

Les prix des **services aux entreprises**, quasiment stables sur longue période, progressent en 2004 de 1 % du fait de « l'assainissement, voirie et gestion des déchets » (+ 3,6 %).

Les prix des **services aux particuliers**, qui avaient marqué une pause en 2002, accélèrent à nouveau (+ 2,3 % en 2003 et + 2,2 % en 2004). La plus forte contribution à cette évolution vient des hôtels, cafés, restaurants dont le poids au sein des dépenses en services aux particuliers est élevé et dont les prix continuent à croître à un rythme soutenu (+ 2,5 %). Viennent ensuite les services domestiques dont les prix accélèrent ces dernières années avec + 5,9 % (après + 4,6 % en 2003 et + 3,0 % en 2002). Si les prix des activités récréatives et sportives évoluent plus modérément que ceux de l'ensemble des services aux particuliers, plusieurs activités de loisirs ont cependant vu leurs prix augmenter de plus de 3 % en moyenne annuelle sur les trois dernières an-

nées. C'est le cas du ticket de cinéma, des spectacles et des activités liées au sport (respectivement + 3,2 %, + 3,8 % et + 3,1 %). En revanche, la baisse de prix des produits vidéo, amorcée en 2002 en pleine période d'euphorie des ventes, s'accroît en 2004 : - 10 % en moyenne sur l'ensemble des produits vidéo (- 16 % pour les DVD).

Le prix des **activités immobilières** augmente sensiblement pour la troisième année consécutive (+ 2,7 % après + 2,6 % en 2003 et + 2,7 % en 2002). L'envolée du prix des loyers s'explique en grande partie par celle de l'indice du coût de la construction (+ 3,2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2004) sur lequel ils sont indexés.

Les prix de l'ensemble des **services de télécommunications** sont stables en 2004 (+ 0,2 %). De 1998 à 2003, ils se sont fortement repliés du fait de l'ouverture du marché à la concurrence, avec une baisse de 8 % en moyenne par an entre 1998 et 2001. Sur le segment de la téléphonie fixe, si le prix des appels interurbains et locaux se stabilisent, le prix des appels du fixe vers les mobiles est en baisse sensible. Sur le segment du mobile, la substitution de la formule pré-payée au profit des forfaits incluant des offres de services de plus en plus diversifiées tend à accroître le montant moyen par facture d'où une tendance à la hausse du prix.

Définitions

✓ Les **prix** présentés ci-dessus sont les moyennes annuelles utilisées en comptabilité nationale pour déflater les séries en valeur des dépenses de consommation des ménages (voir *fiche 1.5 pour une présentation de ces séries*). Il s'agit d'indices de prix chaînés, base 100 en 2000 (voir *Définitions de la fiche 1.3*). L'écart entre cet indice et celui de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'explique par une différence de champ : l'agrégat de la comptabilité nationale recouvre un champ plus vaste que l'IPC. En particulier, il intègre l'autoconsommation alimentaire et les loyers imputés, c'est-à-dire ceux que les propriétaires paieraient s'ils étaient locataires. Les comportements de ces deux indices sont néanmoins globalement similaires.

✓ Les **services marchands** comprennent l'ensemble des services rendus aux entreprises et aux particuliers, ainsi que les services immobiliers, à l'exception des activités marchandes des administrations publiques (notamment éducation, santé, action sociale).

Pour en savoir plus

- « La consommation des ménages en 2004 », *Insee Première*, n° 1033, juillet 2005.
- « Les services en 2004, rapport sur les comptes », *Comptes nationaux*, Insee, juin 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).

Les prix des services consommés par les ménages 1.6

Prix des services consommés par les ménages

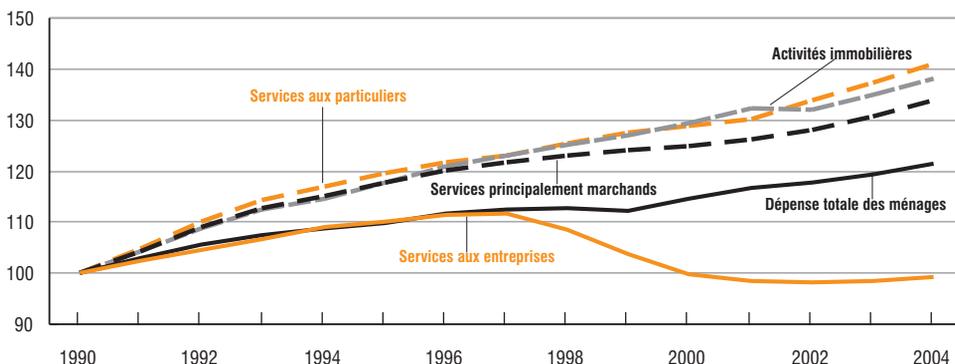
	en %		
	Taux de croissance annuel		Taux de croissance annuel moyen
	2003	2004	1990-2004
Services aux entreprises	0,4	1,0	0,1
Postes et télécommunications	- 0,8	0,5	- 2,3
Télécommunications	- 1,2	0,2	- 2,8
Conseils et assistance	0,7	0,3	1,2
Activités juridiques	0,0	- 0,2	1,4
Services opérationnels	2,0	2,6	2,9
Location sans opérateur	0,9	1,0	0,8
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	1,7	1,6	1,7
Assainissement, voirie et gestion des déchets	2,6	3,6	5,1
Services aux particuliers	2,3	2,2	2,5
Hôtels et restaurants	2,5	2,5	2,9
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,9	1,7	1,6
Projection de films cinématographiques	3,2	3,3	2,4
Activités de télévision	1,2	1,0	2,4
Activités de spectacle	3,0	3,0	3,4
Activités liées au sport et autres activités récréatives	2,7	3,6	2,9
Jeux de hasard et d'argent	1,9	2,5	1,3
Services personnels et domestiques	3,0	3,6	3,1
Services personnels	2,0	2,2	2,7
Coiffure	1,9	2,1	2,6
Services domestiques	4,6	5,9	3,6
Activités immobilières	2,6	2,7	2,6
Location de logements	2,6	2,8	2,6
Total des services marchands	2,2	2,4	2,2
Autres postes			
Alimentation	3,3	3,6	2,4
Achats d'automobiles	1,6	2,3	1,0
Achats de biens d'équipement	- 7,1	- 7,0	- 5,2
Énergie	2,4	4,6	2,1
Dépense totale des ménages	1,3	1,8	1,6

Note de lecture : les zones orangées indiquent les taux de croissance supérieurs à la croissance des prix de l'ensemble de la dépense des ménages (+ 1,3 % en 2003, + 1,8 % en 2004, + 1,6 % par an sur la période 1990-2004).

Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

Évolution des prix des services consommés par les ménages de 1990 à 2004

indice base 100 en 1990



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.7 L'investissement international

Pour la troisième année consécutive, le **solde des investissements** directs français à l'étranger diminue en 2003 [1] : les sorties de capitaux s'établissent à **47 milliards d'euros, en recul de 12 %** (54 milliards en 2002). La diminution du montant net des opérations en capital social traduit l'intensification des relations financières intra-groupes au détriment des opérations de croissance externe. La chute des opérations en capital social tient à l'ampleur des cessions de filiales étrangères (119 milliards d'euros en 2003 contre 113 en 2002). Dans le même temps, le **solde des investissements directs étrangers en France** baisse également en 2003 pour s'établir à 38 milliards d'euros (- 28 %). Ce repli s'explique principalement par l'absence d'opérations de fusions-acquisitions de grande envergure, contrairement aux années passées. Le **solde net des investissements directs** traduit, pour la France, une sortie de capitaux de plus de 9 milliards d'euros.

Les investissements internationaux portant sur des entreprises du secteur tertiaire se caractérisent toujours en 2003 par la part importante des services aux entreprises en raison du poids des opérations concernant les holdings. En matière d'investissements français à l'étranger, le solde des opérations sur les holdings se dégrade en 2003, tout

comme celui sur les services financiers, illustrant le recul global du solde des investissements français à l'étranger dans le domaine des services (- 38 %). Dans le secteur des télécommunications, les flux d'investissements de la France à l'étranger affichent des niveaux élevés en 2003, à la fois en investissements bruts et en cessions. De son côté, le solde des investissements étrangers en France est en retrait pour les opérations sur les holdings, expliquant le recul pour l'ensemble des services.

Fin 2003, les **stocks** d'investissements directs des Français à l'étranger atteignent 570 milliards d'euros (+ 2 % par rapport à fin 2002) alors que ceux des étrangers en France s'élèvent à 412 milliards d'euros (+ 12 %). La part du secteur tertiaire (services, commerce et transports) dans les investissements français à l'étranger est stable à 74 %, après deux années de hausse. La part du secteur tertiaire dans les investissements étrangers en France baisse de 2 points et s'établit à 77 %.

L'**Europe** accentue sa place de **première destination des investissements** des entreprises françaises de services, au détriment des pays hors États-Unis. Parallèlement, la part des investissements des États-Unis dans les entreprises françaises de services recule de 1,5 point pour se situer à 13 % en 2003.

Définitions

✓ L'**investissement direct** désigne l'opération effectuée par un résident (personne morale) d'une économie afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une unité résidente d'une autre économie et de détenir une influence dans sa gestion. Une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur (personne morale) acquiert au moins 10 % du capital social (ensemble des apports effectués par les actionnaires lors de la création ou de l'augmentation de capital) de l'entreprise investie. Le poste « investissement direct » de la balance des paiements comprend : les opérations en capital social, les bénéfices réinvestis et autres opérations de long ou court terme entre entreprises affiliées. Seules les prises de participation directe sont recensées (hors capitaux levés sur place et acquisitions réalisées localement par des filiales déjà implantées). L'**origine géographique** de ces opérations est le pays immédiat de provenance ou de destination des fonds, sans tenir compte du statut de maison-mère ou de filiale des entreprises concernées.

✓ **Holdings** (ou **têtes de groupe**) : entreprises assurant une activité d'administration d'entreprise correspondant aux activités de direction liées à la possession du capital social ; ces activités sont à distinguer de celles des sociétés de portefeuille (holdings financières).

✓ Chaque année, la direction de la balance des paiements de la Banque de France présente un **bilan complet des flux** d'investissements et de désinvestissements (liquidations) directs entre la France et l'extérieur, avec leurs ventilations sectorielle et géographique, complété par une **évaluation des stocks** à leur **valeur comptable**, ainsi qu'en valeur de marché, pour leur montant global seulement.

Pour en savoir plus

• « Les services en 2003, rapport sur les comptes », *Comptes nationaux*, Insee, juin 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_95/comptes_specialises/services.htm).

• [1] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2004*, Banque de France et ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juillet 2005.

Les flux d'investissements directs (hors bénéficiaires réinvestis)

en millions d'euros

	Investissements étrangers en France				Investissements français à l'étranger			
	Investisse- ments bruts (2003)	Cessions (2003)	Soldes * (2003)	Soldes * (2002)	Cessions (2003)	Investisse- ments bruts (2003)	Soldes * (2003)	Soldes * (2002)
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(2002)	(4)	(5)	(6)=(4)-(5)	(2002)
Ensemble de l'économie	135 878	98 223	37 655	52 102	119 487	166 578	- 47 091	- 53 596
dont : commerce	8 226	8 732	- 506	18	8 361	16 673	- 8 312	- 9 430
dont : Services	71 507	49 229	22 278	33 046	60 987	85 501	- 24 514	- 39 442
Transports	1 322	315	1 007	801	708	1 521	- 813	- 317
Télécommunications	3 884	3144	740	- 1754	18116	16 096	2 020	- 1 331
Autres services aux entreprises	55 087	36 621	18 466	28 986	33 590	51 593	- 18 003	- 23 910
dont : Informatique	1 397	194	1 203	2 553	361	1 435	- 1 074	- 2 519
Recherche et développement	226	60	166	270	60	257	- 197	- 117
Publicité	277	88	189	224	196	263	- 67	- 1 001
Juridiques, conseil et management (y c. holdings)	48 007	33 672	14 335	26 147	30 370	45 183	- 14 813	- 21 153
Services financiers (hors holding)	5 192	4 791	401	2 818	6 084	12 494	- 6 410	- 13 774
Activités immobilières	5 098	3 608	1 490	1 830	808	1 618	- 810	432
Restauration et hébergement	490	386	104	174	642	976	- 334	- 77
Autres services aux particuliers	434	364	70	191	1 039	1 203	- 164	- 465

* sans signe = entrée de capitaux ; signe " - " = sortie de capitaux.

Source : balance des paiements, Banque de France.

Les stocks d'investissements directs au 31 décembre 2003

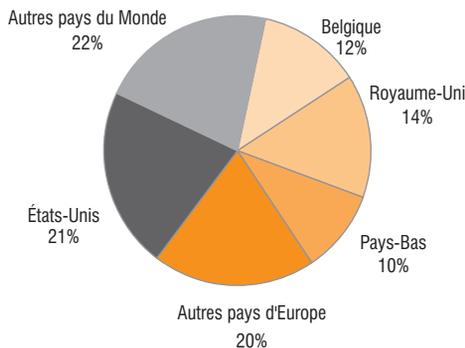
en millions d'euros

	Investissements étrangers en France		Investissements français à l'étranger	
	Montant	en %	Montant	en %
Ensemble de l'économie	411 910	100,0	570 237	100,0
dont : Commerce	27 466	6,7	37 150	6,5
dont : Services	288 357	70,0	384 543	67,4
Transports et télécommunications	10 004	2,4	27 565	4,8
Autres services aux entreprises	167 638	40,7	238 759	41,9
dont : Informatique	3 177	0,8	5 158	0,9
Recherche et développement	1 126	0,3	744	0,1
Publicité	1 025	0,2	2 243	0,4
Actions juridiques, conseil et management (y c. holdings)	144 835	35,2	212 394	37,2
Services financiers (hors holdings)	51 937	12,6	93 907	16,5
Activités immobilières	48 700	11,8	11 684	2,0
Restauration et hébergement	502	0,1	5 039	0,9
Autres services aux particuliers	9 576	2,3	7 589	1,3

Source : balance des paiements, Banque de France.

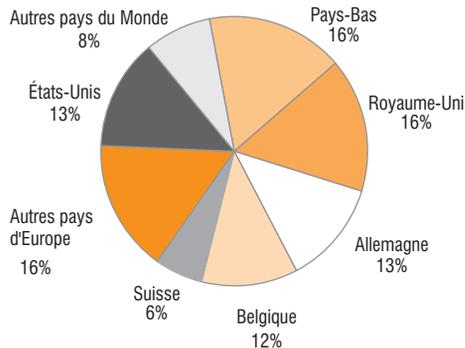
Stocks des investissements directs

à l'étranger des entreprises françaises de services au 31/12/2003



Source : balance des paiements, Banque de France.

étrangers dans les entreprises françaises de services au 31/12/2003



Source : balance des paiements, Banque de France.

1.8 Les échanges extérieurs

En 2003, la légère reprise de la demande mondiale ne profite pas aux échanges extérieurs de la France. Les recettes sont quasi stables (- 0,2 %), mais la progression des dépenses (+ 1,5 %) aboutit à une réduction de plus de moitié du solde : l'excédent s'établit à 7 milliards d'euros (contre 15,3 milliards en 2002). Concernant les **échanges extérieurs de services**, l'excédent se contracte sensiblement en 2003 (14 milliards d'euros après 18,2 milliards en 2002) sous l'effet du recul des recettes. Les **voyages** (c'est-à-dire les dépenses des non-résidents, étrangers séjournant en France ou français séjournant à l'étranger) constituent, avec 37 % des recettes et 28 % des dépenses, le **premier poste au sein des échanges de services**. Ils dégagent en 2003 un excédent de 11,6 milliards, soit 2 milliards de moins qu'en 2002. Les flux de transactions courantes des seules **entreprises de services** ont diminué en recettes (- 5,3 %) et sont restés stables en dépenses par rapport à 2002. L'excédent dégagé par les entreprises de services s'est donc réduit, **13,8 milliards d'euros** en 2003 contre 16,3 milliards en 2002. Il reste nettement supérieur à l'excédent de l'ensemble de l'économie. Sur le marché extérieur, les entreprises de services vendent surtout des services (68 % du total de leurs transactions courantes), tan-

dis qu'elles achètent en 2003 un peu plus de biens (38 %) que de services (35 %) : ces proportions sont relativement stables depuis plusieurs années. L'excédent des échanges de services effectués par les entreprises de services recule de 0,8 milliard d'euros en 2003 pour s'établir à 19,3 milliards, suite à une baisse des recettes (- 1,9 milliard) plus forte que celle des dépenses (- 1,1 milliard). L'excédent des voyages, principale contribution à l'excédent total des entreprises de services, est de 16,9 milliards. Il se dégrade de 1 milliard d'euros par rapport à 2002.

Le profil géographique des partenaires extérieurs des entreprises de services se déforme très lentement. La **zone euro** renforce son poids, représentant à elle seule **42 % des échanges**, aux dépens de l'Amérique. L'ensemble de l'Europe représente plus de 70 % des échanges ; l'Afrique et l'Asie ont un poids comparable compris entre 4 et 6 %. Si l'on considère les pays individuellement, le Royaume-Uni et les États-Unis restent nos principaux partenaires : les échanges sont encore renforcés avec le premier (18 % des recettes et 23 % des dépenses), mais moins soutenus avec le second (13 % des recettes et 11 % des dépenses). Viennent ensuite l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie.

Définitions

- ✓ La **Balance des paiements**, élaborée par la Banque de France pour le compte de la direction du Trésor, a pour objet de retracer l'ensemble des opérations réelles et financières entre résidents et non-résidents au cours d'une période donnée.
- ✓ Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le **compte des transactions courantes** (échanges de biens et services et transferts courants, comme les revenus financiers), le **compte de capital** (transferts en capital) et le **compte financier** (flux financiers et avoirs de réserve). Seul le compte des transactions courantes est présenté ci-contre.
- ✓ Les principales **sources statistiques** sont les comptes rendus des règlements entre la France et l'étranger, transmis par l'intermédiaire des banques, des autorités monétaires, des administrations ou directement par les grandes entreprises. À partir du n° Siren et du code d'activité mentionnés dans les comptes des donneurs d'ordre ou des bénéficiaires, deux tiers des règlements peuvent être ventilés par secteur d'activité. D'autres traitements sont nécessaires pour le tiers restant ; 55 % des recettes touristiques évaluées par les achats de devises sont affectés par convention à la restauration-hébergement. La ventilation sectorielle de ces résultats, réalisée chaque année pour les Commissions des comptes du commerce et des services, permet d'analyser par activité les échanges des entreprises françaises avec l'étranger.

Pour en savoir plus

- La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2003, Banque de France et ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, décembre 2004.
- « Les services en 2003, Rapport sur les comptes », *Comptes Nationaux*, Insee, juin 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_95/comptes_specialises/services.htm).

Les transactions courantes

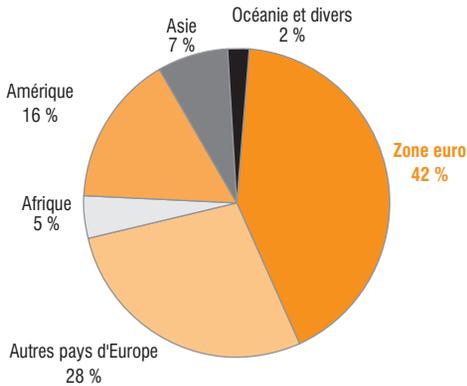
en millions d'euros

	Ensemble de l'économie française				Ensemble des entreprises de services			
	Recettes 2003	Dépenses 2003	Soldes 2003	Soldes 2002	Recettes 2003	Dépenses 2003	Soldes 2003	Soldes 2002
Total des transactions	505 656	498 643	7 013	15 349	44 288	30 517	13 771	16 292
Biens	319 997	317 130	2 867	7 963	12 138	11 560	577	1 318
Services*	87 335	73 335	13 999	18 167	29 898	10 556	19 343	20 142
Transports	19 062	18 826	236	912	240	373	-133	-200
Transports maritimes	4 854	5 556	-702	-638	92	118	-26	-37
Transports aériens	8 509	8 268	242	735	56	170	-114	-91
Autres	5 699	5 003	696	815	92	85	7	-72
Voyages	32 347	20 713	11 634	13 610	18 369	1 453	16 916	17 879
Services de communication	2 207	1 760	447	471	2 195	1 759	436	461
Services de construction	2 477	1 192	1 285	1 584	1 216	371	845	828
Services d'assurances	1 872	2 120	-248	-487	51	39	13	5
Services financiers	948	1 699	-751	-462	37	62	-25	-82
Services d'informatique et d'information	1 113	1 099	15	-12	960	413	547	592
Redevances et droits de licence	3 592	2 149	1 443	1 521	569	442	127	396
Autres services aux entreprises	21 364	20 757	607	1 580	5 071	4 029	1 042	831
Négoce international	2 591	0	2 591	3 276	-81	0	-81	-62
Autres services commerciaux	1 854	4 491	-2 637	-2 503	98	126	-28	-49
Locations	711	874	-163	-697	536	340	196	205
Services divers aux entreprises	16 209	15 392	817	1 505	4 517	3 563	955	737
Services personnels, culturels, récréatifs	1 654	2 069	-415	-593	1 181	1 609	-428	-595
Services des administrations publiques	697	951	-254	42	10	7	3	25
Revenus	76 745	69 670	7 075	4 215	1 566	6 006	-4 440	-3 741
Autres opérations	21 580	38 507	-16 928	-14 995	687	2 395	-1 709	-1 427

* Dans une acception large, proche du tertiaire marchand.

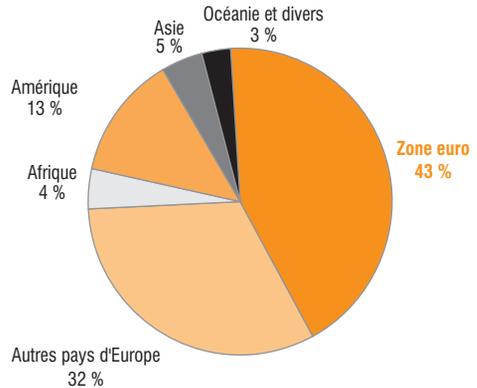
Source : balance des paiements, Banque de France.

Recettes des transactions courantes des entreprises de services en 2003



Source : balance des paiements, Banque de France.

Dépenses des transactions courantes des entreprises de services en 2003



Source : balance des paiements, Banque de France.

1.9 Les entreprises

Au 1^{er} janvier 2004, les **services marchands** regroupent plus de **915 000 entreprises** actives, soit 3,7 % de plus qu'en 2003. N'ayant cessé de croître depuis dix ans, le nombre des entreprises de services aux entreprises est actuellement plus élevé que celui des entreprises de services aux particuliers et sa progression demeure plus vive : 4,8 % en 2004 pour le premier contre 2,1 % pour le second. Sur les années récentes, l'essor des services aux entreprises est essentiellement stimulé par le conseil pour les affaires et la gestion, l'administration d'entreprises, les activités juridiques et les activités informatiques. Le faible accroissement du nombre d'entreprises de services aux particuliers est lié surtout à la progression très modérée des hôtels et restaurants. La blanchisserie-teinturerie compte, chaque année, de moins en moins d'entreprises. Toutefois, certains services aux particuliers sont en hausse régulière, comme les activités sportives, les soins de beauté, les activités audiovisuelles ou les traiteurs.

La part des activités immobilières dans l'ensemble des entreprises de services reste stable (8,6 %).

Plus de la moitié des entreprises des services marchands ont opté pour une forme sociétaire mais cette proportion varie selon les secteurs : elle est majoritaire pour les activités

immobilières (78 %) et les services aux entreprises (60 %), mais minoritaire pour les services aux particuliers (40 %).

Dans les **services aux entreprises**, la **forme sociétaire** est très présente dans le travail temporaire, la location sans opérateur, l'assainissement ou encore l'administration d'entreprises. À l'opposé, la forme individuelle se rencontre très souvent dans les professions libérales du droit ou de l'architecture.

En revanche, dans les **services aux particuliers**, la part des **entreprises individuelles** reste forte (60 % des cas). La moitié des restaurants et les trois quarts des cafés sont des entreprises individuelles. De même, les artistes, les professeurs de sport ou les guides s'installent quatre fois sur cinq comme personne indépendante. Dans les services personnels (coiffure, esthétique), les trois quarts adoptent le statut d'entrepreneurs individuels. Seuls les services funéraires sont majoritairement organisés en société.

Entre 1994 et 2004, la part des sociétés est passée de 44 % à 52 % : les sociétés sont dorénavant plus nombreuses que les entreprises individuelles. Cette évolution tient au fait que le renouvellement du tissu des entreprises procède plutôt par la disparition des entreprises individuelles et par la création d'entreprises sous forme de sociétés.

Définitions

- ✓ L'**entreprise** est définie, selon le règlement européen sur les répertoires d'entreprises, comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision ». En pratique, l'entreprise est assimilée à l'unité légale.
- ✓ Les **entreprises individuelles** ont une personnalité juridique qui se confond avec la personne physique qui l'exploite.
- ✓ Les **sociétés** exercent leur activité sous de très nombreuses formes juridiques. Les plus fréquentes sont :
 - la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
 - la société anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
 - la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.
- ✓ Le **répertoire Sirene** (système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements) identifie des unités légales, disposant d'une personnalité juridique distincte. Si les entrées au répertoire sont statistiquement bien suivies, en revanche, les cessations d'activité sont déclarées avec un certain délai.

Pour en savoir plus

- « La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004 », *Insee Première*, n° 1002, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2004.
- Site internet : www.sirene.tm.fr

Structure juridique des entreprises de services au 1^{er} janvier 2004

	2003		2004	
	Total	Total	Entreprises individuelles en %	Sociétés en %
Postes et télécommunications	3 277	3 771	30	70
Conseil et assistance	295 842	310 950	40	60
Activités informatiques	40 043	42 261	28	72
Activités juridiques	43 863	46 057	79	21
Activités comptables	19 530	19 808	44	56
Conseil pour les affaires et la gestion	59 092	63 628	37	63
Administration d'entreprises	37 772	41 627	4	96
Études de marché	3 141	3 074	29	71
Publicité	21 386	21 630	30	70
Architectes et géomètres	32 503	32 751	72	28
Ingénierie et études techniques	32 720	33 726	31	69
Contrôle et analyse technique	5 792	6 388	20	80
Services opérationnels	104 583	108 568	40	60
Location sans opérateur	23 875	24 560	16	84
<i>dont</i> : location de voitures	2 394	2 568	16	84
Sélection et fourniture de personnel	2 791	2 927	12	88
<i>dont</i> : travail temporaire	1 230	1 360	1	99
Enquêtes et sécurité	7 580	8 283	40	60
Activités de nettoyage	15 312	16 204	50	50
Activités photographiques	8 860	8 737	64	36
Autres services aux entreprises	44 386	46 015	47	53
<i>dont</i> : centres d'appel	259	316	8	92
Assainissement	1 779	1 842	17	83
Recherche et développement	2 619	2 737	40	60
Total Services aux entreprises	406 321	426 026	40	60
Promotion immobilière	26 885	28 789	9	91
Administration immobilière	8 345	8 594	9	91
Agences immobilières	39 417	41 755	35	65
Total Activités immobilières*	74 647	79 138	22	78
Hôtels et restaurants	211 274	214 073	51	49
Hôtels de tourisme	31 573	30 983	33	67
Autres moyens d'hébergement de courte durée	14 401	15 117	52	48
Restaurants	119 372	123 174	49	51
Cafés	42 267	40 888	74	26
Cantines d'entreprise et restauration sous contrat	529	504	13	87
Traiteurs, organisation de réception	3 132	3 407	42	58
Agences de voyages	4 583	4 711	10	90
Activités culturelles, récréatives et sportives	84 939	87 786	70	30
Audiovisuel	10 229	10 776	8	92
Agences de presse	2 677	2 733	71	29
Autres activités du spectacle	38 318	38 924	82	18
Autres activités culturelles	679	715	36	64
Activités liées aux sports	25 644	27 033	81	19
Activités récréatives	7 392	7 605	59	41
Services personnels	100 815	103 333	73	27
Blanchisserie-teinturerie	10 637	10 405	54	46
Coiffure	59 405	60 217	75	25
Soins de beauté et entretien corporel	14 400	15 809	74	26
Services funéraires	2 439	2 474	29	71
Autres services personnels	13 934	14 428	88	12
Total Services aux particuliers	401 611	409 903	60	40
Total Services	882 579	915 067	48	52
Total des activités économiques	2 511 767	2 568 647	54	46

* Hors location immobilière.

Source : Sirene, stocks d'entreprises (y compris filiales dont le siège est à l'étranger), Insee.

1.10 Taille des entreprises et concentration

Les emplois sont globalement aussi **concentrés** dans le secteur des services que dans l'industrie et le commerce : plus des deux tiers des entreprises de services emploient deux salariés ou moins, tandis que 0,2 % d'entreprises sont considérées comme « **grandes** » (250 salariés et plus). Ces dernières appartiennent alors le plus souvent à des groupes. Au sein des services, la concentration des emplois est très variable d'un secteur à l'autre.

Dans les services aux particuliers, les entreprises employant deux salariés ou moins sont pour près des trois quarts des entreprises individuelles (artisan et/ou commerçant, profession libérale). Dans les services aux entreprises, elles sont à part égale entreprise individuelle ou société. Au-delà de trois salariés, dans l'ensemble des services, les sociétés prédominent (80 % des unités).

Comptant une part plus élevée d'entreprises de taille moyenne (20 à 249 salariés) ou grande (250 salariés et plus), le secteur des **services aux entreprises** apparaît **plus concentré que celui des services aux particuliers** : sur près de 365 000 entreprises de services aux entreprises, les dix plus grandes en termes d'emploi représentent un cinquième des effectifs (même part en termes de valeur

ajoutée). Dans le secteur des services aux particuliers, qui regroupe 305 000 entreprises environ, ces grandes unités ne représentent que le vingtième des effectifs et le dixième de la valeur ajoutée.

Les secteurs les plus concentrés sont ceux où coexistent des grandes structures, très généralement filiales de groupes, et une forte proportion de très petites unités. C'est le cas du secteur des **télécommunications**, avec les grandes sociétés du groupe France Télécom (80 % des emplois du secteur). Le secteur de la **sélection et fourniture de personnel** est aussi fortement concentré, mais la part des petites entreprises de moins de dix salariés y est faible ; le travail temporaire est dominé par les très grandes entités françaises de groupes étrangers : Manpower France, Adecco travail temporaire, Vediorbis et Adia, lesquelles rassemblent 63 % des effectifs du secteur.

Les secteurs moins concentrés sont ceux où l'activité est assurée par un grand nombre d'unités de taille comparable. Ils se rencontrent plus généralement parmi les services aux particuliers. À un niveau fin par exemple, les activités de soins de beauté sont l'une des activités les moins concentrées : aucun institut ne dépasse 100 salariés.

Définitions

✓ La **concentration des emplois** des entreprises est une mesure de la disparité des tailles de ces entreprises (en nombre de personnes occupées). Cette mesure est construite ici indépendamment de l'appartenance à un groupe.

✓ L'**indice de Gini** est un indice d'équi-répartition, il met en relation la part cumulée du nombre d'entreprises d'un secteur avec celle des emplois. L'indicateur vaut 0 pour des distributions égalitaires, où toutes les entreprises ont le même nombre d'emplois, et tend vers 100 pour des distributions où les emplois sont répartis de manière très inégalitaire. Graphiquement, plus la courbe s'éloigne de la droite d'équi-répartition, plus le secteur est concentré. Cette représentation autorise la comparaison de la concentration entre deux secteurs, si elle est complétée par d'autres indicateurs.

✓ Le **coefficient d'Herfindahl** est la somme des carrés des poids des entreprises dans l'emploi. Il est maximal et vaut alors 1, lorsqu'une seule entreprise regroupe tous les emplois. Il est minimal lorsque toutes les entreprises ont le même nombre d'emplois ; il est alors égal à l'inverse du nombre d'entreprises. Pour la lisibilité, la valeur du coefficient est multipliée par 10 000 dans le tableau ci-contre. Cet indice permet de repérer les secteurs dominés par des entreprises de très grande taille, car il accentue mécaniquement (avec le carré des poids) les inégalités mesurées par l'indice de Gini.

Pour en savoir plus

- « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Économie et Statistique*, Insee, n° 371, 2004.
- « Mondialisation des grands groupes : de nouveaux indicateurs », *Économie et Statistique*, n° 363-364-365, 2003.
- « La concentration des activités économiques, les établissements, les entreprises et les groupes », *Les Collections de l'Insee*, E 98, 1985.
- « Le poids des plus grandes entreprises dans l'emploi », *Insee Première*, n° 683, 1999.
- « Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes », *Insee Première*, n°1038, 2005.

Taille des entreprises et concentration 1.10

Ventilation du nombre d'entreprises selon leur taille, et indicateurs de concentration

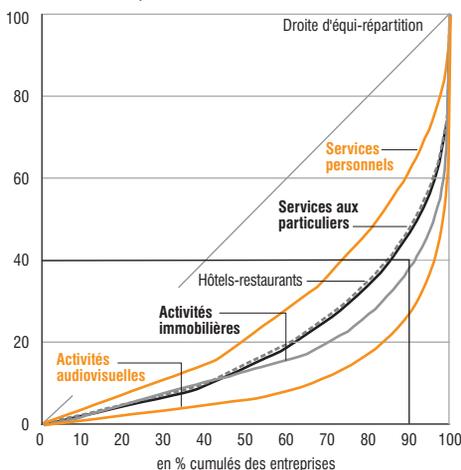
	Indice de Gini	Indice Herfindahl	Ventilation du nombre d'entreprises par tranche d'effectifs (%)								Part des 10 plus grandes	
			0 sal.	1 à 2	3 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 249	250 et +	en termes d'effectifs (%)	de valeur ajoutée (%)	
Ensemble des services	75,0	24	38,3	29,5	24,6	4,4	2,2	0,8	0,20	12,0	14,4	
Services aux entreprises	82,0	57	44,6	24,5	22,2	4,5	2,6	1,2	0,33	18,3	20,0	
Activités immobilières	66,8	5	48,0	26,3	20,8	2,9	1,3	0,6	0,12	4,4	9,3	
Services aux particuliers	59,7	4	28,4	36,2	28,5	4,5	2,0	0,4	0,06	5,0	9,5	
Par secteur détaillé, du plus concentré au moins concentré :												
Télécommunications	98,4	5 316	40,0	30,9	15,4	4,9	4,5	1,9	2,34	89,8	92,9	
Sélection et fourniture de personnel	94,6	1 101	16,2	15,2	23,0	9,2	14,4	17,9	4,06	73,9	72,1	
Assainissement, voirie et gestion des déchets	85,8	93	21,5	20,5	23,8	11,5	10,7	7,9	4,07	22,2	19,9	
Location immobilière	85,1	30	41,3	38,9	12,9	2,0	1,6	2,7	0,60	11,1	13,0	
Administration d'entreprises	84,3	37	48,9	23,4	22,5	2,7	1,7	0,6	0,20	15,0	22,6	
Sécurité, nettoyage et serv. div. aux ent.	84,0	29	46,7	20,8	20,0	5,5	4,2	2,2	0,64	12,4	11,1	
Activités informatiques	82,0	23	44,8	24,5	19,1	5,5	3,8	1,8	0,47	10,9	13,1	
Activités audiovisuelles	78,9	128	34,2	27,6	25,8	6,5	4,2	1,5	0,23	28,0	44,0	
Location sans opérateur	77,2	73	60,5	21,2	13,0	2,6	1,7	0,8	0,24	21,4	30,3	
Autres activités récréatives, culturelles et sportives	76,3	753	51,8	15,0	26,4	1,8	3,9	0,8	0,23	44,7	57,5	
Publicité et études de marché	75,0	37	36,4	28,0	26,0	5,1	2,6	1,4	0,49	15,1	16,6	
Agences de voyage	74,6	174	11,4	26,2	46,8	8,5	5,0	1,7	0,37	31,6	33,5	
Architecture, ingénierie, contrôle	70,5	9	43,5	28,0	22,0	3,7	1,9	0,8	0,19	6,7	7,8	
Activités de poste et de courrier	68,9	222	40,9	25,3	21,0	6,5	5,6	0,6	0,08	24,4	29,7	
Services professionnels	63,4	4	45,6	23,6	23,1	5,1	2,1	0,5	0,06	4,8	5,4	
Hôtels et restaurants	60,8	7	25,8	35,5	30,7	5,2	2,3	0,4	0,07	7,0	7,1	
Promotion, gestion immobilières	55,8	3	49,3	23,7	22,4	3,1	1,3	0,2	///	4,1	10,7	
Auxiliaires financiers et d'assurance	53,4	13	32,2	31,2	32,9	2,5	1,0	0,2	0,06	9,2	12,7	
Services personnels	45,8	5	33,6	39,3	23,4	2,8	0,8	0,1	///	3,3	6,8	

Lecture : les activités sont classées des plus concentrées aux moins concentrées, par rapport à l'indice de Gini.

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Concentration dans les services aux particuliers et les activités immobilières

en % cumulés des emplois

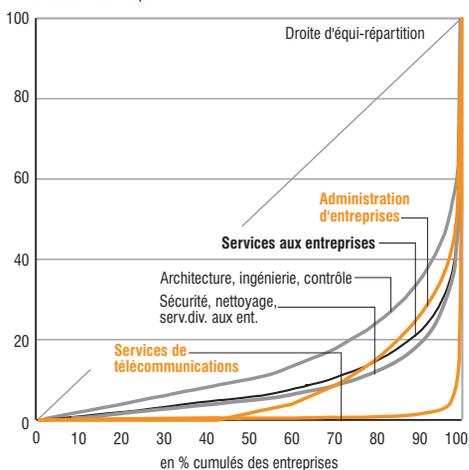


Lecture : dans les activités immobilières, les 90 % plus petites entreprises cumulent 40 % des emplois totaux.

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Concentration dans les services aux entreprises

en % cumulés des emplois



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

1.11 Les groupes

Fin 2003, parmi les 31 000 **groupes** de sociétés recensés en France, **un sur cinq** emploie la plus grande partie de ses salariés dans les **services marchands**. Outre ces 6 600 **groupes de services**, 13 100 groupes ont au moins une **filiale** dans ce secteur mais une **activité dominante** différente : industrielle, commerciale, etc. Au total, 4,3 % des sociétés des services marchands (48 800) sont contrôlées par des groupes. Cette proportion est plus forte dans le commerce (4,6 %) et plus encore dans l'industrie (9,8 %).

La plupart des 6 600 groupes de services sont petits : deux sur trois emploient moins de 50 salariés et trois sur quatre ont moins de trois filiales. Néanmoins, la taille moyenne des groupes, 285 salariés pour 3,8 filiales, est relativement élevée en raison de la présence de très grands groupes dans les postes et télécommunications, l'hôtellerie-restauration et les services opérationnels. *A contrario*, dans les activités immobilières et le conseil et assistance, les groupes de moins de 500 salariés prédominent : plus de la moitié des salariés des groupes de l'immobilier travaillent dans ces microgroupes, plus d'un tiers de ceux du conseil et assistance.

Les groupes de services contrôlent 25 800 sociétés dont 22 900 de services. Comme ces sociétés sont les plus grandes de leur secteur,

les groupes pèsent beaucoup plus en termes d'emploi qu'en nombre : fin 2003, 1,7 million de personnes, soit 42 % des salariés des services, travaillent dans des groupes de services (37 % en 1994). Cette part reste toutefois très inférieure à celle qui caractérise l'industrie (66 % en 2003). Dans les services, ce poids dans l'emploi tient beaucoup aux Postes et télécommunications, presque totalement dominées par les groupes : sans ce secteur, les groupes des services ne concentreraient que 32 % des salariés des services.

L'ensemble des groupes – de services, commerciaux, industriels... – emploient 50 % des salariés des services marchands. Cette part est beaucoup plus élevée dans l'industrie (72 %), équivalente dans le commerce (53 %).

Les douze cents **groupes étrangers** de services emploient 330 000 salariés dans les services. Pour des raisons tenant au monopole historique, les groupes étrangers sont quasi absents des Postes et télécommunications. Ils sont très implantés dans l'intérim et les autres services opérationnels (38 % des salariés des groupes de services) et dans le conseil et l'assistance (25 %). Dans les services aux particuliers, les groupes étrangers emploient un quart des salariés des groupes de l'hôtellerie-restauration.

Définitions

✓ Les **groupes** sont des ensembles de sociétés contrôlées par un même centre de décision, appelé tête de groupe. Le contrôle correspond ici à la détention directe ou indirecte de plus de la moitié du capital social de la société dénommée alors **filiale** du groupe. Il existe d'autres relations de dépendance entre sociétés comme les réseaux ou les franchises (non étudiées ici). Les groupes étrangers sont ceux dont la tête est détenue, pour plus de la moitié de son capital, par des actionnaires étrangers. Par convention, le pays dont ils relèvent est celui où la tête est implantée (à quelques corrections manuelles près).

✓ Les **services marchands** décrits ici sont : les services aux entreprises, les activités immobilières et les services aux particuliers, y compris les agences de voyage mais hors activités financières. Un **groupe de services** est un groupe dont l'**activité dominante** relève des services marchands. L'**activité dominante** d'un groupe est celle dans laquelle il emploie le plus grand nombre de ses salariés. Dans le cas présent, l'activité est déterminée au niveau 36 de la Nomenclature économique de synthèse (voir *Annexe 1*, p. 114).

✓ Le nombre de salariés des entreprises d'intérim correspond à leurs effectifs permanents, et non aux personnes employées en tant qu'intérimaires comme dans le reste de l'ouvrage.

Pour en savoir plus

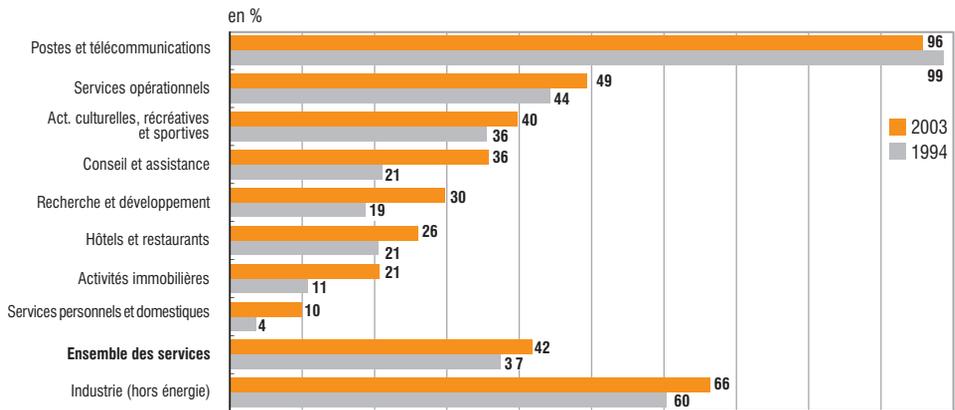
- « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2003 » *Insee Résultats*, série Économie, sur papier et cédérom, à paraître.
- « *Annuaire statistique de la France* », Insee, édition 2004 à paraître.
- « L'accélération de l'internationalisation des grands groupes français entre 1997 et 2002 », Lise Dervieux, *Économie et statistique*, n° 363-364-365, Insee, novembre 2003.
- « Au-delà des entreprises : les groupes », Anne Skalitz, *Insee Première*, n° 836, mars 2002.

Description des implantations françaises des groupes au 31/12/2003

Groupes ayant une activité dominante dans	Nombre de groupes	dont groupes étrangers	Nombre moyen de filiales	Poids des groupes de services* (%)	
				dans les effectifs	dans la valeur ajoutée
Postes et télécommunications	73	39	7,5	96	95
Conseil et assistance	3 056	670	3,1	36	37
Services opérationnels	964	185	4,6	49	54
Recherche et développement	78	30	3,4	30	36
Hôtels et restaurants	1 024	101	4,4	26	28
Act. culturelles, récréatives et sportives	465	96	4,0	40	54
Services personnels et domestiques	96	6	5,4	10	11
Activités immobilières	809	67	4,6	21	23
Ensemble des services	6 565	1 194	3,8	42	47
Industrie (hors énergie)	9 750	2 230	3,5		

* Lecture : 96 % des salariés qui travaillent dans les Postes et télécommunications dépendent d'un groupe de services.
Sources : enquête Lifi (Insee) + Diane pour les contours des groupes, Suse (Insee) pour les variables économiques.

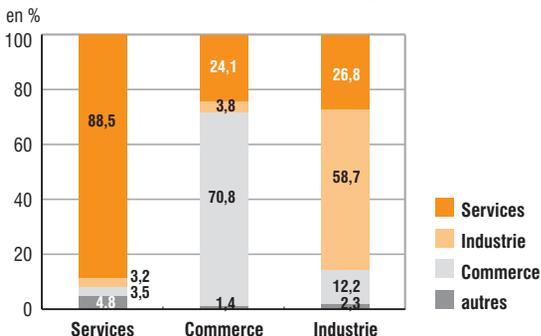
Poids des groupes de services dans l'effectif salarié



Sources : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

Présence des sociétés de services dans les groupes

par rapport à l'ensemble des sociétés des groupes

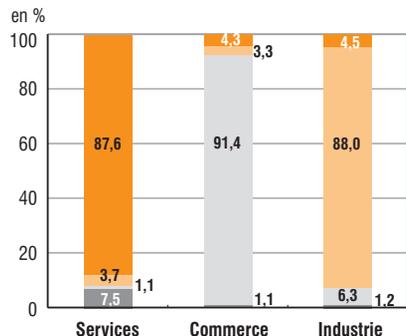


Lecture : en 2003, 88,5 % des sociétés des groupes de services sont spécialisées dans les services.

En abscisse figure l'activité dominante du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Sources : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

Ventilation des effectifs salariés des groupes



Lecture : en 2003, 87,6 % des salariés des groupes de services travaillent dans des sociétés dont l'activité principale est du ressort du secteur des services. En abscisse figure l'activité dominante du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Sources : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

1.12 Les groupes étrangers en France

Les stratégies d'internationalisation des entreprises résultent de motivations variées : faciliter la pénétration du marché français ou européen en se rapprochant de la clientèle, profiter de conditions de production avantageuses comme la facilité d'approvisionnement, les qualifications des salariés, etc.

En 2003, le chiffre d'affaires des **filiales françaises de sociétés étrangères**, tous secteurs confondus, s'élève à **647 milliards d'euros** pour un effectif de **1,9 million de salariés**. Les groupes étrangers participent ainsi à travers leurs filiales implantées sur le territoire à **22 %** du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises résidentes.

Les groupes étrangers sont moins présents dans le secteur des services mais se développent plus rapidement que dans les autres secteurs. Les **filiales de groupes étrangers** qui exercent une **activité de services** en France contribuent à **14 % du chiffre d'affaires** des entreprises résidentes du secteur, soit beaucoup moins que pour l'industrie (34 %). Cette moindre pénétration du marché des services se traduit aussi par le poids encore peu important, mais croissant, des filiales de ce secteur : si leur activité représente **12 % du chiffre**

d'affaires total des filiales étrangères (49 % pour l'industrie et 33 % pour le commerce), leur poids dans les emplois et la valeur ajoutée est nettement plus marqué, **20 % des emplois totaux** et 27 % de la valeur ajoutée des filiales étrangères respectivement : 53 % et 51 % pour l'industrie. Entre 1993 et 2003, le nombre **d'emplois sous contrôle étranger** dans les **services** a été **multiplié par 3,7**.

Au sein des services, c'est dans le secteur des services opérationnels aux entreprises (sécurité, nettoyage et services divers, intérim) que la présence des groupes étrangers est la plus prononcée : ils produisent 36 % de la valeur ajoutée du secteur.

L'identification de la tête « ultime » que contrôle le groupe, optique ici privilégiée, permet d'attribuer au groupe un pays d'origine du capital. Une entreprise française contrôlée par une entreprise européenne elle-même filiale d'une firme américaine sera ainsi identifiée comme filiale d'un groupe américain. Les **États-Unis** sont les premiers investisseurs en France : leurs filiales représentent près de 23 % des effectifs des filiales étrangères de services, suivi du **Royaume-Uni** (19 %).

Définitions

✓ Disposer d'indicateurs de mesure des implantations étrangères vise à rendre compte de l'ensemble des modalités d'internationalisation de l'économie ; en effet, une part de plus en plus importante de l'internationalisation s'effectue par des implantations à l'étranger, soit par des prises de contrôle soit par implantations de nouvelles filiales.

✓ L'enquête liaisons financières (LIFI) permet d'identifier les **groupes de sociétés** (voir Définitions de la fiche 1.11) opérant en France et de déterminer leur contour. Depuis 1980, elle recense les liaisons de détention de capital entre sociétés au 31 décembre de chaque année, en interrogeant les entreprises qui répondent à au moins un des trois critères suivants : détenir 1,2 million d'euros ou plus de titres de participation ; employer 500 salariés ou plus ; réaliser 30 millions d'euros de chiffres d'affaires ou plus. Ces données sont complétées, depuis 1999, par les liaisons financières présentes dans la base de données Diane (coéditée par Coface-SCRL et Bureau Van Dijk). L'information sur les différentes variables économiques est issue de Suse (voir Définitions de la fiche 1.13). Les **groupes étrangers** sont ceux dont la **tête est détenue, pour plus de la moitié de son capital, par des actionnaires étrangers**. Le pays dont ils relèvent est le **pays d'implantation de la tête de groupe** (à quelques corrections manuelles près).

✓ Les **filiales** sont ici des sociétés contrôlées majoritairement (plus de 50 % du capital) par une tête de groupe, directement ou indirectement. Les filiales sont classées selon leur propre activité principale. Pour la **ventilation géographique**, la nationalité de la filiale est par convention égale au pays d'implantation de la tête du groupe qui la contrôle « ultimement ».

Pour en savoir plus

- « Les groupes étrangers en France », *Insee Première*, à paraître, 2005.
- *Les investissements directs dans la globalisation : mesures et enjeux*, actes du colloque de la Banque de France, mars 2002.
- *Loi n° 96-109* du 14 février 1996 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France.
- *Décret n° 2003-196* du 7 mars 2003 réglementant les relations financières avec l'étranger.

Les groupes étrangers en France 1.12

Activités des sociétés résidentes françaises sous contrôle étranger en 2003

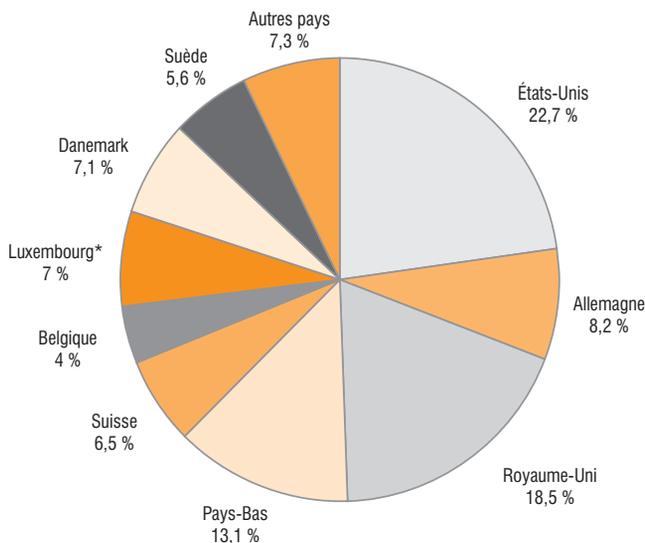
en millions d'euros

	Chiffre d'affaire en milliards d'euros		Effectif en milliers		Valeur ajoutée en milliards d'euros	
	montant	%*	montant	%*	montant	%*
Ensemble	647,0	21,6	1 935,0	13,8	133,9	17,4
dont : Industrie (hors énergie)	318,2	34,4	1 033,0	26,8	68,8	32,8
Commerce	210,7	20,1	394,6	13,1	23,2	16,7
Services	76,9	13,7	392,2	9,8	36,1	14,7
Postes et télécommunications	3,0	4,4	5,3	1,1	0,5	1,4
Conseil et assistance	27,9	14,8	138,8	11,0	10,4	13,3
Services opérationnels	26,5	27,8	151,2	18,3	18,8	35,8
Recherche et développement	2,2	35,9	5,0	14,6	0,4	22,6
Hôtels et restaurants	4,1	7,2	48,7	6,5	1,7	6,8
Ag. de voyages, act. cultur., récréa. et sport.	7,5	14,0	31,3	11,7	2,2	12,4
Services personnels et domestiques	0,9	8,8	7,1	3,9	0,3	5,2
Activités immobilières	4,6	5,8	4,8	2,0	1,8	6,0

* Les pourcentages sont relatifs au total des entreprises résidentes du secteur.
Source : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

Effectifs des filiales selon le pays d'origine des groupes étrangers en 2003

Ensemble des sociétés de services dépendantes d'un groupe étranger



* Pour plusieurs raisons, notamment fiscales, le Luxembourg accueille nombre de holdings têtes de groupes européens et internationaux pour lesquels il est difficile de déterminer le pays d'origine du capital (cf. définitions). Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des Pays-Bas.
Champ : ensemble des sociétés hors agricoles ou financières. Hors personnels intérimaires.
Source : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee)

1.13 Les entreprises libérales de services

En 2003, parmi les 539 000 entreprises libérales du tertiaire marchand, **181 000** sont spécialisées dans les **services**. Ces entreprises libérales de services emploient près de **600 000 personnes**, réalisent un chiffre d'affaires de **54 milliards d'euros** pour une valeur ajoutée d'environ 31 milliards d'euros.

Les **activités juridiques** (notaires, avocats,...) représentent 21 % des entreprises libérales de services aux entreprises, 26 % de l'emploi et le tiers de la valeur ajoutée ; pour les **activités comptables**, ces parts sont respectivement de 10 %, 21 % et 22 %. Le reste regroupe les professions libérales de conseils et assistance autres que juridiques ou comptables : les architectes, les géomètres, les métreurs, les conseillers en gestion, les ingénieurs-conseil par exemple. Ces **activités dites aussi techniques** concentrent les deux tiers des entreprises libérales de services, la

moitié de l'emploi et 45 % de la valeur ajoutée.

La **moitié des entreprises libérales** de services aux entreprises relèvent de **secteurs dits « réglementés »** (services juridiques, comptables, d'architectes, de métreurs et géomètres), lesquels concentrent 60 % de l'emploi et près des deux tiers de la valeur ajoutée des entreprises libérales de services aux entreprises. Parmi les activités techniques, certaines sont non réglementées : conseils en gestion ou en informatique, ingénieurs-conseil, études de marché et sondages. Entre 1995 et 2003, les activités non réglementées (lesquelles ne comprennent par définition que de petites unités) sont dans leur ensemble plus dynamiques que les activités organisées réglementairement : leur valeur ajoutée a doublé en valeur, tandis que la valeur ajoutée des activités de services réglementées n'a progressé que de 40 %.

Définitions

✓ Pour appréhender le champ de l'économie libérale en termes d'entreprises ou de valeur ajoutée, la notion d'« **entreprise libérale** » a été définie à partir du secteur d'activité de l'entreprise et de sa taille. Dans les **activités réglementées** (NAF 74.1A, 74.1C, 74.2A, 74.2B, 67.2Z, 52.3A et tout le secteur de la santé libérale) **toutes les entreprises sont considérées comme libérales**. Dans les **autres activités** retenues pour définir le champ de l'activité libérale (NAF 72.1Z, 72.2A, 72.2C, 74.1E, 74.1G, 74.2C, 80.4C, 80.4D et NAF 51.1 sauf 51.1P et 51.1U), les entreprises libérales sont définies de façon **conventionnelle** comme toutes les **entreprises de 0 à 19 salariés de ces secteurs**. Ce champ a été défini en concertation avec l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) et d'autres organismes et administrations.

✓ Les **professionnels libéraux** sont ceux exerçant effectivement une profession libérale, qu'ils soient indépendants, associés ou encore salariés (avocat ou médecin par exemple). Ils peuvent s'organiser réglementairement et disposer d'ordres, de compagnies ou d'organisations professionnelles, garants du respect de la déontologie professionnelle. On parle alors d'activités réglementées. Statistiquement, les notions de « professionnels libéraux » et d'« entreprises libérales » ne se recoupent que partiellement. Par exemple, la population employée par les entreprises libérales comprend tous les salariés et les non-salariés de ces entreprises. Ainsi, un avocat salarié ou un médecin salarié, professionnels libéraux, seront inclus dans la population employée par les entreprises libérales s'ils sont salariés d'une entreprise libérale (cabinet d'avocat ou laboratoire d'analyse par ex.), mais pas s'ils sont salariés d'une entreprise non libérale.

✓ La quasi-totalité des entreprises en activité doivent déclarer leurs comptes à l'administration fiscale ; elles sont alors imposées au titre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des bénéfices non commerciaux (BNC), (les activités libérales par exemple) ou des bénéfices agricoles. Ces informations, complétées par d'autres sources, sont rassemblées dans le **système unifié de statistiques d'entreprises (Suse)**. Ficus est un fichier issu de ce dispositif, il regroupe l'ensemble des entreprises (hors micro-entreprises) imposées au titre des BIC et des BNC, à l'exception des entreprises assujetties aux bénéfices agricoles et hors les exploitations agricoles soumises aux BIC.

Pour en savoir plus

- « Les chiffres-clefs des activités libérales », DCASPL, *Études et statistiques*, édition 2004.
- Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL), ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Les entreprises libérales de services 1.13

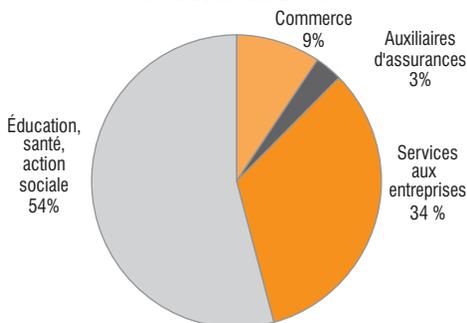
Les entreprises libérales en 2003

	Entreprises libérales		Personnel occupé		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	
	Nombre	Part / total du secteur (%)	Nombre	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)
Services (champ des activités libérales)	180 525	97,6	598 834	60,9	54 009	48,4	30 797	55,3
Activités juridiques	38 684	100,0	157 175	100,0	14 136	100,0	10 147	100,0
Activités comptables	17 771	100,0	125 842	100,0	10 237	100,0	6 709	100,0
Activités d'architecture	24 124	100,0	57 407	100,0	4 266	100,0	2 467	100,0
Mètres, géomètres	3 531	100,0	16 827	100,0	1 025	100,0	730	100,0
Conseils pour les affaires et la gestion	45 042	98,0	90 809	62,9	8 364	48,8	3 895	51,5
Ingénierie, études techniques	25 841	94,4	77 244	38,1	8 962	27,5	3 514	32,1
Études de marché, sondages	2 056	92,9	5 782	31,1	675	32,7	293	30,8
Conseils en systèmes informatiques, réalisation de logiciels	23 476	92,7	67 747	26,0	6 344	21,1	3 043	18,9
Autres secteurs :	358 335	99,8	716 360	94,8	83 406	84,5	39 577	94,8
Commerce (y compris pharmacies)	50 349	99,3	181 311	88,9	36 113	72,3	8 495	84,8
Auxiliaires d'assurances	16 567	100,0	60 944	100,0	7 203	100,0	4 259	100,0
Éducation, santé	291 419	99,9	474 105	96,7	40 090	96,4	26 823	97,6
Ensemble des entreprises libérales	538 860	99,1	1 315 194	75,6	137 415	65,3	70 374	72,2

LECTURE : dans le champ d'activités retenu pour définir l'activité libérale, 97,6 % des entreprises de services sont libérales. Ainsi, les entreprises libérales de services informatiques sont par convention celles qui emploient moins de 20 salariés. Elles représentent 92,7 % du nombre des entreprises du secteur. Les 17 771 entreprises d'activités comptables sont toutes libérales, par convention. Ces chiffres issus de sources fiscales peuvent différer légèrement des données fournies dans les fiches sectorielles de cet ouvrage, issues de sources d'enquêtes annuelles d'entreprises.

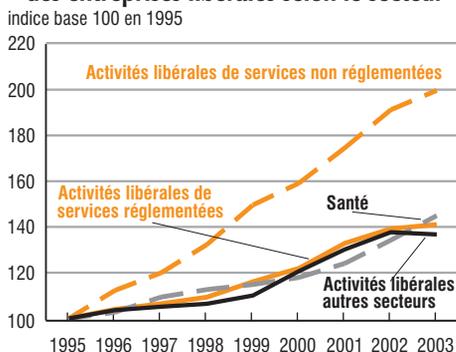
Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

Les entreprises libérales selon le secteur d'activité en 2003



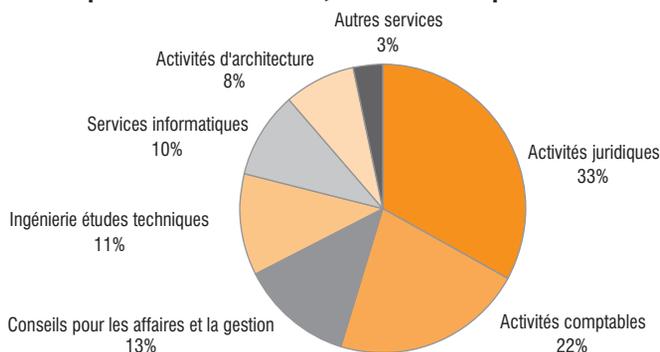
Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

Évolution de la valeur ajoutée des entreprises libérales selon le secteur



Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises libérales



source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

1.14 Les entreprises artisanales

L'approche économique de l'artisanat fait appel à la notion de « **très petites entreprises (TPE) des secteurs de l'artisanat** » qui sont des entreprises de 0 à 19 salariés dont l'activité principale est un secteur où l'artisanat est très majoritaire. Dans le secteur des services, **douze activités** sont considérées comme **majoritairement artisanales** (activités de nettoyage, ..., soins aux défunts, voir tableau). En 2003, on dénombre selon cette approche économique un peu plus de **680 000 entreprises artisanales** en France métropolitaine dans le commerce, l'industrie, le bâtiment et les services. Parmi ces entreprises, **15 %** exercent une **activité de services**, elles emploient près de 300 000 personnes (salariées et non salariées) et créent 6,2 milliards d'euros de valeur ajoutée (9 % de celle de l'ensemble des entreprises artisanales). Au sein de l'ensemble des services, le poids de l'artisanat est néanmoins faible : les **106 000 entreprises artisanales de services** représentent 6 % de l'emploi et 3 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des 746 000 entreprises de services. Plus des deux-tiers des entreprises artisanales de services relèvent des services aux particuliers, le secteur de la **coiffure** représentant à

lui seul la moitié de l'artisanat des services, tant en termes d'entreprises qu'en termes d'emplois.

Dans les services aux particuliers les entreprises artisanales représentent, tant en termes d'**emploi** qu'en termes de **valeur ajoutée**, entre 85 et 98 % de leur secteur, à l'exception de la blanchisserie de gros et des soins aux défunts, moins marqués par l'artisanat.

Dans les sept secteurs des services aux entreprises où l'artisanat est présent, les TPE ne représentent que le quart de l'emploi et un tiers environ du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Parmi ces services, trois secteurs restent malgré tout très ancrés dans l'artisanat, le **contrôle technique automobile**, les **studios et autres activités photographiques** et le **secrétariat et traduction**.

Les entreprises artisanales de services aux entreprises ont augmenté leur valeur ajoutée de 30 % en valeur entre 1995 et 2003, mais cette croissance s'est interrompue en 2000. Les entreprises artisanales de services aux particuliers, comme d'ailleurs celles du commerce, l'ont augmentée de 28 %, à un rythme de croissance plus régulier.

Définitions

- ✓ Le **champ de l'artisanat** est transversal au commerce, à l'industrie, au bâtiment et aux services.
- ✓ La **notion juridique d'artisan** est définie par la loi du n° 96-603 (06/07/1996) relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et le décret n° 98-247 (02/04/1998) relatif à la qualification artisanale au répertoire des métiers. Elle comporte deux critères : être une personne physique ou morale exerçant, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant dans la liste établie par le décret du 2 avril 1998, cette liste dénombre 383 Naf ; employer en principe un nombre maximum de 10 salariés, mais en cas de dépassement de ce seuil, et sauf demande de radiation, l'immatriculation peut être maintenue sous certaines conditions.
- ✓ Les entreprises artisanales sont inscrites au répertoire des métiers tenu par les chambres de métier et de l'artisanat. Au sein du répertoire Sirene de l'Insee, on peut isoler les entreprises artisanales et disposer d'une indication sur l'activité, selon une nomenclature articulée avec la Naf mais plus détaillée : la nomenclature d'activités française du secteur des métiers et de l'artisanat (Nafa). Pour cerner le **poids économique de l'artisanat**, on recourt à la notion de « **très petite entreprise (TPE) de l'artisanat** » définie **par convention comme une entreprise de 0 à 19 salariés exerçant son activité principale dans le champ des activités répertoriées par le décret du 2 avril 1998**, ce qui permet d'utiliser les différentes sources statistiques sur les entreprises.

Pour en savoir plus

- Arrêté du 2 janvier 2003 modifiant l'arrêté du 8 août 2001 relatif à la Nomenclature d'activités française du secteur des métiers et de l'artisanat.
- « *Les Chiffres clefs de l'artisanat* », édition 2004, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL).
- Rapport du « groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » et note Cnis n° 272/D310 du 3 décembre 2004.
- Site internet : www.pme.gouv.fr

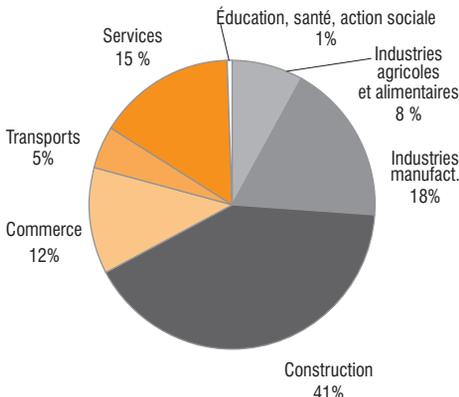
Les entreprises artisanales en 2003

	Entreprises artisanales		Personnel occupé		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	
	Nombre	Part / total du secteur (%)	Nombre	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)
Services artisanaux aux entreprises	34 645	94,0	94 498	26,3	5 308	34,0	2 670	29,8
Activités de nettoyage	10 648	86,6	43 075	16,3	1 722	21,4	1 089	18,7
Secrétariat et traduction	10 289	99,1	18 086	79,7	1 024	74,6	519	75,0
Studios et autres activités photographiques	6 218	99,7	10 986	88,5	715	83,2	280	80,3
Contrôle technique automobile	3 475	99,5	9 624	90,6	579	87,9	343	88,5
Entretien et réparation de machines de bureau et matériel informatique	1 955	94,9	4 932	28,7	481	29,2	154	23,3
Laboratoires de développement et de tirage	1 347	96,1	4 131	30,5	351	28,6	126	29,7
Services de conditionnement à façon	713	73,4	3 665	19,3	437	24,4	159	24,9
Services artisanaux aux particuliers	71 066	99,5	201 449	92,5	5 848	89,6	3 547	90,0
Coiffure	51 363	99,6	157 313	94,5	4 327	93,2	2 829	93,3
Soins de beauté	10 220	99,9	20 359	98,2	709	98,1	320	97,9
Blanchisserie, teinturerie de détail	8 926	99,3	21 112	88,7	693	86,4	333	85,2
Blanchisserie, teinturerie de gros	430	83,3	2 211	35,0	95	29,8	51	29,3
Soins aux défunts	127	99,2	454	75,4	25	65,4	14	70,8
Ensemble des services artisanaux	105 711	97,6	295 948	51,2	11 156	50,4	6 217	48,2
Autres secteurs de l'artisanat*	576 607	93,9	2 012 234	35,0	171 822	16,4	63 392	24,6
Ensemble des secteurs artisanaux	682 318	94,5	2 308 181	36,5	182 979	17,1	69 608	25,7

* Pour l'essentiel situés dans la construction (30 milliards d'euros de valeur ajoutée), l'industrie y compris industries agricoles et alimentaires (25 milliards d'euros de valeur ajoutée), et le commerce (6 milliards d'euros de valeur ajoutée).

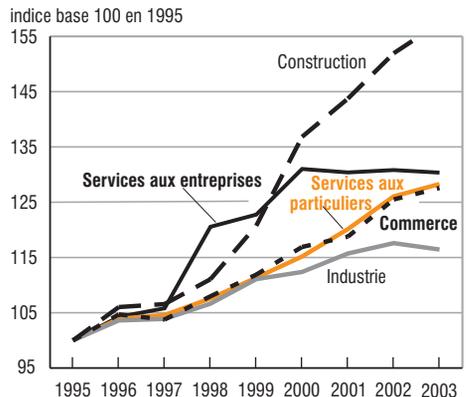
Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

Les entreprises artisanales selon le secteur d'activité en 2003



Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

Évolution de la valeur ajoutée créée par les TPE des secteurs de l'artisanat



Source : base de données fiscales Ficus, DGI - Insee - DCASPL [A1].

1.15 Les établissements

En 2004, le nombre d'**établissements employeurs** dans les services augmente de **1,1 %**, soit 6 200 unités supplémentaires (8 500 pour l'ensemble de l'économie).

La progression du nombre d'établissements est portée par le dynamisme des **services aux entreprises** (+ 1,9 %), en particulier dans les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication. Le nombre d'établissements du secteur des **télécommunications** enregistre une forte augmentation en 2004 (+ 11,9 %), confirmant la reprise observée en 2003. De même dans les **activités informatiques** où la progression est de + 2,1 % après deux années de recul.

Dans les **activités immobilières**, la croissance du nombre d'établissements retrouvée en 2003, après trois années de repli, s'accélère en 2004 (+ 1,1 % après + 0,5 % en 2003).

La progression du nombre d'établissements de **services aux particuliers** ralentit à nouveau en 2004 (+ 0,4 % après + 0,6 % en 2003), du fait du recul du nombre d'établissements répondant à la consommation « de loisirs » des ménages. En effet, les activités culturelles, récréatives et sportives ainsi que les agences de voyages perdent des établisse-

ments en 2004, après plusieurs années de croissance dynamique.

Dans les services, les **établissements** sont de **petite taille** : plus de 70 % d'entre eux emploient **moins de 5 salariés** (59 % dans les autres secteurs économiques). Parmi les 14 000 très grands établissements de 50 salariés ou plus, la moitié relèvent du secteur des services opérationnels, dont 4 000 dans le travail temporaire.

Dans les **services aux entreprises**, les grands établissements de **20 salariés ou plus** représentent **13 % de l'ensemble des établissements**. Un tiers est implanté en **Île-de-France**.

La proportion de « grands » établissements est élevée dans l'Est de la France, dans le Nord-Ouest jusqu'en Île-de-France et dans le Centre. Deux régions se distinguent, avec plus de 16 % de « grands » établissements dans les services aux entreprises : le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie.

Dans les **services aux particuliers**, la quasi-totalité des établissements emploient moins de 20 salariés (96 %) ; les quelques « grands » établissements se trouvent principalement dans la moitié Est de la France et en Île-de-France. Un tiers de ces établissements est d'ailleurs situé en Île-de-France.

Définitions

✓ L'**établissement** est « l'unité locale (usine, magasin, bureau...) située en un lieu topographiquement isolé où s'exerce l'activité de l'entreprise ». Les établissements employeurs dans les services sont les établissements dont l'activité principale est une activité de services.

✓ Le **répertoire Sirene** identifie les établissements par un n° Siret à 14 chiffres (Siren de l'entreprise assorti d'un n° d'identification complémentaire de 5 chiffres pour chaque établissement) et fournit une statistique affectée des limites signalées pour le dénombrement des entreprises (voir fiche 1.9). La source privilégiée ici pour le dénombrement selon leur taille des établissements qui emploient des salariés est donc le fichier géré par l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce).

✓ Le champ des établissements affiliés à l'Unedic exclut l'agriculture, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale, et ne prend en compte que les établissements ayant des salariés. Il est donc plus restreint que celui généralement retenu dans cette publication. En particulier, La Poste, France Télécom et la recherche publique ne font pas partie du champ de l'Unedic.

Pour en savoir plus

- « Les services en 2003, Rapport sur les comptes », *Comptes nationaux*, Insee, juin 2005 (consultable sur http://www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_95/comptes_specialises/services.htm).
- « L'emploi dans les services marchands », C. Rouquette, *Synthèses*, n° 24, Insee, avril 1999.
- « Une forte segmentation des emplois dans les activités de services », C. Cases & N. Missegue, *Économie et statistique*, n° 344, Insee, 2001.
- Site internet : www.unedic.fr/unistatis

Les établissements par tranche d'effectifs salariés en fin d'année

nombre d'établissements selon l'Unedic au 31/12/04

Secteurs	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 et plus	Total	Évol. (en %) 2004/2003
Activités immobilières*	120 446	7 980	2 181	1 078	348	55	132 088	1,1
Services aux entreprises	111 720	39 989	19 119	13 933	9 278	2 257	196 296	1,9
Postes et télécommunications**	1 158	391	283	240	107	63	2 242	9,4
Activités de poste et de courrier	292	129	99	85	16	2	623	3,3
Télécommunications	866	262	184	155	91	61	1 619	11,9
Conseils et assistance	75 484	28 680	12 788	7 366	2 930	640	127 888	2,4
Activités informatiques	9 315	3 679	2 123	1 686	838	210	17 851	2,1
Services professionnels	30 251	12 488	5 495	2 325	448	81	51 088	1,7
Administration d'entreprises	8 548	3 209	1 189	892	397	130	14 365	7,8
Publicité et études de marché	6 113	2 416	1 028	714	607	94	10 972	-0,8
Architecture, ingénierie, contrôle	21 257	6 888	2 953	1 749	640	125	33 612	2,5
Services opérationnels	34 115	10 571	5 845	6 142	6 113	1 506	64 292	0,8
Location sans opérateur	4 678	1 979	915	474	198	22	8 266	1,1
Sélection et fourniture de personnel	2 054	1 021	990	1 884	3 409	704	10 062	1,7
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	26 773	7 159	3 519	3 281	2 185	749	43 666	0,4
Assainissement	610	412	421	503	321	31	2 298	2,5
Recherche et développement	963	347	203	185	128	48	1 874	1,1
Services aux particuliers ***	169 592	44 544	15 677	8 018	1 869	190	239 890	0,4
Hôtels et restaurants	87 767	28 430	11 047	5 892	1 157	102	134 395	1,5
Agences de voyages	4 904	1 628	478	252	84	15	7 361	-0,3
Activités culturelles, récréatives et sportives	34 084	6 253	2 645	1 522	492	68	45 064	-2,4
Activités audiovisuelles	2 942	993	466	341	123	25	4 890	0,7
Autres activités culturelles, récréatives et sportives	31 142	5 260	2 179	1 181	369	43	40 174	-2,8
Services personnels	42 837	8 233	1 507	352	136	5	53 070	0,4
Ensemble des services	401 758	92 513	36 977	23 029	11 495	2 502	568 274	1,1
Autres activités économiques	568 393	205 181	96 960	66 208	29 512	5 884	972 138	0,2
Ensemble des activités économiques	970 151	297 694	133 937	89 237	41 007	8 386	1 540 412	0,6

* Y compris la location immobilière.

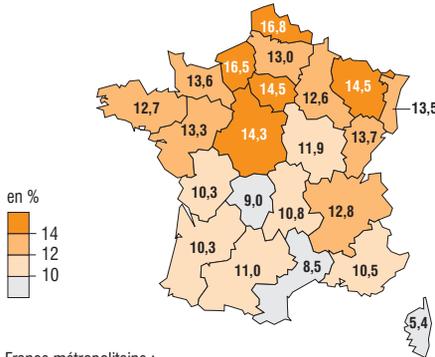
** Hormis La Poste et France Télécom.

*** Hormis Services domestiques.

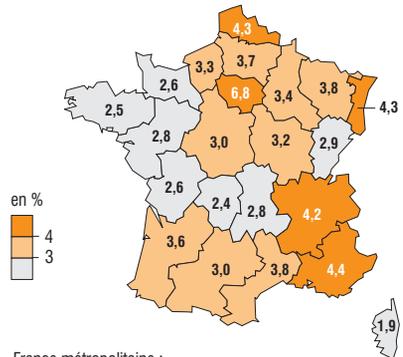
Source : Unedic (cf. définitions).

Services aux entreprises

Part des établissements de 20 salariés et plus selon l'Unedic



Services aux particuliers



Source : Unedic (cf. définitions).

1.16 Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée

En 2003, le **chiffre d'affaires** de l'ensemble des entreprises des services marchands est évalué à **486 milliards d'euros**. Les deux tiers proviennent des services aux entreprises, un cinquième des services aux particuliers et un huitième des activités immobilières.

L'ensemble des entreprises de services marchands dégage **239 milliards d'euros de valeur ajoutée**. Les services aux entreprises y contribuent pour 69 %, dont plus de la moitié du fait des activités de conseil et assistance. Les services aux particuliers participent pour près de 19 %, principalement grâce aux hôtels et restaurants. Si les activités immobilières ne regroupent qu'un petit nombre d'entreprises, elles génèrent néanmoins 10 % de la valeur ajoutée totale.

Sur l'ensemble des services, la valeur ajoutée représente 49 % du chiffre d'affaires. Les auxiliaires d'assurances, les services personnels et la promotion et gestion immobilières dégagent une forte valeur ajoutée relativement au montant de chiffre d'affaires généré.

Les **consommations intermédiaires** utilisées par les entreprises de services marchands s'élèvent à 253 milliards d'euros, soit 52 %

du chiffre d'affaires. Dans les seuls services aux particuliers, cette part est plus forte (58 %). Elle est maximum pour les agences de voyages (85 %), les achats de voyages figurant dans les dépenses des agences. Dans l'audiovisuel, les consommations intermédiaires sont également importantes. Depuis une quinzaine d'année, la **part des services** dans l'activité économique a progressé dans toutes les **régions françaises**. En 2003, trois régions totalisent plus de la moitié de la valeur ajoutée nationale des services marchands : l'Île-de-France arrive nettement en tête en concentrant 36 % de la valeur ajoutée des services marchands, suivie de loin par les régions Rhône-Alpes (9 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (7 %). Dans cinq régions – Île-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Nord - Pas-de-Calais et Alsace – les services aux entreprises contribuent pour plus de 14 % à la valeur ajoutée régionale. En raison notamment de leur attrait touristique, les régions littorales de l'ouest et du sud de la France et l'Île-de-France sont celles où la part des services aux particuliers dans la valeur ajoutée régionale est la plus forte.

Définitions

✓ Le **chiffre d'affaires** est le montant des ventes réalisées par l'entreprise avec des tiers dans l'exercice de son activité normale et courante. Il inclut les reventes en l'état de biens et de services, les prestations rétrocedées et sous-traitées. Il exclut la production stockée, non encore vendue (études ou prestations de services en cours), tout comme la production immobilisée faite en propre pour l'entreprise et non destinée à la vente immédiate (films, programmes TV, logiciels...). La notion de **production élargie** est obtenue en ajoutant production stockée et production immobilisée au chiffre d'affaires.

✓ Les **consommations intermédiaires** représentent une partie des charges d'exploitation d'une entreprise. Elles sont constituées des utilisations de marchandises ou de matières premières (achats corrigés des variations de stocks), et des autres achats et charges externes.

✓ La **valeur ajoutée** (au prix du marché) est un **solde** qui s'obtient **en soustrayant les consommations intermédiaires de la production élargie**. Cette notion, empruntée à la Comptabilité nationale, mesure la différence entre la production et le recours à des biens et services extérieurs. Cet indicateur est utilisé pour évaluer l'importance économique d'une entreprise et observer son développement.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « La France et ses régions », Insee, édition 2004-2005, décembre 2004.
- « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003 », *Insee Première*, à paraître.
- « Concentration géographique des activités et spécialisation des départements français », *Économie et Statistique*, n° 326-327, 1999 - 6/7.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée 1.16

Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée

en millions d'euros

	Chiffre d'affaires	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
Ensemble des services	485 663	252 635	239 008
Activités financières*			
Auxiliaires d'assurances	7 796	2 407	5 392
Services aux entreprises	319 300	156 948	165 191
Télécommunications et courrier**	51 941	27 247	26 114
Conseil et assistance	177 416	93 086	85 544
Services opérationnels	89 943	36 615	53 534
Services aux particuliers	99 892	57 754	44 087
Hôtels restaurants	57 685	30 741	26 985
Agences de voyages	11 822	10 044	1 787
Activités audiovisuelles	19 956	12 946	8 884
Agences de presse	852	358	516
Services personnels	9 578	3 666	5 915
Activités immobilières	58 676	35 526	24 338
Location immobilière	31 641	24 918	7 697
Promotion et gestion immobilières	27 035	10 608	16 640

* Les activités financières ne sont pas dans le champ de l'EAE Services, exception faite des auxiliaires d'assurance.

** Hormis La Poste.

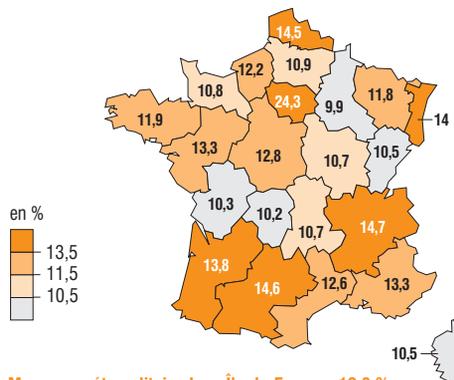
Note : il n'y a pas d'égalité comptable entre chiffre d'affaires, consommation intermédiaire et valeur ajoutée. En effet le chiffre d'affaire exclut la production stockée et la production immobilisée (cf. définitions) qui permettent de passer au concept de production élargie. L'égalité comptable se vérifie entre production élargie, consommation intermédiaire et valeur ajoutée (production élargie – consommation intermédiaire = valeur ajoutée).

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Part dans la valeur ajoutée en 2003

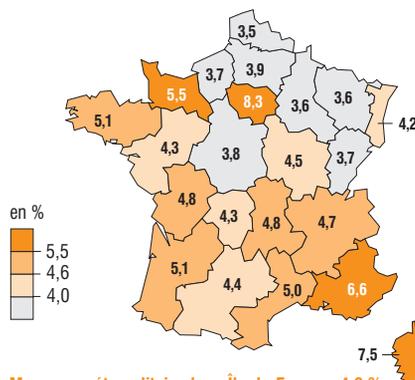
des services aux entreprises

VA des services aux entreprises sur VA totale



des services aux particuliers

VA des services aux particuliers sur VA totale



Source : comptes régionaux, Insee.

1.17 Panorama des services aux particuliers

Les **services aux particuliers** génèrent en 2003 un chiffre d'affaire de **100 milliards d'euros** et une valeur ajoutée de **44 milliards d'euros**, soit 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) [1]. Un actif sur vingt (soit 1,3 million de personnes) y est employé dans des métiers aussi divers que la restauration, la coiffure ou l'audiovisuel. Le secteur est **peu concentré** : les entreprises de moins de 10 salariés réalisent 41 % du chiffre d'affaires total alors que celles de 250 salariés ou plus n'en réalisent que 24 %. Les services aux particuliers sont essentiellement des services de proximité, assez bien répartis sur l'ensemble du territoire. Les régions touristiques, comme celles du sud et de l'ouest de la France ou comme l'Île-de-France, en sont cependant mieux pourvues.

L'activité des **services aux particuliers stagne depuis 2002** avec moins de 1 % de croissance annuelle, rythme inférieur à celui de l'économie dans son ensemble. Seules les **activités audiovisuelles croissent à un rythme soutenu** (+ 2,8 % en 2003 et + 5,1 % en 2004) favorisé par la production de films, le marché des DVD, la radio et la télévision. L'activité des agences de voyage qui avait ralenti en 2003, à cause de la mévente des voyages « tout compris » pour les destinations lointaines, est repartie en 2004. Par contre, la baisse de la

fréquentation étrangère et le raccourcissement des séjours des Français ont pesé sur l'activité des hôtels et restaurants (- 0,5 % en 2003 et - 0,8 % en 2004). L'activité dans les services personnels est en recul en 2003 et 2004 à cause de la blanchisserie-teinturerie et de la coiffure.

Les **rémunérations annuelles sont plus faibles que celles des services aux entreprises et des activités immobilières**, soit 19 620 euros en moyenne par actif occupé. Les salariés sont en général moins qualifiés : trois quarts des salariés sont employés ou ouvriers contre 60 % seulement dans l'ensemble des services [2]. Les agences de presse et l'audiovisuel sont les activités où les salariés sont les mieux rémunérés : plus de 40 000 euros par an. Les salariés les moins bien payés sont ceux des services personnels : principalement dans les blanchisseries, la coiffure et les salons de beauté.

Les **non-salariés occupent une place importante**, une personne sur cinq dans l'ensemble, et près d'une personne sur trois dans les services personnels. Les artisans-commerçants sont très présents dans les cafés, les soins de beauté et la coiffure (où ils représentent plus des trois-quarts des effectifs).

Définitions

- ✓ Les services aux particuliers recouvrent 37 secteurs qui sont regroupés dans les trois catégories d'activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes (voir l'annexe 1) : hôtels et restaurants, activités culturelles, récréatives et sportives (ici audiovisuel et agences de presse), services personnels et domestiques (ici services personnels). Ils excluent une partie des activités culturelles, récréatives et sportives ainsi que les services domestiques (non interrogés dans l'Enquête annuelle d'entreprise). On y adjoint par contre les agences de voyages qui sont classées dans les transports dans la nomenclature officielle.
- ✓ Afin d'**alléger significativement la charge statistique** des entreprises, en limitant le nombre de celles qui sont interrogées, les questionnaires de l'Enquête annuelle d'entreprise dans les services sont désormais adressés chaque année aux seules grandes entreprises (celles d'au moins 30 salariés ou 5 millions d'euros de chiffre d'affaires) dont l'importance individuelle oblige à les inclure dans l'enquête. En dessous de ce seuil, les entreprises sont enquêtées par sondage une année sur deux en fonction de leur activité principale.
- ✓ Dans le cadre de cette **alternance**, les petites entreprises des secteurs des services aux particuliers et de l'immobilier n'ont pas reçu de questionnaire concernant l'année 2003. À défaut de données d'enquête, les données comptables publiques sont utilisées.
- ✓ Depuis le 1er janvier 2003, la nomenclature permet de mieux identifier certaines activités (voir l'annexe 2).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », document de travail n° E2005 / 06, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Site internet : www.insee.fr
- [1] Tableaux de l'Économie Française 2004/2005, Insee, 2004.
- [2] Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), 2003.

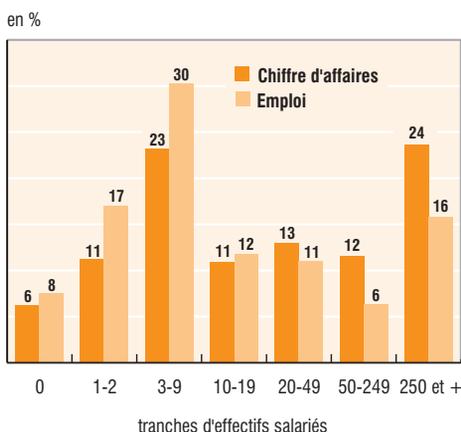
Panorama des services aux particuliers 1.17

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services aux particuliers	305 446	1 262 448	4,1	19,6	99 879	44 079	48,8	4,0
Hôtels et restaurants	195 479	876 429	4,5	18,1	57 672	26 977	55,6	4,3
Agences de voyages	4 105	42 940	10,5	25,8	11 822	1 787	60,7	2,1
Audiovisuel	9 325	73 294	7,9	42,5	19 956	8 884	54,6	5,3
Agences de presse	1 305	7 891	6,0	47,2	852	516	44,9	2,6
Services personnels	95 232	261 894	2,8	15,2	9 578	5 915	33,8	2,8

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

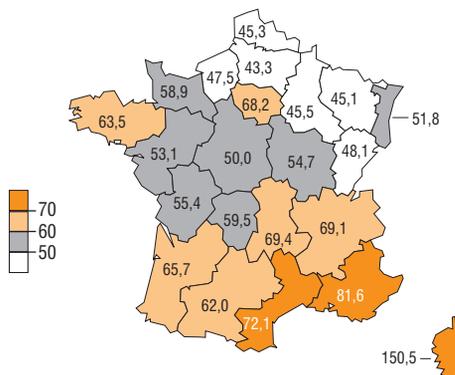
Chiffre d'affaires et emploi



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

L'accès aux services aux particuliers selon les régions en 2004

Nombre d'établissements pour 10 000 habitants

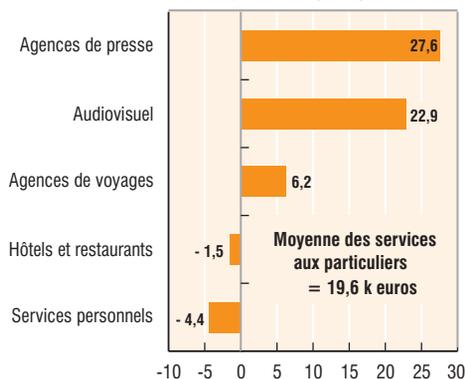


France métropolitaine : 61,4 étabts pour 10 000 hab.

Source : Sirene au 01/01/04, estimations localisées de population, Insee.

Les rémunérations dans les services aux particuliers

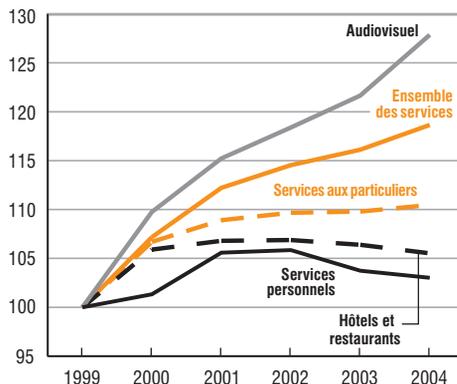
écarts par rapport à la rémunération brute annuelle moyenne des services aux particuliers (en k€)



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.18 Panorama des activités immobilières

Les 76 200 entreprises de l'**immobilier** réalisent un chiffre d'affaires de **59 milliards d'euros** et emploient 278 000 personnes. La valeur ajoutée de cette activité **représente moins de 2 % du produit intérieur brut** [1]. Les entreprises de l'immobilier s'adressent en premier lieu à une clientèle de particuliers (agences immobilières, promotion immobilière et location de logements), en second, à une clientèle d'entreprises (promotion immobilière de bureaux et location de terrains). Le secteur est constitué en **majorité de petites entités** (les entreprises de moins de 10 salariés réalisent près de la moitié du chiffre d'affaires global) et occupe de nombreux non-salariés (une personne sur six).

Après un léger ralentissement en 2001, l'immobilier croît au rythme soutenu de + 2,8 % en volume en moyenne annuelle entre 2002 et 2004, supérieur à celui des autres services. Cette évolution est largement due à la promotion immobilière de logement qui évolue sur la même période de + 8,5 % par an en moyenne. Les ventes de logements neufs ont atteint des niveaux exceptionnels en 2003 et 2004 avec plus de 100 000 logements vendus. La faiblesse des taux d'intérêt [2] et le dispositif Robien ont dynamisé la demande des

ménages en logements neufs que ce soit pour un investissement propre ou locatif. Pour acquérir un logement, les ménages sont prêts à s'endetter : en 2004, ils sont 29 % à avoir un crédit immobilier, soit 2,1 % de plus qu'en 2003 et la durée moyenne des crédits s'allonge (15,5 ans en 2003 soit 4,5 ans de plus qu'en 1992).

L'activité des agences immobilières progresse en volume de 3,6 % par an en moyenne sur la même période, l'année 2004 étant nettement en retrait. Les agences immobilières pâtissent en 2003 d'une légère dégradation du marché de l'ancien. En 2004, la hausse des prix de vente (+ 4,8 % après des accroissements compris entre + 3 % et + 3,5 % entre 2001 et 2003) n'est pas favorable au nombre de transactions.

Le secteur des entreprises immobilières est constitué de petites structures, mais du fait de ses activités, l'**investissement y est très élevé** : 76 800 euros par personne occupée et par an (soit sept fois l'investissement moyen des services aux entreprises). Les entreprises de la location immobilière (HLM y compris), qui acquièrent des biens immobiliers pour les louer, concentrent la majeure partie de cet investissement (169 000 euros par personne occupée).

Définitions

✓ Les **activités immobilières** (ou secteur de l'**immobilier**) recouvrent deux activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 114 postes (voir l'annexe 1) : la **location immobilière** qui est la mise à disposition d'un logement, acquis le plus souvent pour compte propre, pour une longue durée quelle qu'en soit la forme juridique (location à bail ou non) ; la **promotion et la gestion immobilière** qui consistent à réunir les moyens juridiques, financiers et techniques afin de construire (ou réhabiliter) des immeubles ou d'implanter des infrastructures, en vue notamment de leur vente.

✓ La **stratégie d'alternance**, contribuant à l'allègement de la charge statistique, est pratiquée pour les activités immobilières en même temps que pour les services aux particuliers (voir la fiche 1.17).

Pour en savoir plus

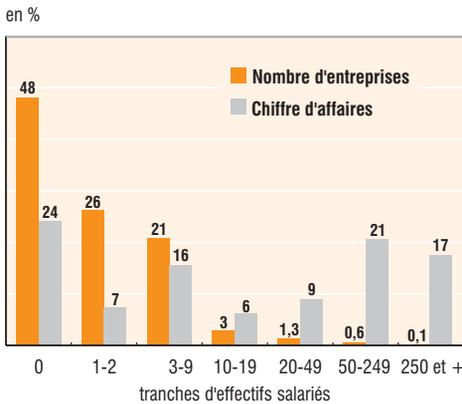
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] Tableaux de l'Économie Française 2004/2005, *Insee*, septembre 2004.
- [2] Fédération bancaire française (FBF), site internet : www.fbf.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Immobilier	76 206	277 811	3,6	27,7	58 644	28 903	40,3	76,8
Promotion et gestion immobilières	63 315	180 131	2,8	29,9	31 610	12 263	40,2	9,6
Promotion immobilière de logements	5 478	17 068	3,1	39,0	7 042	1 749	32,8	10,5
Autres activités de promotion	18 522	28 898	1,6	33,0	11 943	3 320	24,5	30,0
Gestion immobilière	39 315	134 166	3,4	28,4	12 624	7 194	48,5	7,0
Location immobilière	12 891	97 680	7,6	24,2	27 035	16 640	41,3	169,1
Hors HLM	12 555	42 238	3,4	26,0	14 079	8 571	39,7	315,7
HLM	336	55 442	165,0	23,0	12 956	8 069	99,1	80,7

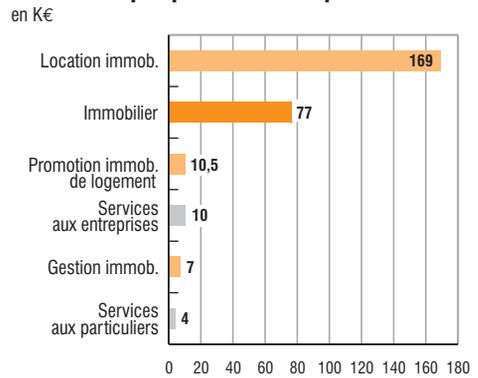
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

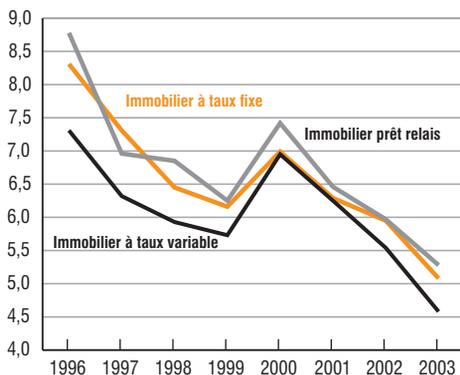
Investissement moyen par personne occupée



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution du coût du crédit (y compris assurances)

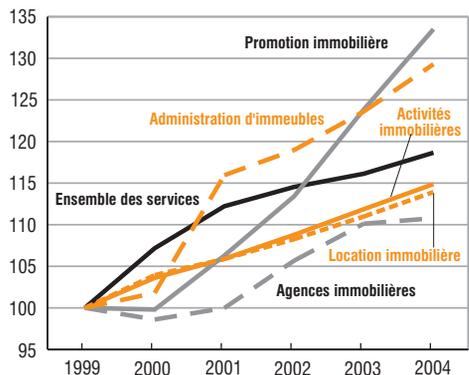
moyenne des taux (%) des principales banques françaises



Source : Fédération des banques françaises (FBF).

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

1.19 Panorama des services aux entreprises

Les **services aux entreprises** représentent à eux seuls, avec **327 milliards d'euros** de chiffre d'affaires et 171 de valeur ajoutée en 2003, **11 % du produit intérieur brut** (PIB) français [1]. **Un actif sur dix** (soit 2,9 millions de personnes) travaille dans ces secteurs qui regroupent 364 000 entreprises.

Après quelques années d'une croissance plus forte que celle du PIB, la production en volume des **services aux entreprises** ralentit fortement en 2003 (+ 0,9 %) pour reprendre un rythme plus soutenu en 2004 (+ 2,3 %). Les postes et télécommunications restent les activités les plus dynamiques grâce au succès de la téléphonie mobile et de l'internet haut débit. Après une faible croissance en 2002 et 2003, les services de conseil et assistance retrouvent leur rythme en 2004 soutenus par les services informatiques et surtout, l'infogérance. L'activité dans les services opérationnels décroît en 2003 et progresse légèrement en 2004 : l'assainissement est toujours resté très dynamique mais les autres secteurs ont connu une année 2003 difficile.

Les **services aux entreprises sont très concentrés** : les entreprises de 250 salariés ou plus réalisent près des deux cinquièmes du chiffre d'affaires total alors que celles de moins de 10 salariés (90 % du total des entreprises), seulement le quart.

Par rapport à d'autres secteurs de l'économie, les **salariés sont**, en moyenne, plu-

tôt bien rémunérés dans les services aux entreprises : **30 600 euros bruts par an**. Les activités de télécommunication et de conseil versent un salaire moyen annuel de 38 600 euros par salarié. Parmi elles, ce sont les salariés de l'administration d'entreprises qui sont les mieux rémunérés (54 000 euros en moyenne par an). Les employés des services opérationnels gagnent, en moyenne, 22 500 euros. La sécurité et le nettoyage versent les salaires les plus faibles.

Les services aux entreprises réalisent **8 % de l'investissement français**, avec un **taux d'investissement de 14 %**. Deux entreprises sur cinq investissent, elles le font alors pour un montant moyen de 10 500 euros par an et par personne occupée. L'investissement est important dans les secteurs de la location où le matériel à acquérir, souvent coûteux, doit toujours être renouvelé.

Les **exportations** des entreprises des services aux entreprises sont relativement importantes car elles représentent **16 % du chiffre d'affaires** des entreprises **exportatrices**. Les situations sont cependant très disparates selon les secteurs : dans la publicité ou l'informatique, beaucoup d'entreprises exportent mais pour des montants relativement faibles ; au contraire, dans l'administration d'entreprises ou la location, peu d'entreprises exportent mais les montants sont élevés.

Définitions

✓ Les **services aux entreprises** recouvrent ici trois des quatre catégories d'activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes (voir l'annexe 1) : postes et télécommunications (à l'exclusion de La Poste), conseil et assistance, et services opérationnels, la quatrième, recherche et développement, n'est pas prise en compte. Par contre, on leur adjoint les auxiliaires d'assurance qui font partie des activités financières.

✓ Le **taux d'investissement** est le rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

✓ Les **fiches de la seconde partie** sont organisées selon une nomenclature plus détaillée en 114 postes, en retenant les secteurs les mieux placés en termes de chiffre d'affaires ordonnés selon leur poids dans le chiffre d'affaires total (voir le graphique 2). Afin de conserver la cohérence de la classification à un niveau plus détaillé, l'ordre de la NAF est maintenu au sein de chacun de ces groupes d'activités.

✓ Les résultats présentés dans cette édition font référence à la nomenclature en vigueur au 1er janvier 2003, la nomenclature ayant légèrement évolué afin de mieux distinguer certaines activités (voir l'annexe 2).

Pour en savoir plus

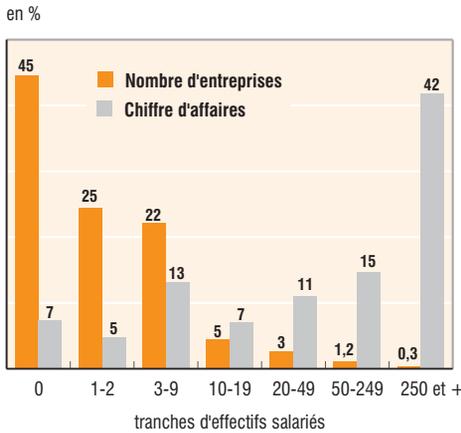
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Site internet : www.insee.fr
- [1] Tableaux de l'Économie Française 2004/2005, Insee, 2004.

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services aux entreprises	364 128	2 901 289	8,0	30,6	327 096	170 584	38,1	10,5
Postes et télécommunications	2 500	161 975	64,8	38,6	51 941	26 114	51,2	50,7
Conseil et assistance	254 275	1 337 491	5,3	38,4	177 416	85 544	37,4	5,1
Services opérationnels	84 913	1 321 337	15,6	22,5	89 943	53 534	42,4	9,7
Auxiliaires financiers et d'assurance	22 440	80 485	3,6	30,3	7 796	5 392	28,2	2,3

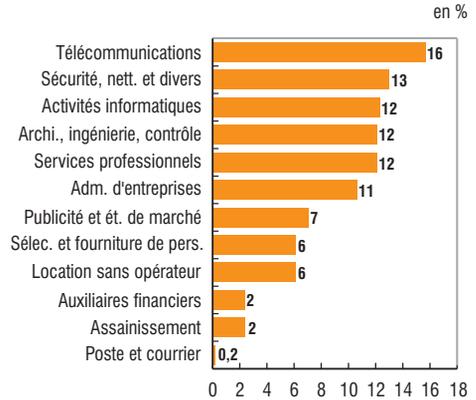
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

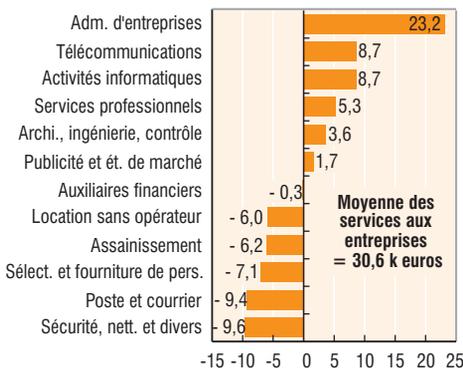
Les secteurs dominants en termes de chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Disparités des rémunérations

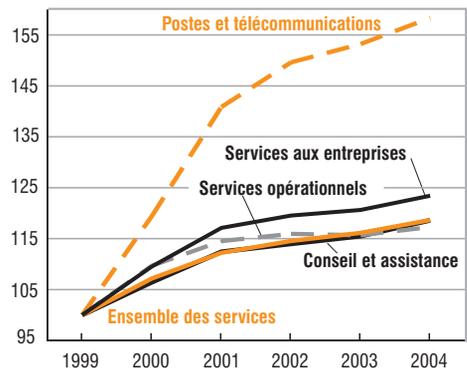
Écarts par rapport à la rémunération moyenne des services aux entreprises (en k€)



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, base 2000, Insee.

2 Déchiffrer les secteurs

Chaque secteur est présenté sur une double page. Les fiches sont ordonnées en fonction du poids du secteur dans les services aux entreprises (cf. fiche 1.19).

Faisant face à la page de commentaire qui présente de manière synthétique la structure du secteur ainsi que ses évolutions récentes, la page de droite illustre le secteur en chiffres et graphes.

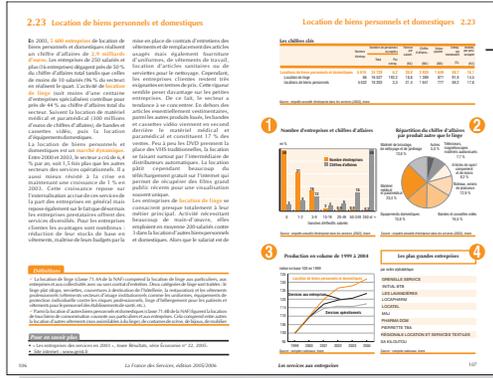
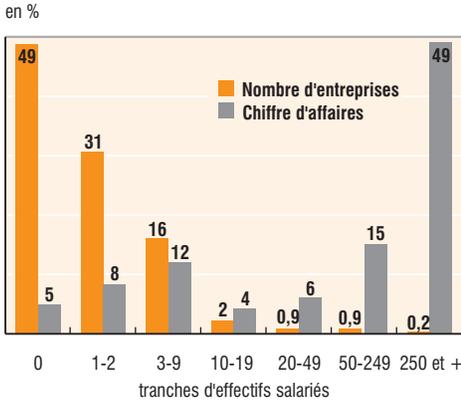


TABLEAU	Les chiffres clés	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
			Total	Par entrep.					
Location de biens personnels et domestiques									
Location de linge									
Location de biens personnels									
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.									
Nombre d'entreprises									
Nombre de personnes occupées									
Personnel occupé moyen en équivalent temps plein (salariés, non-salariés, apprentis, temps partiel et temps complet)									
Nombre moyen de personnes occupées par entreprise									
Rémunération annuelle moyenne par salarié									
Rapport des salaires bruts versés au cours de l'exercice (inclus les cotisations sociales à la charge du salarié, mais hors avantages en nature) à l'effectif salarié annuel moyen (en équivalent temps plein)									
Chiffre d'affaires hors taxes									
(cf. fiche 1.16)									
Valeur ajoutée									
Chiffre d'affaires augmenté de la variation des stocks, de la production immobilisée et diminué des consommations intermédiaires totales (cf. fiche 1.16)									
Part des entreprises ayant investi									
Nombre d'entreprises du secteur ayant réalisé des investissements corporels (terrains, bâtiments, matériels, mobilier, etc.) rapporté à l'ensemble des entreprises du secteur									
Investissement moyen par personne occupée									
Rapport du montant des investissements corporels des entreprises ayant investi (y compris les cessions) au nombre de personnes occupées de ces entreprises									

Sous le tableau des Chiffres clés figurent, en général, deux graphes récurrents à chacune des fiches (figures 1 et 3), un graphique spécifique au secteur (figure 2) et la liste des plus grandes entreprises du secteur (figure 4).

1

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

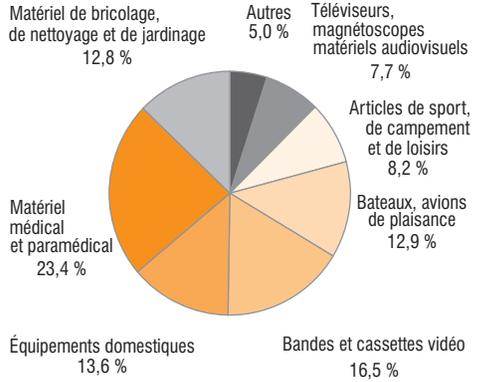


Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Pour les parts inférieures à 2 %, la précision apportée est de une décimale.

2

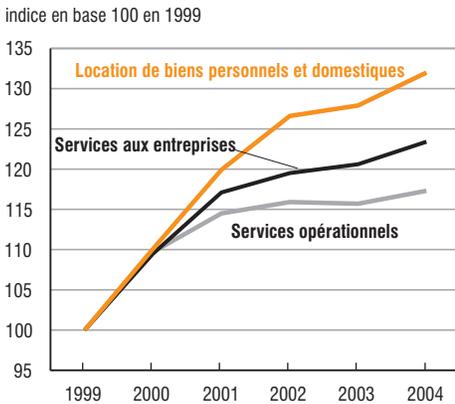
Répartition du chiffre d'affaires par produits autre que le linge



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

3

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Ce graphique présente l'évolution de la production effective en volume de la branche en base 2000 (cf. Définition de la branche, fiche 1.2, et de l'évolution en volume, fiche 1.3). La série porte sur la période 1999 à 2004. L'indice est calculé au prix de l'année précédente, chaîné en base 2000.

Les plus grandes entreprises

4

par ordre alphabétique

GRENELLE SERVICE
 INITIAL BTB
 LES LAVANDIÈRES
 LOCAPHARM
 LOCATEL
 MAJ
 PHARMA DOM
 PIERRETTE T.B.A.
 RÉGIONALE LOCATION ET SERVICES TEXTILES
 SA KILOUTOU

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Au sein de chaque secteur, les entreprises enquêtées de l'EAE (Enquête annuelle d'entreprise) sont classées selon le chiffre d'affaires et selon le nombre de salariés, puis selon la somme de ces deux rangs. Dans certains secteurs, ces listes ont été révisées en fonction d'informations extérieures à l'EAE. La liste obtenue, d'au plus dix entreprises, est publiée selon l'ordre alphabétique pour préserver la confidentialité. L'unité étant l'entreprise, et non le groupe, un même groupe peut être cité plusieurs fois.

2.1 Services de télécommunications

En 2003, les **services de télécommunications** demeurent le secteur le plus dynamique des services aux entreprises ; 1 200 entreprises réalisent au total un chiffre d'affaires de **51,4 milliards d'euros** et emploient 155 000 personnes. Après une forte expansion de la production en volume jusqu'en 2001, l'activité annuelle des services de télécommunications croît de façon moindre. La croissance du secteur est portée par les vagues d'innovation : troisième génération des services mobiles (UMTS), exploitation des potentialités de l'internet haut débit (ADSL), technologies de substitution à la boucle locale. La libéralisation du secteur se poursuit.

Les **services de téléphonie fixe et mobile** concourent à 88 % du chiffre d'affaires et regroupent 91 % des effectifs. De plus en plus de foyers résilient leur abonnement fixe (33,9 millions d'abonnés fin 2003) au profit d'un abonnement à un mobile (40,9 millions au 30 juin 2004). Après un fort ralentissement en 2002, lié à la saturation du marché, le nombre d'abonnés aux mobiles a rebondi en 2003 (+ 8 %), en grande partie grâce aux offres commerciales des opérateurs et à la nouvelle génération des téléphones mobiles avec appareil photo numérique intégré. Les SMS contribuent aussi à l'essor de la téléphonie mobile : près de 8,5 milliards de SMS ont été envoyés en 2003. Les entreprises de télé-

phonie engagent toujours de lourds investissements, à hauteur de 8 milliards d'euros.

Les **fournisseurs d'accès** à l'internet et les opérateurs proposant des **services d'interconnexion** et des **services avancés** représentent 17 % des entreprises de télécommunications et près de 4 % du chiffre d'affaires total. Grâce au déploiement de la fibre optique sur le réseau par l'opérateur historique, l'offre de connexion à l'internet haut débit s'adresse fin 2004 à 90 % de la population, au lieu de 79 % un an plus tôt. Le haut débit incite la clientèle à quitter progressivement le bas débit. Fin 2004, les 6,5 millions d'abonnés au haut débit représentent plus de la moitié du parc français total.

Cent trente entreprises sont spécialisées dans les services de **transmission d'émissions de radio et de télévision** ; elles réalisent au total 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Fin 2003, un quart des foyers français équipés d'un téléviseur reçoit une offre de télévision payante. Au 31 mars 2004, le câble couvre un tiers de la population française, 3,8 millions de foyers sont abonnés. 94,5 % d'entre eux reçoivent la télévision câblée, un quart ayant choisi l'offre numérique, les trois autres quarts l'offre analogique. Les quatre principaux opérateurs du câble doivent faire face à la concurrence du satellite, de l'ADSL et de la télévision numérique terrestre hertzienne.

Définitions

✓ Les **services de télécommunications** (classe 64.2 de la NAF) sont l'ensemble des procédés de transmission d'informations à distance par tout moyen électrique, radioélectrique, optique ou électromagnétique.

✓ Ils se décomposent en services de téléphonie fixe et mobile (téléphonie, radiomessagerie, transmission de données, gestion de flotte de véhicules...) ; services de télécommunications sur réseaux fixes (réseaux d'affaires spécialisés...), services à valeur ajoutée et services dits intermédiaires (fourniture d'accès au réseau internet, messagerie et information électronique, gestion de réseaux pour compte de tiers, interconnexion...) ; et enfin en services de radiodiffusion et de télédiffusion (téléconférences, transmission d'émissions de radio et de télévision par voie hertzienne, par satellite ou par câble).

Pour en savoir plus

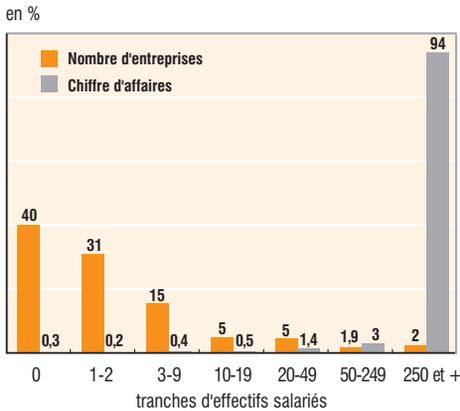
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/tr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « Le marché des télécommunications en 2003, boom des SMS, essor prometteur de l'internet haut débit », *Insee Première* n° 1037, 2005.
- Sites internet :
www.arcep.fr (ou www.art-telecom.fr)
www.aform.org
www.afa-france.com

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Télécommunications	1 239	154 783	125	39,3	51 418	25 873	59,7	52,2
Téléphonie fixe et mobile	760	140 750	185	38,6	45 429	23 581	66,1	48,0
Fournisseurs d'accès à internet, serv. avancés	215	2 926	14	47,7	1 997	277	52,6	24,5
Transmission d'émissions de radio et TV	127	7 157	56	42,9	2 585	1 508	48,0	164,2
Autres activités de télécommunication	137	3 950	29	50,9	1 407	507	46,7	6,8

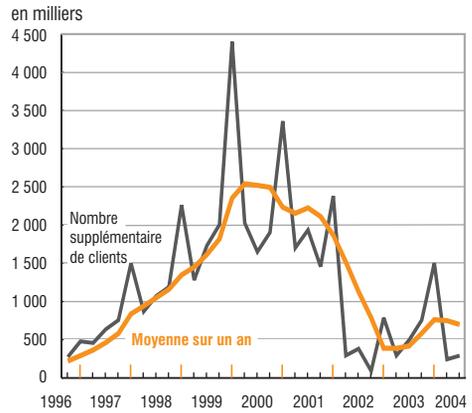
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



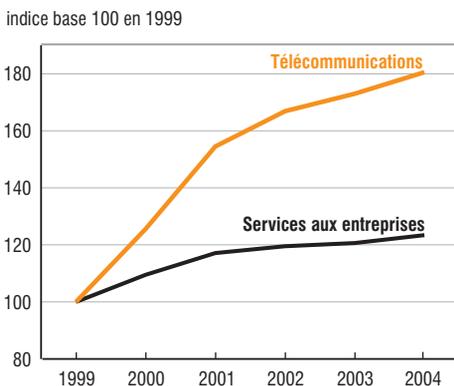
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nouveaux abonnés aux mobiles



Source : Arcep, Observatoire des mobiles.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- BOUYGUES TELECOM
- CÉGÉTEL
- EQUANT FRANCE SA
- FRANCE TÉLÉCOM
- NEUF TÉLÉCOM
- ORANGE FRANCE
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE - SFR
- SOCIÉTÉ TRANSPAC
- TDF
- WANADOO FRANCE
- 9 TÉLÉCOM ENTREPRISE

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.2 Services juridiques

En 2003, les **services juridiques** regroupent 35 000 entreprises et emploient 146 000 personnes. C'est un des secteurs les plus importants des services aux entreprises. Il réalise un chiffre d'affaires de **15 milliards d'euros** et dégage une valeur ajoutée de 12 milliards d'euros. Le secteur est composé surtout de petites structures : 91 % des entreprises de moins de 10 salariés génèrent la moitié du chiffre d'affaires. Le nombre de non-salariés, majoritairement des professions libérales, est près de 3 fois plus élevé que pour l'ensemble des services aux entreprises.

Le contexte d'ensemble est favorable à l'activité juridique : la multiplication des fusions et acquisitions d'entreprises ayant une dimension européenne, le développement des échanges entre les états membres, ainsi que la complexité des différents systèmes juridiques européens encouragent les différentes professions juridiques à développer leurs compétences et expertises dans ces domaines.

L'activité du secteur progresse de 1,2 % en 2003 et de 3,5 % en 2004. Les avocats diversifient leur activité grâce au conseil aux entreprises, notamment dans le droit fiscal, le droit social et le droit des sociétés depuis la mise en place de la nouvelle fonction d'avocat intégrant la profession de conseil juri-

dique. La progression du nombre de transactions immobilières, surtout dans le neuf, a été profitable aux notaires. Les actes notariés sur les transactions de biens immobiliers représentent environ la moitié de leur chiffre d'affaires.

Les **avocats et conseils juridiques** rassemblent 72 % des entreprises du secteur et génèrent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires. Ils exercent principalement à titre individuel. Cette modalité diminue progressivement au profit de structures en société qui bénéficient de régimes fiscaux avantageux et permettent de rassembler des capitaux dans un contexte de concurrence forte de la part des grands groupes étrangers. La profession se féminise, 47 % des avocats sont des femmes en 2003, soit 3 points de plus qu'en 1999 [1].

Les **notaires** représentent 13 % du secteur mais dégagent un tiers du chiffre d'affaires. L'activité notariale a retrouvé un certain dynamisme grâce aux réformes successives des professions juridiques qui leur ont permis de diversifier leurs sources de revenus (conseil juridique auprès des entreprises et des collectivités, ventes aux enchères publiques). Les études notariales emploient en moyenne 10 personnes, 2,5 fois plus que les autres entreprises du secteur.

Définitions

✓ Le secteur des **services juridiques** (classe 74. 1A de la NAF) regroupe les prestations de services suivantes : la représentation juridique devant les tribunaux ou d'autres instances, les conseils et l'assistance juridique hors du cadre juridique, la rédaction ou l'enregistrement d'actes, les conseils et l'assistance en matière de brevets ou de ventes publiques, les activités des commissaires priseurs et des salles de vente publiques, les activités auxiliaires de justice (huissiers, greffiers des tribunaux de commerce).

✓ Ces prestations sont rendues par des **professions réglementées à caractère libéral**. La réglementation porte, en particulier, sur l'accès à la profession. Elle encadre également le mode d'exercice de l'activité par des règles déontologiques relatives au secret professionnel, à la fixation des honoraires, à l'interdiction de la publicité...

✓ La loi du 31 décembre 1990 sur la réforme des professions juridiques, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1992, a prévu la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique au sein de « la nouvelle profession d'avocat ».

Pour en savoir plus

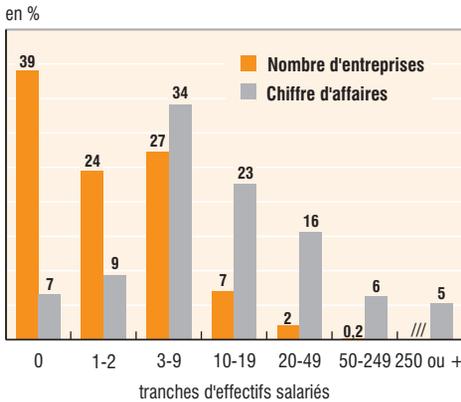
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- [1] « Statistiques sur la profession d'avocat », Infostat justice n° 72, ministère de la justice, février 2004 (www.Justice.gouv.fr).

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services juridiques	35 740	146 237	4,1	31,8	15 311	11 971	35,0	2,3
Avocats-conseils juridiques	25 756	71 497	2,8	38,1	8 296	6 286	29,5	2,8
Notaires	4 742	51 066	10,8	28,5	4 948	4 064	57,2	1,6
Huissiers	3 176	16 006	5,0	24,3	1 434	1 167	52,7	2,6
Autres activités juridiques	2 066	7 668	3,7	26,6	633	454	26,0	2,1

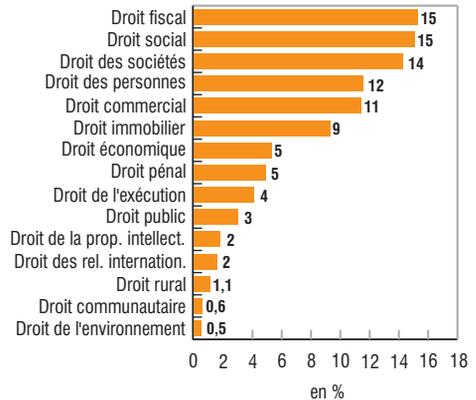
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



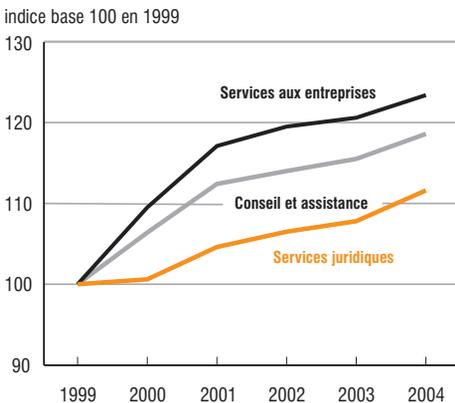
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Répartition des mentions de spécialisation des avocats en 2003



Source : statistiques sur la profession d'avocat (2003), ministère de la Justice.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ASSOCIATION GIDE LOYRETTE NOUËL

BAKER MCKENZIE

BUREAU FRANCIS LEFÈVRE

CLIFFORD CHANCE

DELOITTE TOUCHE JURIDIQUE FISCAL

FIDAL

FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER

HOMMES STRATÉGIE DROIT-ERNST YOUNG

LANDWELL ET ASSOCIÉS

LINKLATERS ET PAINES

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.3 Activités comptables

En 2003, 18 900 entreprises exercent une activité comptable. Elles totalisent un chiffre d'affaires de **11,3 milliards d'euros** et occupent 137 000 personnes. Face à une conjoncture morose et un renforcement de la concurrence, l'activité du secteur s'infléchit à partir de 2003 (- 1,7 %) tandis que celle de l'ensemble des services aux entreprises reste dynamique (+ 2,3 %).

Les **petites unités** sont les plus nombreuses : plus de quatre entreprises sur cinq ont moins de 10 salariés et regroupent le tiers des personnes occupées et du chiffre d'affaires. À l'inverse une centaine d'entreprises de 100 salariés ou plus réalisent près du quart des recettes du secteur. Les rémunérations moyennes versées dans les cabinets comptables sont supérieures à celles de l'ensemble des services aux entreprises, particulièrement dans les cabinets spécialisés dans le commissariat aux comptes (48 600 euros de salaires bruts, y compris charges sociales, par personne et par an).

Le secteur comptable traverse une phase de changements réglementaire et professionnel. Les entreprises françaises doivent se conformer à la **loi de Sécurité Financière** (LSF) mise en place en juillet 2003 et applicable à l'exer-

cice comptable ouvert à partir du 1^{er} janvier de la même année. Les comptables doivent désormais rendre compte de la santé financière de l'entreprise auprès du conseil d'administration et faire valider le bilan par un commissaire aux comptes. De plus, fin 2004, l'ordonnance transposant le règlement européen de juillet 2002 sur les **normes comptables internationales** (IAS/IFRS) a été publiée. Dès le 1^{er} janvier 2005, le passage aux nouvelles normes est effectif pour les entreprises cotées en bourse ou présentant des comptes consolidés.

Les comptables réalisent 77 % de leur activité dans les services de tenue, surveillance et vérification comptables qui sont leur domaine de prédilection mais l'**ordonnance 2004-279** élargit le champ d'action des experts-comptables en développant le conseil fiscal et même financier ou social. Les centres de gestion agréés pourront désormais se transformer en association de gestion et de comptabilité et exercer des fonctions proches de l'expert-comptable. Les grands réseaux, quant à eux, se recentrent sur le métier de base en séparant les activités de conseil en management, d'audit et de conseil juridique et fiscal.

Définitions

- ✓ Les **activités comptables** (classe 74.1C de la NAF) comprennent l'enregistrement des opérations comptables courantes et l'établissement des comptes annuels pour des tiers, l'examen et la certification des comptes et du bilan (commissariat aux comptes), les services de révision comptable (audit), les activités de conseil et de représentation en matière comptable, l'activité des centres de gestion agréés, l'activité des conseillers fiscaux et les experts-comptables. Elles ne comprennent pas les activités de conseil en gestion ou d'ingénierie financière, ni le recouvrement de factures.
- ✓ La **profession comptable** repose en France sur des bases réglementaires. Les experts-comptables sont notamment dotés d'un ordre sous tutelle du ministre de l'Économie.
- ✓ Les **centres de gestion agréés** et habilités, associations régies par la loi de 1901, fournissent des prestations comptables à des entreprises de petite taille dans des secteurs particuliers (exploitants agricoles, commerçants, professions médicales...).

Pour en savoir plus

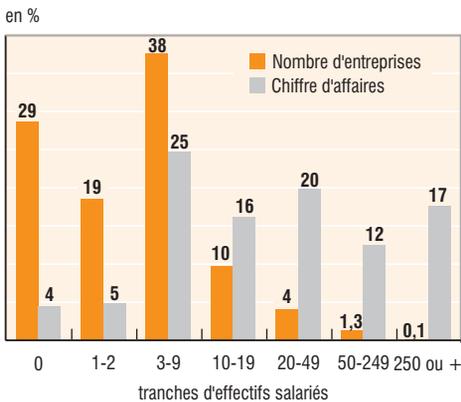
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Revue Française de comptabilité, Ordre des experts comptables, mensuel
- Site internet : www.experts-comptables.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Activités comptables	18 909	137 248	7,3	34,2	11 344	7 869	47,3	1,9
Tenue et surveillance de comptabilité	14 026	105 706	7,5	31,9	7 693	5 643	53,5	1,7
Conseil et analyse en comptabilité	939	10 421	11,1	45,5	1 034	762	41,7	2,2
Commissariat aux comptes	3 585	12 010	3,4	48,6	1 895	985	22,8	3,3
Centres de gestion agréés	359	9 110	25,4	33,3	723	479	60,7	2,2

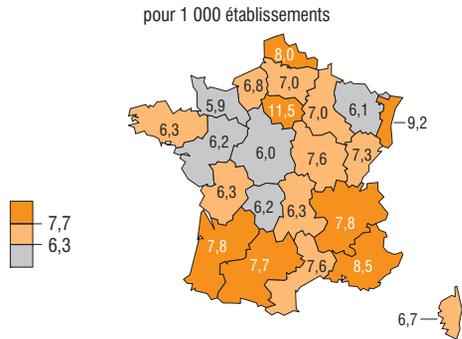
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : Sirene au 01/01/2004, Insee.

Les comptables selon les régions

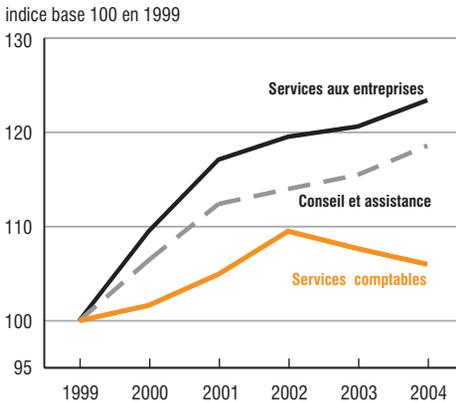


France métropolitaine : 8,3 états comptables pour 1 000 états

Lecture : en IDF, on compte 11,5 % états comptables pour 1 000 états

Source : Sirene au 01/01/2004, Insee.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

BARBIER FRINAULT ASSOCIES

DELOITTE ET ASSOCIES

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

ERNST YOUNG AUDIT

KPMG

MAZARS GUERARD

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SALUSTRO REYDEL

SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.4 Conseil pour les affaires et la gestion

En 2003, les **42 600 entreprises du conseil pour les affaires et la gestion** emploient 113 200 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de **13 milliards d'euros**. Le chiffre d'affaires provient pour 49 % des entreprises de moins de 10 salariés et pour 31 % des entreprises de 50 salariés et plus. Le pourcentage de non-salariés est 2 fois plus élevé que pour l'ensemble des services aux entreprises.

Les activités de conseil nécessitent des qualifications importantes. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en proportion deux fois plus nombreux que dans les services aux entreprises. De ce fait, les salariés sont nettement **mieux rémunérés** que dans l'ensemble des services aux entreprises : les salaires atteignent en moyenne 44 000 euros par personne et par an, soit 50 % de plus que pour l'ensemble des services aux entreprises. Enfin, près de

la moitié des salariés de ce secteur sont des femmes.

L'activité de **conseil en organisation, planification et administration générale** est prépondérante avec 58 % du chiffre d'affaires, de l'emploi et des entreprises.

Le **conseil en gestion financière et commerciale** représente 20 % du chiffre d'affaires et du nombre d'entreprises mais 18 % de l'emploi.

Les activités de **conseil en gestion de ressources humaines et en relations publiques** représentent 21 % du chiffre d'affaires et près d'un quart du nombre d'entreprises et de l'emploi.

Après deux années de timide croissance en 2001 et 2002, les activités de conseil n'échappent pas au ralentissement général de l'activité. La production du conseil pour les affaires et la gestion a connu un léger recul en 2003. En revanche, elle repart à la hausse en 2004.

Définition

- ✓ Le **conseil pour les affaires et la gestion** (classe 74.1G de la NAF) comprend :
 - les entreprises qui assurent la gestion des affaires de nombreuses entreprises d'un même réseau d'enseigne ou d'une marque commune, pour leur gestion ou le démarrage de leurs affaires (exemple : Walt Disney company France ; Xerox Business Services) et celles qui assurent la totalité de leur activité de services de conseil des affaires ou de gestion à une seule entreprise du même groupe qu'elles (exemple : Orange distribution ; Tixis, filiale d'Arcelor) ;
 - les entreprises qui assurent des services de gestion externalisée, de type gestion de paie ou gestion du personnel (exemple : ADP-GSI France) ;
 - les entreprises qui font du conseil pour les affaires et la gestion sur un marché concurrentiel ouvert à de nombreux clients (exemple : Accenture ; Mc Kinsey & company Inc France).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- Office professionnel de qualification des conseils en management (consultable sur www.opqcm.org).

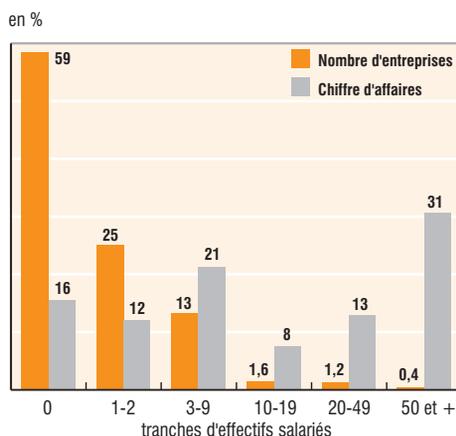
Conseil pour les affaires et la gestion 2.4

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Invest. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Conseil pour les affaires et la gestion	42 553	113 216	2,7	44,0	12 898	7 435	31,2	3,1
Conseil en organisation, planification, administration, etc.	24 610	65 661	2,7	45,5	7 488	4 327	30,1	3,0
Conseil en gestion financière et commerciale	8 341	19 905	2,4	44,4	2 643	1 508	31,3	4,6
Conseil en gestion de ressources humaines	4 695	14 697	3,1	41,8	1 303	878	30,9	1,2
Conseil en relations publiques	4 907	12 953	2,6	38,8	1 464	722	36,4	2,0

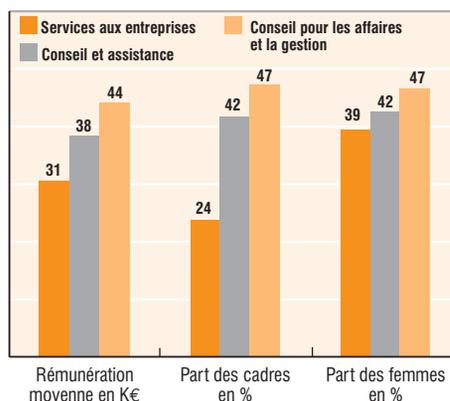
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



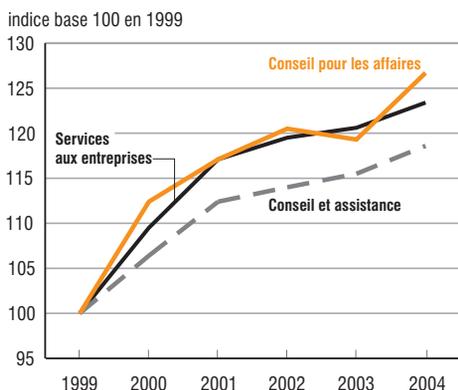
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Caractéristiques de l'emploi et rémunérations



Sources : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), déclarations annuelles de données sociales (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ACCENTURE
 ADP GSI FRANCE
 A. T KEARNEY
 BEARINGPOINT FRANCE SAS
 BOSTON CONSULTING GROUP ET CIE
 MC KINSEY COMPANY INC FRANCE
 ORANGE DISTRIBUTION
 TIXIS TECHNOLOGIES
 THE WALT DISNEY COMPANY (FRANCE)
 XEROX BUSINESS SERVICES

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.5 Enquêtes et sécurité

En 2003, **5 600 entreprises de sécurité** occupent 138 200 personnes et réalisent un chiffre d'affaires total de **5,3 milliards d'euros**. C'est un marché très **concentré** : les 80 entreprises de 250 salariés ou plus génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Les firmes étrangères contrôlent 40 % de la profession de sécurité privée, suite notamment à de nombreux rachats par les Américains, les Suédois et les Anglais. Les quatre cinquièmes des entreprises font de la télésurveillance et du gardiennage de locaux. Cette activité emploie près de 90 % des personnes. Le transport de fonds occupait, en 2003, 7 % des personnes. En 2003, la croissance de l'activité du secteur des enquêtes et sécurité a ralenti, après une période de forte croissance de 10 % par an entre 2000 et 2002. En 2004, l'activité du secteur a diminué de 2,6 %. Le ralentissement économique, le renforcement de la concurrence et le taux d'externalisation déjà élevé sont les principales raisons de cette évolution. Dans ce contexte, le marché français de la sécurité se restructure et propose de nouveaux contrats à forte valeur ajoutée fondés sur l'utilisation conjointe d'un agent de sécurité et

d'un équipement automatisé pour les entreprises, ou des contrats de télésurveillance pour les ménages. Entre 1998 et 2004, le marché des technologies nouvelles (alarmes anti-intrusion, détecteurs optiques anti-feu, vidéosurveillance) et la télésurveillance progresse régulièrement.

Afin de proposer des prestations haut de gamme, les entreprises cherchent à élever le niveau de compétence des métiers de la sécurité. Mais elles se heurtent à des difficultés de recrutement. Le métier est en effet peu valorisé et exposé à la violence, en particulier chez les transporteurs de fonds. Le taux de départ (60 % en 2001) dans les entreprises de sécurité et de surveillance est le plus élevé de l'économie française. Les salaires sont parmi les plus bas des services aux entreprises (18 800 euros par personne et par an contre 30 600 euros dans l'ensemble).

Les prix des prestations de services de sécurité recouvrent essentiellement les salaires et les charges sociales [1]. Depuis 2000, ils progressent à un rythme annuel de 3,2 % mais les tarifs des prestations en France restent inférieurs de 30 % à ceux pratiqués dans les pays européens voisins [2].

Définitions

- ✓ Les **services de sécurité** (classe 74.6Z de la NAF) comprennent toutes les prestations liées à la sécurité des personnes et des biens (bâtiments, procédés industriels, fonds...) : enquêtes et recherche hors du cadre judiciaire, services de gardes du corps, services de télésurveillance, surveillances et protections par des vigiles des immeubles d'habitation, bureaux, usines, conseils en sécurité industrielle et services de transports de fonds.
- ✓ Les activités privées de surveillance et de gardiennage et le recours à la vidéo-surveillance sont soumises à une autorisation préfectorale (d'après les lois de juillet 1983 et janvier 1995). Une loi relative à la sécurité du dépôt et de la collecte de fonds par les entreprises privées est entrée en vigueur le 11 juillet 2000. Un décret (novembre 2002) prévoit trois modes de convoyage. La loi du 19 mars 2003 oblige à la vérification des casiers judiciaires des dirigeants et des salariés, à la transparence des entreprises sur leur capital social et à la formation continue des salariés. Par ailleurs, une convention collective des entreprises de prévention et de sécurité (1995) organise les métiers de la sécurité.

Pour en savoir plus

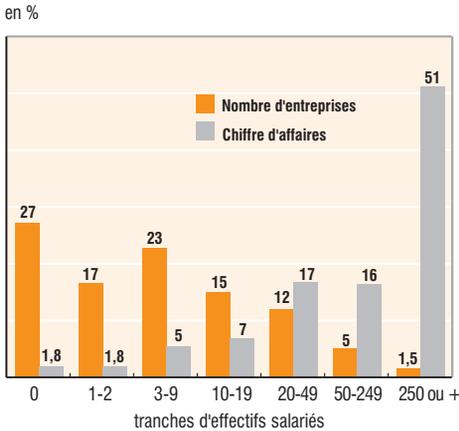
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] Site internet : www.indicespro.Insee.fr. L'indice de prix des services de sécurité agrège 4 indices : services de surveillance humaine, transports de fonds, services de télésécurité et sécurité aéroportuaire. Les deux derniers indices ne sont pas diffusés, mais sont utilisés pour la construction de l'indice agrégé.
- [2] Syndicat national des entreprises de sécurité, site internet : www.dpsa-securite.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services de sécurité	5 567	138 190	24,8	18,8	5 313	3 848	40,4	1,2
Conseils sécurité, surveillance	4 507	121 434	26,9	18,2	4 379	3 237	41,0	0,7
Transports de fonds	28	9 839	351,4	24,0	569	372	92,9	5,5
Enquêtes sécurité, gardes du corps	1 032	6 917	6,7	21,6	364	238	36,3	1,6

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

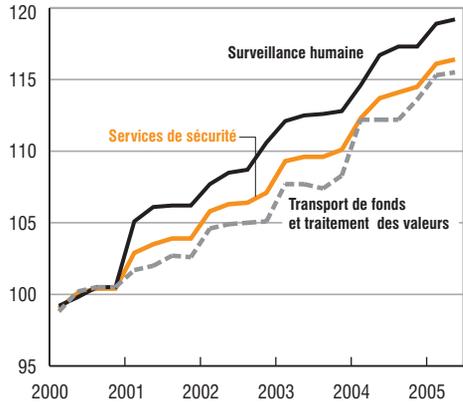
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution des prix dans les services de sécurité (hors installation et maintenance des systèmes)

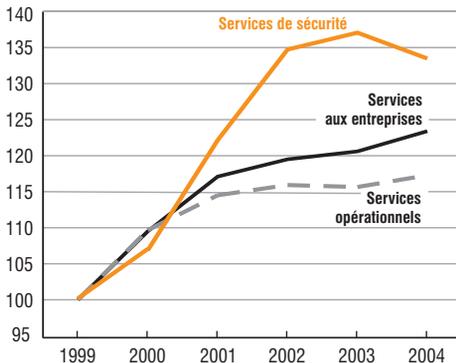
base 100 en 2000



Source : indice des prix dans les services aux entreprises, Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice en base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADT TÉLÉSURVEILLANCE SA
BRINK'S CONTRÔLE SÉCURITÉ
BRINK'S ÉVOLUTION
EUROGUARD
ICTS FRANCE
MAIN SÉCURITE
PROSEGUR SÉCURITÉ
SÉCURIFRANCE
SÉCURITAS FRANCE SARL
VALIANCE FIDUCIAIRE

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.6 Nettoyage industriel

Le secteur du **nettoyage industriel** compte **13 900 entreprises**. Il génère un chiffre d'affaires de **7,6 milliards d'euros**. Plus des trois quarts des entreprises du secteur emploient moins de 10 salariés, elles réalisent 14 % du chiffre d'affaires. Les 200 grandes entreprises de 250 salariés ou plus génèrent 55 % du chiffre d'affaires total. La tendance de la profession est à la concentration. Les grands groupes (GSF, ISS, ONET, SAMSIC) rachètent les petites et moyennes structures, en majorité à implantation locale.

Le repli de l'activité observé dans les services opérationnels en 2003 n'affecte pas le nettoyage industriel : le secteur maintient une **croissance positive, de l'ordre de 2 %** par an entre 2002 et 2004. L'externalisation du nettoyage des locaux devrait continuer de progresser car la moitié des travaux de nettoyage est encore réalisée en interne [1]. Si le nettoyage des bureaux est presque totalement externalisé, des secteurs comme la santé ou l'industrie où les prestations sont plus complexes font moins appel aux entreprises du nettoyage. La hausse des prix dans le nettoyage reste très proche de l'évolution du coût de la main-d'œuvre dans les services aux entreprises.

Dans un contexte économique difficile, les entreprises françaises ont cherché à réduire leurs coûts en maintenant une pression sur les prix des entreprises de nettoyage. Pour desserrer cette contrainte, les grandes entreprises

de nettoyage s'orientent vers une diversification de leurs offres de services : services annexes à la propreté (entretien d'espaces verts, petite maintenance, manutention) ou autres services aux entreprises tels que l'accueil, la restauration et la sécurité.

Le secteur du nettoyage est traditionnellement créateur d'emplois. L'emploi est majoritairement féminin (56 % des salariés sont des femmes). Par ailleurs, les salariés à temps partiel représentent 46 % des salariés du secteur, soit trois fois plus que dans l'ensemble des services aux entreprises. Malgré les revalorisations du Smic horaire, **les salaires restent bas** : 16 100 euros par personne et par an, soit moitié moins que dans l'ensemble des services aux entreprises. Le vieillissement de la population se ressent sur le personnel du nettoyage. Pour recruter, la profession veut se montrer plus technique et plus dynamique et développe les démarches de certification de qualification professionnelle.

L'activité du nettoyage industriel offre exclusivement des emplois de proximité et une grande proportion des effectifs est constituée d'agents de service sans diplôme. Face à des demandes de plus en plus complexes (intervention en zones sensibles tels que hôpitaux, centrales nucléaires, etc.) et aux besoins en postes qualifiés, les professionnels mettent en œuvre une politique de formation structurée et ambitieuse, avec la mise en place d'une filière diplômante complète, allant du CAP au BTS.

Définitions

- ✓ Les activités de **nettoyage industriel** (classe 74.7Z de la NAF) comprennent : le nettoyage courant de tous types de locaux (immeubles, bureaux, commerces, usines), l'entretien des locaux sensibles (hôpitaux, salles informatiques, etc.), le nettoyage des véhicules de transport, des vitres, des machines industrielles, le ramonage, la désinfection, la désinsectisation et la dératification des locaux.
- ✓ Les travaux de ravalement d'immeubles et de remise en état des lieux après travaux sont classés dans le secteur de la **construction**.
- ✓ Le nettoyage des tapis et des moquettes relève de la **teinturerie de gros**.

Pour en savoir plus

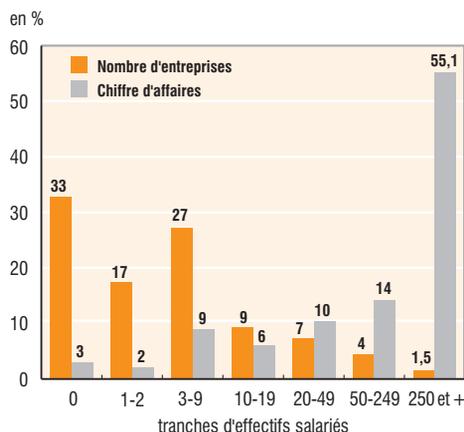
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] Fédération des entreprises de propreté (consultable sur www.proprete-services-associes.com).
- Site internet : www.indicespro.insee.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur Ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entreprises					
Nettoyage Industriel	13 882	244 370	17,6	16,1	7 605	5 803	45,3	0,7
Activités de nettoyage	10 775	214 903	19,9	15,8	6 301	4 894	46,2	0,6
Nettoyage spécialisé	1 783	23 644	13,3	18,1	923	656	39,6	1,3
Désinfection, dératisation, désinsectisation, ramonage	1 324	5 823	4,4	21,9	381	252	45,9	2,9

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

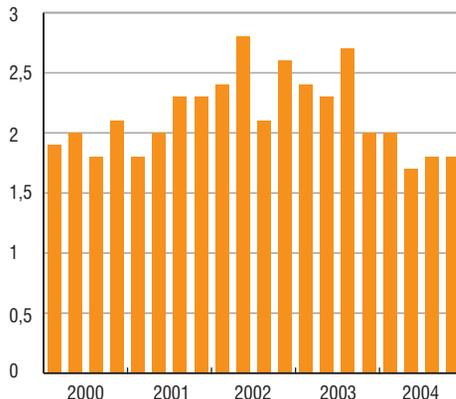
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution des prix dans le nettoyage industriel entre 2000 et 2004

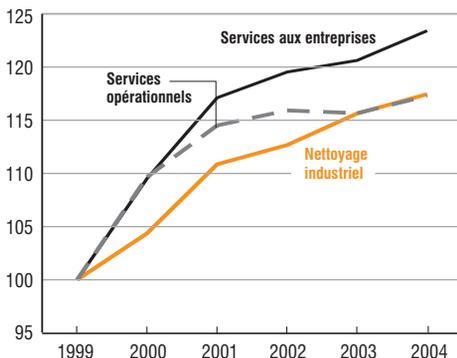
évolution sur 12 mois en %



Source : indice des prix à la production, Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ACNA
- ÉTABLISSEMENTS PENAUILLÉ
- INTER SERVICE ORGANISATION
- ISS ABILIS FRANCE
- KLINOS
- ONET SERVICES
- SAFEN
- SAMSIIC II
- SIN STES
- TECHNIQUE FRANÇAISE DU NETTOYAGE-TFN

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.7 Services photographiques

En 2003, 7 200 entreprises spécialisées dans les **services de photographie** emploient au total près de 25 000 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de plus de **2 milliards d'euros**. À partir de 2001, l'activité annuelle de la photographie a fortement baissé (- 4 % en 2002 et 2003, - 7 % en 2004), l'essor du numérique ayant fait chuter le nombre des travaux photos. En 2004, deux fois moins d'appareils photographiques argentiques ont été vendus qu'en 2003. Dans le même temps, les **ventes d'appareils numériques** ont atteint un **record**, avec près de 4,2 millions d'appareils commercialisés, soit 55 % de plus qu'en 2003. Aussi en matière d'équipement photo numérique, la France a-t-elle dès 2003 largement rattrapé ses voisins européens, avec 18 % de foyers équipés ; en 2003, les ménages prennent quatre fois plus de photos avec leur appareil numérique qu'avec leur appareil traditionnel, mais seuls 7 % d'entre eux ont recours à un tirage papier en laboratoire. Les nouvelles technologies numériques, liées à ces produits, offrent un potentiel inédit de services (tirages de carte mémoire, gravure de cédéroms, intégration de texte, composition d'images, retouches), ainsi qu'une excellente qualité de résultats.

Face à l'expansion fulgurante du numérique, certains acteurs du marché de la photographie ont rapidement investi dans la mise à disposition de bornes interactives et l'offre de

tirage en ligne. Les mini-laboratoires (mini-labs) ont mieux résisté que les façonniers, grâce à la rapidité du service fourni (développement des photos en moins d'une heure) et à leur connexion Internet. En 2003, 1 600 mini-labs sont exploités, au lieu de 700 en 2001. Photo Service domine le marché avec plus de 280 points de vente, principalement localisés dans les centres commerciaux.

Les **laboratoires photos** sont spécialisés dans les travaux de développement et de tirage ; ils représentent presque un tiers des entreprises du secteur et deux tiers du chiffre d'affaires. Les dix plus grandes entreprises génèrent 46 % des recettes, soit 672 M€. En 2003, les laboratoires industriels ont traité 70,5 millions de films et 4,8 millions de fichiers numériques.

Les autres petites entreprises du secteur sont les **studios photographiques** (9 % du chiffre d'affaires) et la **photographie publicitaire** (7 %). Enfin, près de 20 % du chiffre d'affaires est réalisé par les entreprises spécialisées dans d'**autres types de prestations** : photographies pour cérémonies, photos aériennes, sous-marines, médicales ou biologiques.

Les non-salariés sont très présents dans les studios photographiques (47 %) et la photographie publicitaire (53 %). En revanche, les laboratoires techniques emploient beaucoup plus de salariés que les studios de photographie.

Définitions

- ✓ Les activités photographiques sont regroupées dans deux rubriques :
- ✓ Les **studios et autres activités photographiques** (classe 74.8A de la NAF) comprennent les travaux de prise de vue et les traitements qui y sont liés (y compris les « photomatons », mais non compris les photographes de presse). Cette classe comprend également les prises de vue aériennes et sous-marines.
- ✓ Les **laboratoires techniques de développement et de tirage** (classe 74.8B de la NAF) comprennent les laboratoires « industriels » et les mini-laboratoires. Le traitement des films de cinéma ou de télévision fait en revanche partie des activités audiovisuelles (classe 92.1D de la NAF).

Pour en savoir plus

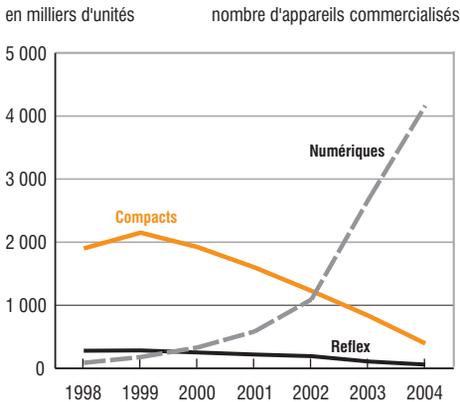
- « Photographie : le numérique décolle mais reste sous-exploité », *Consommation et modes de vie, Lettre du Credoc*, n° 160, octobre 2002.
- « Les chiffres du marché de la photo et de l'image, en France et en Europe », Observatoire des professions de l'image, 2003.
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- Sites internet :
www.sipec.org
www.federation-image.fr
www.gepra.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrepr.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrepr. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrepr.					
Services photographiques	7 228	24 853	3,4	23,2	2 247	888	45,7	3,6
Laboratoire technique	2 154	14 548	6,8	23,4	1 460	520	48,8	3,0
Studio photographique	1 257	2 682	2,1	21,2	194	88	41,1	3,4
Photographie publicitaire	1 008	1 760	1,8	26,8	152	86	58,4	6,0
Autres activités photographiques	2 809	5 863	2,1	22,1	441	194	40,1	5,0

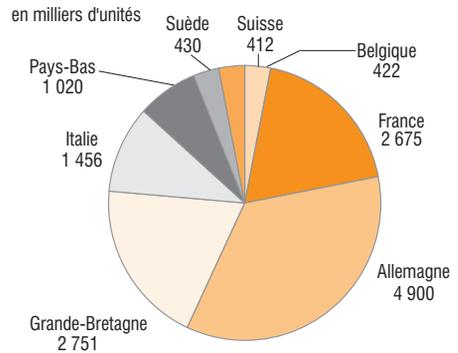
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Le développement du numérique



Source : syndicat des entreprises de commerce international des matériels photo et cinéma-vidéo (Sipec).

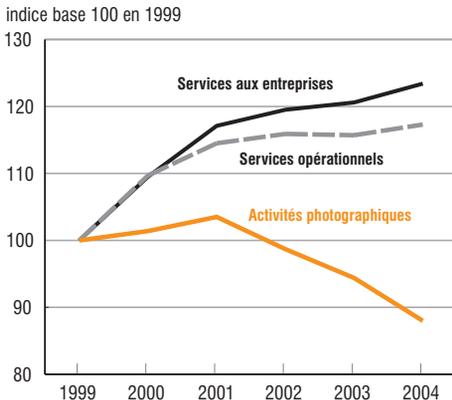
Les appareils numériques sur le marché européen en 2003*



* Ensemble du marché des membres de l'European photographic and imaging association : 14 066 milliers d'unités

Source : fédération française des industries de l'image (FFII).

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

CEWE COLOR S.A.S
 EXTRAFILM SA
 L.T.C.-LABO TECHNOLOGIES COMMUNICATION
 LA CITÉ NUMÉRIQUE
 LABORATOIRES FUJIFILM
 LABORATOIRES KODAK
 PHOTO SERVICE SA
 PHOTO STATION
 PHOTOMATON
 PRIMAPHOT

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.8 Courrier privé, routage et conditionnement

En 2003, les activités de **courrier privé, routage et conditionnement à façon** rassemblent 3 000 entreprises et 42 000 personnes. Elles dégagent au total **3,9 milliards d'euros** de chiffre d'affaires. Dans le conditionnement et routage, les toutes petites unités, employant moins de deux salariés, sont deux fois moins fréquentes que dans le courrier privé (respectivement 34 % et 66 % des entreprises) ; le salariat en revanche est partout d'usage (85 % des personnes occupées dans le courrier privé, 98 % dans chacune des deux autres activités).

Les entreprises de **courrier privé** génèrent, en 2003, un chiffre d'affaires de 520 millions d'euros. En comparaison, La Poste a réalisé près de 11 milliards d'euros pour son activité de courrier. Les 10 plus grandes entreprises concentrent 40 % du chiffre d'affaires du secteur. La rémunération moyenne des salariés est inférieure à celle de l'ensemble des services aux entreprises (21 200 euros annuels contre 30 600 euros).

Le **routage** est une activité fortement **concentrée** : 14 entreprises, employant plus de 250 salariés, cumulent la moitié du chiffre d'affaires et de l'emploi. Un salarié sur cinq travaille à temps partiel. Pour faire face aux évolutions de l'environnement postal, les entreprises de routage ont intégré tout ou partie des missions connexes. Elles ont de plus en plus souvent un rôle de maître d'œuvre : pour une mise en place d'opération de mailing, les annonceurs ne veu-

lent plus qu'un seul interlocuteur. Elles proposent aux entreprises des solutions globales sur l'ensemble du processus de création des supports d'information, de l'amont (gestion et optimisation des fichiers, conception de documents...) vers l'aval (information sur la distribution, gestion des retours, archivage).

En 2003, les activités de routage et de courrier privé se sont relativement bien portées (respectivement + 2,2 % et + 5,8 %). Elles ont bénéficié du dynamisme des ventes à distance par courrier et par Internet. Pourtant le développement de ce média pousse au déclin les mailings adressés et l'édition de gestion (dématérialisation des documents administratifs, bancaires ou du marketing direct), même si les entreprises hésitent encore à utiliser l'e-mailing comme seul moyen de communication.

Le **conditionnement à façon** est moins concentré : plus de la moitié de l'activité est réalisée par des entreprises employant moins de 50 personnes. Les **rémunérations des salariés** sont en moyenne **peu élevées**. L'activité de conditionnement, qui comprend entre autres emballage, étiquetage ou embouteillage de produits, a une dimension industrielle : plus de 60 % des entreprises investissent, même si l'investissement moyen par personne occupée (4 900 euros) est deux fois moins élevé que pour l'ensemble des services aux entreprises.

Définitions

✓ Les **activités de courrier privé** (classe 64.1C de la NAF) comprennent les activités postales autres que celles exercées dans le cadre du monopole public de La Poste, ainsi que les activités des coursiers urbains et des taxis-marchandises (services porte-à-porte et individualisés).

Aujourd'hui, seuls le transport et la distribution des lettres sont sous monopole de La Poste. La Poste est chargée d'assurer le service minimum universel : distribuer tout courrier ayant une adresse déterminée, dont le contenu peut varier en fonction du destinataire.

✓ Le **routage** (classe 74.8G de la NAF) englobe les activités suivantes : la gestion de listes d'adresses, le routage de presse aux abonnés, la messagerie urbaine de presse et l'expédition de documents. Les routeurs doivent respecter la réglementation imposée par la Cnil (Commission nationale informatique et liberté) sur la confidentialité de leurs fichiers informatiques d'adresses.

✓ Le **conditionnement à façon** (classe 74.8D de la NAF) comprend exclusivement les activités de conditionnement exercées pour des tiers : le remplissage d'atomiseurs, l'embouteillage de produits liquides, la mise sous blisters d'articles de mercerie, de quincaillerie, etc. et la mise sous emballage ou l'étiquetage de produits divers.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- Site internet : www.indices.insee.fr

Courrier privé, routage et conditionnement 2.8

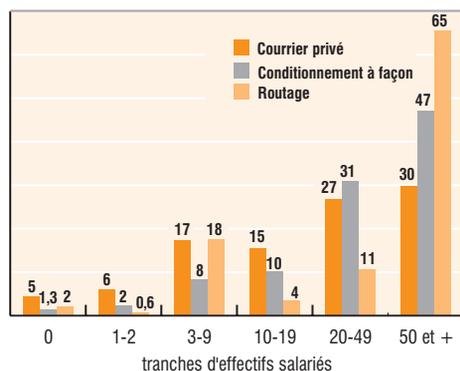
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Conditionnement, routage et activités de courrier privé	2 938	41 903	14,3	22,9	3 876	1 622	50,1	3,6
Activités de courrier privé	1 261	7 192	5,7	21,2	523	241	42,9	2,3
Conditionnement à façon	934	17 893	19,2	19,9	1 584	648	60,9	4,9
Routage	743	16 818	22,6	26,7	1 769	733	48,7	2,8
dont : Routage de presse aux abonnés	359	5 720	15,9	22,4	458	211	47,1	2,4
Messagerie urbaine de presse	150	2 498	16,7	28,6	343	96	30,7	3,1
Expédition de documents	213	8 001	37,6	29,3	910	399	64,3	2,9

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Chiffre d'affaires selon les activités

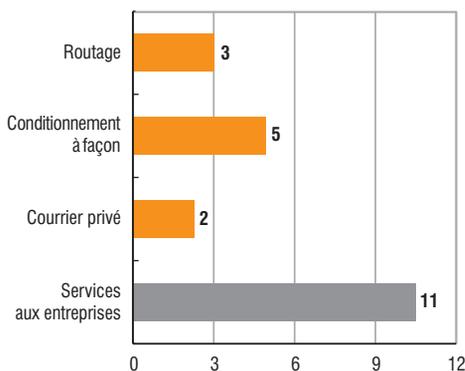
en %



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Investissement moyen par personne occupée

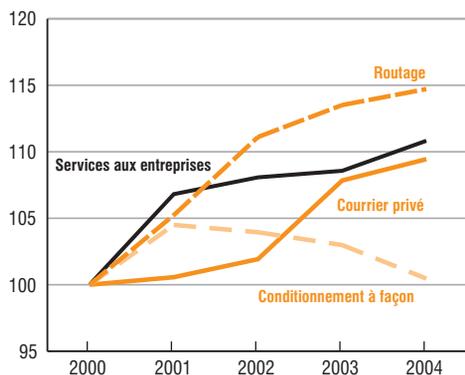
en k€



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2004

indice en base 100 en 2000



Source : indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur bruts, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ARVATO SERVICES FRANCE SARL
- DAHER LHOTELLIER SERVICES
- DIFFUSION PLUS
- M S MODE DISTRIBUTION
- NOUVELLES MESSAGERIES PRESSE PARISIENNE
- S A E M TRANSPORTS PRESSE
- SOCIÉTÉ D'AGENCES ET DE DIFFUSION
- SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE PRESSE
- STÉ DISTRIBUTION ET VENTES DU PARISIEN
- STÉ INTERNAT. LOGISTIQUE STOCK EXPRESS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.9 Secrétariat et traduction, centres d'appel

En 2003, environ 12 900 entreprises appartiennent au secteur du **secrétariat, traduction ou reprographie**. Elles réalisent au total un chiffre d'affaires de **1,7 milliard d'euros** et emploient 25 800 personnes. Le secteur est majoritairement composé de petites structures : deux entreprises sur trois n'ont aucun salarié. Les entreprises de plus de 10 salariés représentent 2,4 % de l'ensemble et réalisent près du tiers du chiffre d'affaires. Les investissements moyens par personnes occupées sont très faibles. En effet, les prestations de ces services ne nécessitent en général pas d'équipements coûteux. La profession reste majoritairement féminisée (68,5 %).

Quatre entreprises sur dix sont spécialisées dans la **traduction et l'interprétation**, mais elles ne totalisent qu'un cinquième des recettes. La profession se pratique souvent à temps partiel. C'est également le cas du **secrétariat à façon**, de la **réponse téléphonique** et de la **domiciliation postale**. Toutes ces activités représentent près des deux tiers des entreprises du secteur de secrétariat, traduction et reprographie et réalisent environ 40 % des recettes.

Le **dessin industriel à façon** est exercé par de nombreux indépendants (68 % des professionnels de cette spécialité). Les services de duplication et de **reprographie** ne rassemblent qu'une entreprise sur cinq mais ces acti-

vités dégagent plus de **45 % du chiffre d'affaires** total.

Les 320 entreprises du secteur des **centres d'appel** emploient quant à elles 30 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de **1,8 milliard d'euros**. C'est un des rares secteurs des services aux entreprises employant autant de personnes en moyenne (94). Alors qu'elles représentent moins de 10 % de l'ensemble des entreprises du secteur, les unités de 250 salariés et plus réalisent près des trois quart du chiffre d'affaires. Devant la nécessité de s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et répondant à une demande croissante, le marché des centres d'appel s'est considérablement développé depuis dix ans. Les opérateurs de téléphonie, les fournisseurs d'accès à l'internet, les sociétés informatiques sont de grands utilisateurs des centres d'assistance. Les centres de contacts, initialement conçus pour répondre aux demandes de renseignements et de réclamations, sont devenus un outil qui permet de cibler au mieux les besoins des clients. Ils répondent essentiellement à une stratégie de fidélisation des clients, moins coûteuse que la conquête de nouveaux marchés. Et même dans cette optique de recherche de clientèle, la téléprospection et la télévente sont plus rentables que le porte-à-porte.

Définitions

✓ Le **secrétariat et la traduction** (classe 74.8F de la NAF) rassemblent différents services d'assistance rendus aux entreprises : la **traduction** consiste à traduire par écrit un texte d'une langue à l'autre, et l'**interprétation** est la traduction orale d'une langue vers une autre ; les entreprises de **secrétariat et de réponse téléphonique** réalisent des travaux de secrétariat (devis, facture, courrier...) pour le compte d'entreprises et prennent en charge la gestion de leurs appels téléphoniques (accueil de la clientèle, gestion des rendez-vous et de l'agenda) ; les **services de domiciliation postale** fournissent une adresse commerciale et fiscale à une clientèle d'entreprises désireuse de domicilier leur siège social (la **domiciliation commerciale** est régie par le décret n° 85-1280 du 5 décembre 1985 et la **domiciliation fiscale** par l'instruction n° 4Q-1-96 du 19 novembre 1996 du ministère des Finances) ; les **travaux de reprographie** fournis à des tiers comprennent les photocopies, l'exécution de calques ou le tirage de plans, mais excluent les services d'imprimerie ; les entreprises spécialisées dans le **dessin industriel à façon** réalisent, pour des tiers, des maquettes ou des dessins (forme, décoration ou motif original appliqué à un article fabriqué).

✓ Les **centres d'appel** (classe 74.8H de la NAF, voir annexe 2, p. 119) comprennent les services intermédiaires en rapport avec le service à la clientèle pour le compte de tiers (on distingue les centrales d'appels entrants et les centres d'appels sortants). C'est un ensemble à plusieurs composantes (ressources humaines, applications informatiques, technologiques, process) dont le but est de satisfaire une relation personnalisée avec le client (externe ou interne) dans la prospection, la vente, l'assistance, le support, la relance à travers le média téléphonique.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- Rapport sur l'Enquête « Profil des traducteurs professionnels », SFT, 2001.

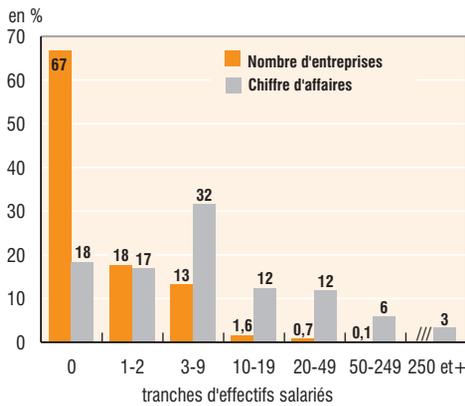
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Secrétariat et traduction	12 858	25 844	2,0	23,7	1 666	910	30,6	2,5
Traduction et interprétation	5 169	6 649	1,3	35,1	360	236	28,8	2,0
Secrétariat à façon	2 184	3 976	1,8	19,6	180	99	29,9	0,8
Réponse téléphonique, domiciliation postale	975	2 376	2,4	19,9	124	77	26,1	1,9
Duplication et reprographie	2 738	9 156	3,3	22,9	762	353	42,8	3,2
Dessin industriel à façon	1 196	1 522	1,3	24,6	76	53	22,2	3,9
Autres	596	2 165	3,6	24,6	164	92	18,3	3,4
Centres d'appel	324	30 488	94,1	20,0	1 759	934	73,2	0,9

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

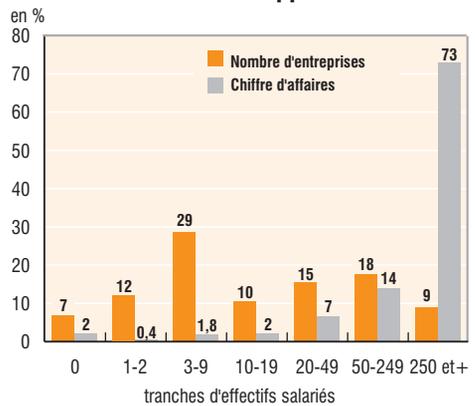
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

Secrétariat et traduction



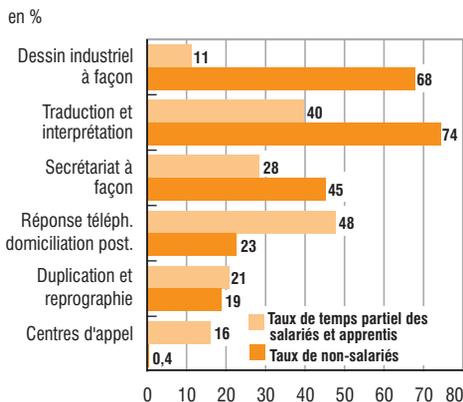
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Centres d'appel



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Travail indépendant ou temps partiel



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- B2S CERITEX
- BOWNE GLOBAL SOLUTIONS FRANCE SAS
- CÉGÉTEL SERVICE
- E LASER
- FIDUCIAL CONSULTING
- REPROTECHNIQUE
- SNT FRANCE SA
- SOCIÉTÉ QUALI PHONE
- TÉLÉPERFORMANCE FRANCE
- TRANSCOM WORLDWIDE (FRANCE) SAS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.10 Foires, salons et congrès

En 2003, le secteur de l'**organisation de foires et salons et congrès** regroupe un peu plus de 2 100 entreprises employant près de 13 000 personnes. Il réalise un chiffre d'affaires de **2,2 milliards** d'euros. Après une phase d'expansion à la fin des années 1990, et un repli entre 2000 et 2002, l'activité redémarre en 2003 et 2004 : le chiffre d'affaires progresse de près de 2 % par an en moyenne. Le secteur résiste bien aux aléas conjoncturels car les foires, salons et congrès sont des vecteurs de communication appréciés par les entreprises. Dans les années récentes, les entreprises clientes cherchent à rendre cet outil plus efficace encore. Pour faire face à la demande du marché, les acteurs du secteur développent le spectre de leurs activités : de plus en plus de congrès et de conférences sont organisés au sein même des foires et salons. Les acteurs de la filière, parmi lesquels on compte également les gestionnaires de parcs d'exposition et de centres de congrès, sont devenus des spécialistes en communication, promotion et vente au service des entreprises. Il ne s'agit plus de vendre des « m² » mais des « solutions aux clients ». Cette professionnalisation croissante passe aussi par une évolution de la réglementation qui devrait entrer en vigueur en 2006. Le secteur compte de très **nombreuses petites entreprises** employant moins de 10 salariés

(90 % de l'ensemble) qui concourent à plus du tiers du chiffre d'affaires global du secteur. À peine 1 % des entreprises comptent 50 salariés ou plus, elles réalisent un petit tiers des recettes. Les entreprises leaders se restructurent au grès de fusions, d'acquisitions et de rapprochements. Elles jouent un rôle important à l'échelle internationale, en créant des événements dans la perspective d'accompagner leurs clients sur de nouveaux marchés (Asie, Amérique et Europe de l'Est).

Les entreprises **organisatrices de salons professionnels** génèrent la moitié du chiffre d'affaires. La valeur ajoutée par personne occupée et les salaires versés sont plus élevés que dans les autres activités.

Les entreprises **organisatrices de congrès** se développent également, leur nombre a encore augmenté entre 2001 et 2003. Elles contribuent maintenant à plus d'un quart de l'activité du secteur.

Sur le reste du marché, l'**organisation de salons grand public** et la **fourniture de matériels d'exposition**, font à peu près jeu égal. Du fait des équipements, les entreprises prestataires de l'exposition sont plus nombreuses à investir que les autres, mais pour des montants faibles. Par ailleurs, l'activité régionale et locale monte en puissance sans que ce développement se fasse au détriment de l'activité des grands salons et congrès internationaux.

Définitions

- ✓ Les **foires, salons et congrès** sont des plates-formes d'expression, de commercialisation et de valorisation des savoir-faire permettant la rencontre périodique de l'offre (les exposants) et de la demande (les visiteurs). L'**organisation des foires et salons** et congrès (classe 74.8J) de la NAF) comprend l'organisation de manifestations de nature économique, l'organisation de rencontres scientifiques ou culturelles et de congrès ainsi que la fourniture et la mise en place des matériels d'exposition.
- ✓ La gestion de parcs d'exposition et de centres des congrès (lorsque cette activité n'est pas complémentaire à l'organisation de manifestation) relève la plupart du temps de l'administration d'infrastructures, classée en activités immobilières (classe 70.2C ou 70.3D selon qu'elle est assurée pour compte propre ou compte de tiers). Cette activité consiste à louer des surfaces d'exposition, mais aussi à fournir certaines prestations techniques aux organisateurs. Sont exclues du secteur les activités d'organisation de manifestations artistiques et de manifestations sportives qui sont rattachées aux services liés aux spectacles (classe 92.3B de la NAF) et aux activités sportives (classe 92.6C de la NAF).
- ✓ La **réglementation** applicable au secteur des foires et salons, régie jusqu'alors par l'ordonnance du 11.09.1945, a été modifiée par l'ordonnance du 25.03.2004 (décrets d'application à paraître fin 2005). Les principales nouveautés de ce texte portent sur la définition d'un parc d'exposition et la déclaration des calendriers des manifestations qui s'y tiennent auprès des préfetures ainsi que le contrôle des chiffres (fréquentation par exemple) par un organisme agréé.

Pour en savoir plus

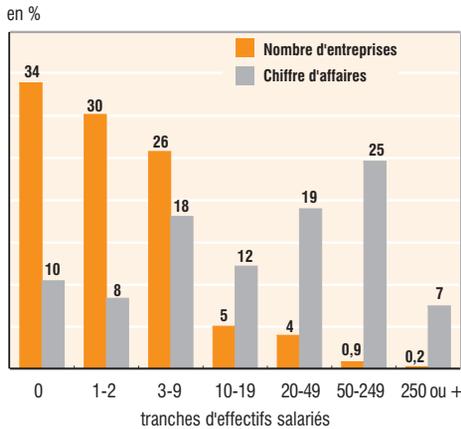
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- Les chiffres de l'office de justification des statistiques (OJS) (consultables sur www.ojs.asso.fr).
- Sites internet :
www.ojs.asso.fr
www.foiresaloncongres.com

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Organisation de foires et salons	2 141	12 873	6,0	30,0	2 249	850	49,1	4,7
Organisation de salons professionnels	699	4 397	6,3	36,6	1 161	432	52,1	5,6
Organisation de congrès	936	5 417	5,8	25,7	584	248	45,7	2,6
Organisation de salons grand public	285	1 645	5,8	27,0	305	101	38,3	10,8
Fourniture de matériel d'exposition	221	1 414	6,4	29,1	199	69	67,9	3,8

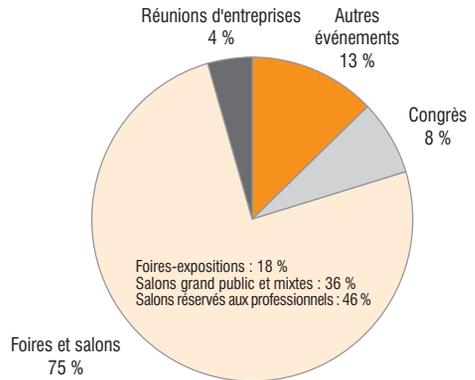
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



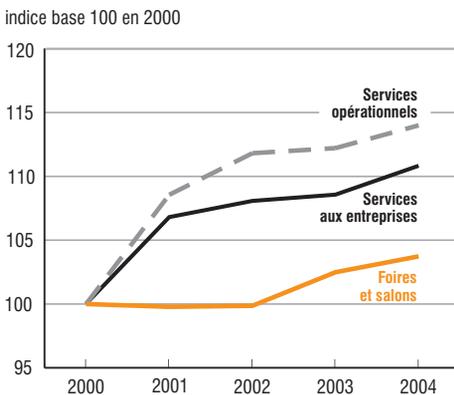
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Répartition des manifestations en 2004



en millions de m²/jours couverts exploités en 2004
Source : office de justification des statistiques (OJS).

Évolution du chiffre d'affaires hors taxes de 2000 à 2004



Source : indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- COMEXPO PARIS
- EXPOSIUM
- G.L. ESPACE DÉCOR
- PÉNÉLOPE SA
- PVE
- REED MIDEM
- SAFI SALONS FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX
- SOC EXPL PARC EXPO PARIS-NORD VILLEPINTE

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.11 Services informatiques

En 2003, les **services informatiques** comptent 37 500 entreprises (y compris les sous-traitantes) et emploient 340 000 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de **40,2 milliards d'euros** et représentent 10 % des entreprises des services aux entreprises. Ce secteur est très concentré : **0,5 % des entreprises** (250 salariés et plus) réalisent **42 % du chiffre d'affaires** total. À l'opposé, 88 % des entreprises emploient moins de 10 salariés et réalisent 17 % du chiffre d'affaires total.

Après l'effet favorable du passage à l'an 2000 et à l'euro, l'activité a ralenti en 2002 et 2003. Alors que la croissance de l'ensemble des services aux entreprises se maintient en 2002 (+ 2,1 %), l'activité informatique diminue en volume (- 3,0 %). Le niveau des prix des prestations demeure assez bas en 2003, du fait d'une concurrence plus forte par les coûts. L'activité repart plus vigoureusement en 2004 et les prix cessent de baisser au dernier trimestre de 2004.

Les secteurs de **conseil en systèmes informatiques** représente 36 % de l'ensemble des entreprises du secteur, tout comme celui des **activités de réalisation de logiciels** personnalisés. Le premier représente 38 % de la va-

leur ajoutée du secteur, tandis que le second n'en représente toutefois que le quart. Les entreprises de **conseil en systèmes informatiques** (39 % des personnes occupées) profitent de nombreuses évolutions en cours : la mise en œuvre des normes comptables IAS/IFRS pour les entreprises cotées, le développement des technologies mobiles (Wi-Fi, UMTS...), les projets de commerce électronique et l'externalisation croissante des activités de services.

L'**édition de logiciels non personnalisés** regroupe 3 400 entreprises (9 % de l'ensemble). Ces dernières contribuent proportionnellement plus à l'activité (14 % de la valeur ajoutée des services informatiques).

Le **traitement des données**, 10 % des entreprises, participe à l'activité à hauteur de 17 %. C'est l'activité qui investit le plus par personne occupée, soit 7 300 euros. L'infogérance, prise en charge totale ou partielle par le prestataire, du système d'information du client, est un marché récent et en pleine croissance.

À peine 10 % des entreprises du secteur se regroupent dans les **activités des banques de données, l'entretien et la réparation de matériel informatique**.

Définitions

✓ Les **services informatiques** correspondent aux « activités informatiques » de la NAF (classe 72), exécutées pour le compte de tiers, y compris des entreprises appartenant au même groupe. Sont exclus la fabrication, le commerce, la location de matériels et la formation informatique. La **réalisation de logiciels** (72.2Z) a été remplacée depuis le 1^{er} janvier 2003 par l'**édition de logiciels non personnalisés**, 72.2A, (les sociétés réalisent leurs propres logiciels et vendent les licences d'exploitation de leurs produits) et les **autres activités de réalisation de logiciels**, 72.2C, (les sociétés conçoivent des logiciels à façon). Le secteur comprend aussi le **conseil en systèmes informatiques**, 72.1Z, qui regroupe les activités d'étude et de conseil en matière de systèmes ou de configurations informatiques, pour les matériels comme pour les logiciels ; le **traitement de données**, 72.3Z, en plus du traitement lui-même, comprend la saisie des données, les travaux informatiques à façon, la mise à disposition de matériels (dont l'hébergement de site Web), de réseaux ou de « secours informatique » (back up) ; l'activité de **banques de données**, 72.4Z, est la mise à disposition de données pré-existantes quel qu'en soit le support (banque de données classique, vidéotex, audiotex, cédérom ou microfiche) ; l'**entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique**, 72.5Z, recouvre la tierce maintenance matérielle (y c. sur les équipements informatiques périphériques) et l'installation de progiciels ou d'extensions matérielles ou logicielles.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « Les entreprises de services informatiques, forte baisse des prix en 2003, reprise de l'activité en 2004 », *Insee Première*, n° 1043, 2005.
- Sites internet :
www.syntec-informatique.fr
www.industrie.gouv.fr
www.indicespro.insee.fr
www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp

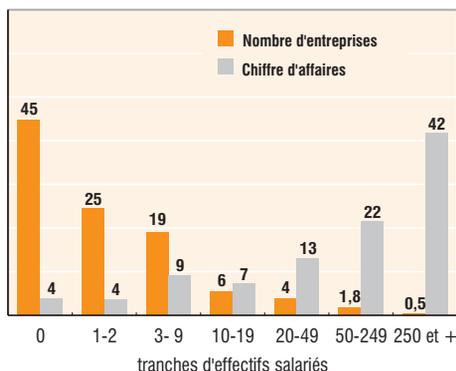
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Services informatiques	37 483	339 543	9,1	39,3	40 220	22 959	40,3	3,2
Conseil en systèmes informatiques	13 482	133 799	9,9	40,0	14 450	8 819	40,0	2,3
Édition de logiciels non personnalisés	3 406	38 070	11,2	45,1	5 929	3 303	49,2	2,8
Autres activités de réalisation de logiciels	13 446	87 784	6,5	40,8	9 959	5 840	38,8	2,3
Traitement des données	3 602	54 187	15,0	35,3	7 320	3 822	42,0	7,3
Activités de banques de données	1 219	6 961	5,7	37,7	885	418	34,5	3,1
Entretien, réparat. de mat. informatique	2 328	18 740	8,1	27,1	1 677	757	37,7	2,0

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

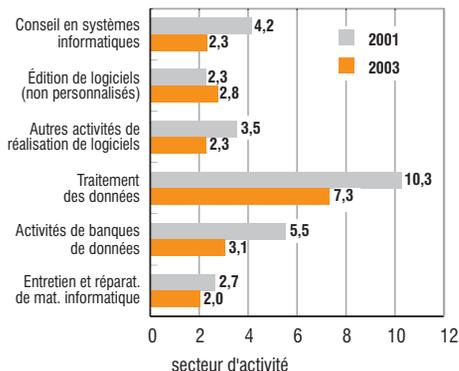
en %



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Investissement moyen par personne occupée

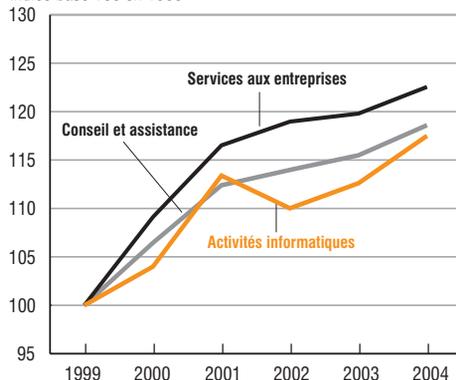
en milliers d'euros



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ACCENTURE

AMADEUS

ARES

CAP GEMINI FRANCE

CS SYSTÈMES D'INFORMATION

DASSAULT SYSTÈMES

ORACLE FRANCE

SEMA

SOPRA GROUP

UNILOG IT SERVICES

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.12 Architectes et géomètres

En 2003, le secteur des **architectes et géomètres** regroupe 29 400 entreprises et emploie 73 600 personnes. Grâce au dynamisme de la vente de logements neufs ainsi qu'à la hausse des dépenses des collectivités locales, le chiffre d'affaires du secteur croît de 3,5 % par an depuis 2001 et atteint **6 milliards d'euros** en 2003.

Les deux professions se caractérisent par une majorité de **petites unités** : 97 % des entreprises ont moins de 10 salariés et réalisent près des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur. Les indépendants, exerçant seuls ou avec des associés, sont encore légion, plus de 65 % des architectes et 54 % des géomètres [1 et 2], bien que le nombre de sociétés soit en progression constante.

En 2003, 25 800 **cabinets d'architecture** réalisent un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros en employant un peu plus de 56 000 personnes. **Plus du tiers des architectes** sont installés en **Île-de France** tout en ayant fréquemment des marchés dans d'autres régions [1]. Ils sont également bien représentés dans les régions du sud de la France où

l'on compte 5 à 6,5 architectes pour 10 000 habitants. Les rémunérations moyennes sont plus élevées dans les activités d'aménagement de constructions, 35 900 euros par an, et conseil, études d'aménagement urbain, 38 900 euros (pour 30 600 euros dans l'ensemble des services aux entreprises).

Les entreprises de **géomètres-experts et de métreurs** emploient environ 17 200 personnes et réalisent un chiffre d'affaires d'un peu plus d'un milliard d'euros. La détermination du foncier (délimitation, bornage) et les levées topographiques représentent 60 % des prestations des cabinets de géomètres-experts [2]. Un quart des donneurs d'ordre sont des particuliers. Les récentes dispositions légales ont poussé la profession à développer les expertises techniques et donc à investir dans des outils informatiques complexes et des équipements techniques élaborés. Les deux tiers des cabinets de géomètres investissent pour un montant moyen de 2 000 euros par an et par personne occupée, somme qui reste modérée en comparaison d'autres services aux entreprises.

Définitions

✓ Les **activités d'architecture** (classe 74.2A de la NAF) comprennent principalement la conception de bâtiments et d'ouvrages ainsi que l'établissement de plans, la direction de l'exécution des travaux, le diagnostic, l'expertise, etc. La profession d'architecte est réglementée avec un ordre et une tutelle qui relève du ministère de la Culture. L'architecture ayant été déclarée d'intérêt public (loi de 1977), l'intervention d'un architecte est obligatoire pour la conception et l'élaboration ou pour l'obtention d'un permis de construire d'un projet supérieur à 170 mètres carrés.

✓ Les **activités de métreur et de géomètre** sont regroupées dans la classe 74.2B de la NAF. Le métreur contrôle l'avancement d'une construction par la mesure des éléments réalisés. Il effectue les levées topographiques et le bornage des propriétés. Le géomètre-expert, dont la profession est régie par un ordre, exerce en indépendant : il réalise les études et les travaux topographiques fixant les limites des biens fonciers ainsi que des études techniques et les documents d'information géographiques. Fin 1996, la loi Carrez sur le mesurage des lots de copropriété en vente a mis la profession en concurrence avec les professionnels de l'immobilier. En 2000 et 2003, les loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et « Urbanisme et Habitat » la complète sur le bornage et le diagnostic technique.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « La construction en 2003 », Cyrille Godonou, *Insee première*, n° 981, août 2004.
- [1] Ordre des architectes, Direction de l'architecture et du patrimoine
- [2] Ordre des géomètres-expert
- Site internet :
www.architectes.org
www.geometre-expert.fr

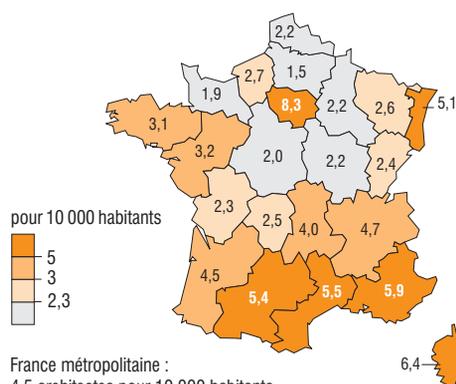
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Architectes et géomètres	29 370	73 591	2,5	29,3	6 010	4 239	40,5	2,7
Conception, études, conseils	23 112	50 377	2,2	31,0	4 338	3 014	39,4	3,0
Aménagement de constructions	1 404	2 855	2,0	35,9	315	156	31,0	2,2
Architecture paysagère	614	1 856	3,0	22,2	114	92	39,9	2,0
Conseil, études d'aménagement urbain	623	1 240	1,9	38,9	98	74	36,9	1,2
Métreurs	1 760	5 111	2,9	29,4	381	291	39,1	2,3
Géomètres	1 857	12152	6,5	23,7	763	612	63,9	2,0

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Les architectes selon les régions en 2004

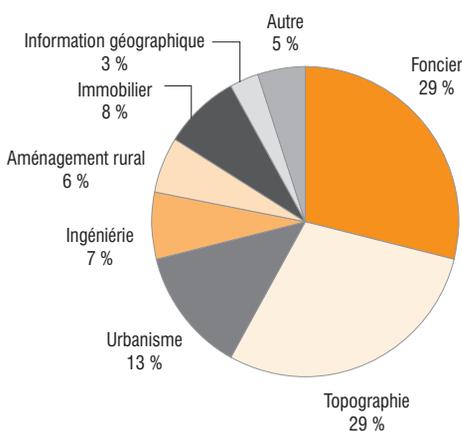
Nombre d'architectes pour 10 000 habitants



France métropolitaine : 4,5 architectes pour 10 000 habitants

Source : Ordre des architectes.

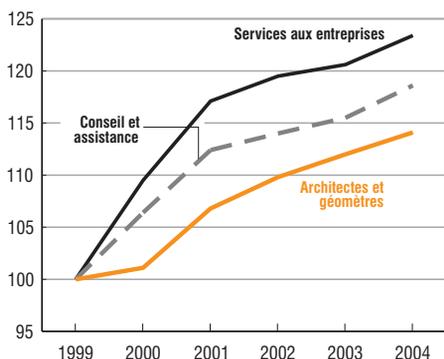
Les domaines de compétence des géomètres en 2002



Source : Ordre des géomètres-experts.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ARTE JEAN-MARIE CHARPENTIER
ATELIERS JEAN NOUVEL
COMPAGNIE DES VILLAS ET DEMEURES FRANCE
DUPONT SA
GROUPE 6
RENZO PIANO BUILDING WORKSHOP
RÉSIDENCES PICARDES BDL
SOC DE CONCEPTION ARCHITECTURE URBANISME
VALODE ET PISTRE
WILMOTTE ASSOCIES

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.13 Ingénierie et études techniques

En 2003, plus de 30 000 entreprises sont spécialisées dans **l'ingénierie et les études techniques**. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 29,7 milliards d'euros, soit **9 %** de l'activité **des services aux entreprises**. Après une année 2002 de forte croissance, l'activité du secteur ralentit en 2003 (+ 2,3 %) et en 2004 (+ 1,1 %), tout en affichant des évolutions moyennes comparables à celle de l'ensemble des services aux entreprises. La conjoncture est fortement liée à celle d'autres secteurs d'activité, principalement l'industrie et la construction. Malgré la contraction progressive des débouchés et la hausse des tensions concurrentielles au sein du secteur, les prix des services d'ingénierie ont poursuivi leur augmentation : + 1,1 % en 2003 et + 1,6 % en 2004.

Les entreprises d'ingénierie et études techniques emploient plus de 195 000 personnes, 90 % sont des salariés. Le secteur est **concentré** : d'un côté les entreprises de 100 salariés et plus (moins de 1 % des entreprises) réalisent 38 % du chiffre d'affaires. D'un autre côté, les petites entreprises sont très nombreuses : neuf sur dix ont moins de dix salariés, elles

représentent 30 % des effectifs et 28 % des recettes.

Dans ce secteur, la rémunération par salarié est plus forte que celle de l'ensemble des services aux entreprises en raison d'un **niveau de qualification plus élevé** (79 % des salariés sont ingénieurs, cadres ou professions intermédiaires). Les femmes sont de plus en plus nombreuses mais ne représentent qu'un quart des salariés du secteur (contre 40 % dans les services aux entreprises dans leur ensemble).

Le marché de l'ingénierie et des études techniques est segmenté entre d'une part le marché intérieur et d'autre part le marché international : 22 % de l'activité globale est réalisée à l'exportation, 17 % des entreprises travaillent avec l'étranger. Les grandes entreprises de l'ingénierie réalisent la plus grande partie de leur chiffre d'affaires avec l'étranger. Les entreprises de taille plus modeste sont présentes sur le marché intérieur et s'intéressent à des créneaux plus spécifiques tels que les projets liés à l'environnement. La localisation des entreprises du secteur est caractérisée par une très forte dispersion géographique.

Définition

✓ Les services d'ingénierie et d'études techniques (classe 74.2C de la NAF) comprennent les activités d'ingénierie : études portant sur un programme complet, assorties de la maîtrise d'œuvre, dans les domaines du génie industriel et du génie logistique ; les activités d'études techniques spécialisées pour l'industrie : procédés et production, climatisation, réfrigération, assainissement et lutte contre la pollution, etc. ; les activités d'ingénierie concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiment et les infrastructures ; l'organisation et le pilotage des grands chantiers ; les activités d'études techniques spécialisées concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiment et les infrastructures ; les activités de prospection géologique.

Pour en savoir plus

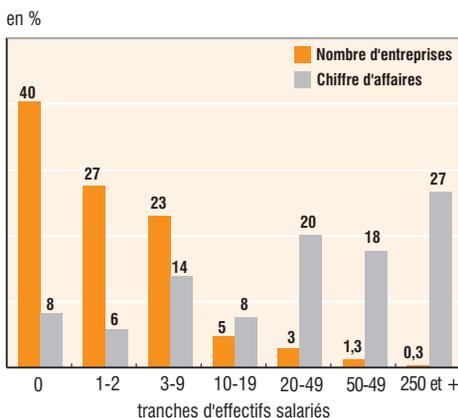
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- « La construction en 2003 », Cyrille Godonou, *Insee Première*, n° 981, août 2004.
- « Les salaires des ingénieurs diplômés », M. Koubi et M. Mazars, *Insee Première*, n° 929, novembre 2003.
- Sites internet :
www.cnisf.org
www.syntec-ingenierie.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Ingénierie et études techniques	30 169	195 103	6,5	37,1	29 756	12 201	45,1	4,9
Ingénierie, Etudes techniques	29 035	188 447	6,5	36,9	28 940	11 875	45,2	4,8
Prestations liées aux sciences de la terre	1 134	6 656	5,9	41,7	816	326	40,9	8,5

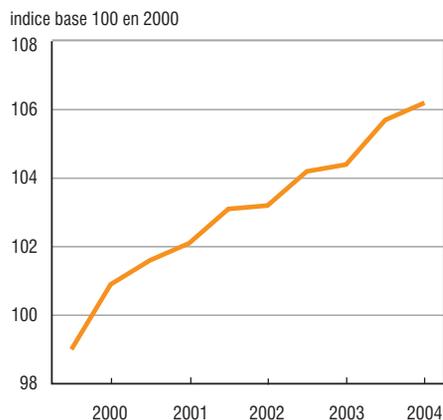
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



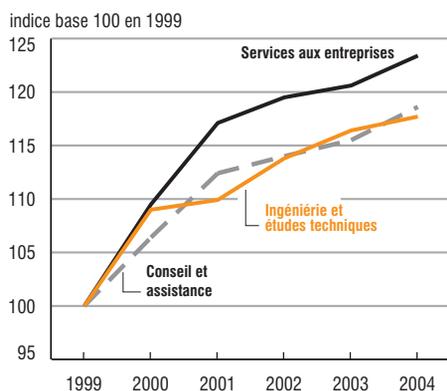
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution des prix des services d'ingénierie



Source : indices des prix dans les services aux entreprises, Insee.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ALTRAN TECHNOLOGIES
 COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE
 DEGRÉMONT
 GÉOSERVICES
 GSE
 OTV FRANCE
 SGN
 TECHNIP FRANCE
 TECHNIQUE ÉNERGIE ATOMIQUE
 WAVECOM

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.14 Contrôles techniques

En 2003, 5 800 entreprises sont spécialisées dans les **contrôles techniques**. Elles réalisent un chiffre d'affaires de **3,8 milliards d'euros** et emploient près de 50 000 personnes.

Avec 60 % des entreprises du secteur, l'activité de **contrôle technique automobile** génère moins de 20 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée sectoriels. La nécessité de couvrir l'ensemble du territoire entraîne en effet une organisation éclatée de l'activité, ce qui contribue à faire du contrôle technique automobile l'activité la moins concentrée de l'ensemble des services, en termes d'emplois comme de chiffre d'affaires : les centres, toujours plus nombreux (+ 60 % en 10 ans), sont principalement de petites unités. Plus de 80 % du personnel y exerce en tant que salarié.

Le montant moyen des rémunérations (22 500 euros de salaire annuel brut) est inférieur de plus d'un quart à celui des services aux entreprises. Le contrôle technique automobile est réalisé principalement par des centres spécialisés, les centres auxiliaires représentant moins de 10 % des intervenants privés. Si, au cours des sept dernières années, l'activité de contrôle technique automobile semble évoluer en « dents de scie », le nombre annuel de véhicules contrôlés diminue moins fortement en 2003 qu'en 2001 (- 2,5 % contre - 9,5 %). L'activité a été soutenue par les premières visites de véhicules immatriculés en 1999, année excellente pour

les ventes automobiles. Le nombre des contre-visites reste stable, autour de 2,5 millions depuis 1998 ; néanmoins, la part des véhicules devant revenir pour vérification a tendance à diminuer depuis 1996.

Les entreprises de **contrôles et inspections techniques, analyses et essais** génèrent de leur côté 80 % du chiffre d'affaires total du secteur. À l'inverse du contrôle technique automobile, leur activité est très concentrée : les dix premières entreprises réalisent plus de 40 % du chiffre d'affaires, alors que 90 % des entreprises, de petite taille (moins de 10 salariés), en cumulent seulement 13 %. Les salariés, principalement des ingénieurs et des techniciens, maîtrisent des domaines d'application spécifiques. Sur le segment des essais et analyses, plus de 70 % des entreprises investissent ; pour autant, l'investissement moyen par personne occupée (8 300 euros) est inférieur à celui de l'ensemble des services aux entreprises.

Le renforcement des contraintes réglementaires pour prévenir tous types de risques – les accidents industriels et de la construction, les risques sanitaires, la sécurité des équipements pour le travail et la consommation et la multiplication des normes environnementales – alimentent une croissance du chiffre d'affaires largement supérieure en 2003 à celle des années précédentes (+ 8,7 %).

Définitions

- ✓ Les activités de contrôle et analyses techniques sont scindées en deux groupes.
- ✓ Le **contrôle technique automobile** (classe 74.3A de la NAF) comprend le contrôle périodique des véhicules automobiles avec délivrance d'un certificat. Il est obligatoire depuis 1992. Fortement réglementé, ce secteur est partagé en deux catégories d'acteurs. Les acteurs publics comme le ministère de l'Industrie (avec la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement – Drire), du ministère des Transports et des préfectures (qui délivrent les agréments). L'OTC (Organisme technique central) réalise chaque année le bilan du parc contrôlé. Les acteurs privés comprennent notamment cinq réseaux nationaux (Autosur, Autovision, Auto Sécurité France, Dekra-Véritas automobile et Sécuritest).
- ✓ Les entreprises du secteur des **analyses, essais et inspections techniques** (classe 74.3B de la NAF) effectuent le diagnostic de tous les risques pouvant porter atteinte à la sécurité et à la santé des personnes, à la qualité des produits, à la disponibilité et à la pérennité des biens, à l'économie d'énergie et à l'intégrité de l'environnement. Les intervenants font respecter les normes par tous les corps de métiers et préviennent tout défaut dans la conception, le fonctionnement ou la maintenance d'un ouvrage. Ils se composent d'un réseau d'associations loi de 1901 autour de l'Apave (Association de propriétaires d'appareils à vapeur et électriques) ainsi que de grandes entreprises privées (Véritas ou Socotec).

Pour en savoir plus

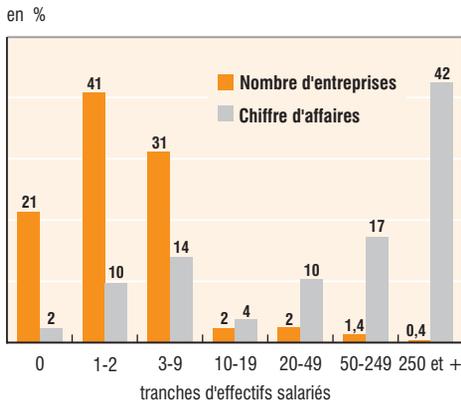
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- « Bilan du contrôle technique pour l'année 2003 » Organisme technique central (UTAC/OTC).

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Contrôle technique	5 831	49 427	8,5	28,4	3 798	2 202	53,9	3,5
Contrôle technique automobile	3 634	11 116	3,1	22,5	694	436	55,0	3,2
Contrôles et inspections techniques	1 734	31 785	18,3	30,3	2 606	1 497	46,6	2,5
Essais et analyses	463	6 526	14,1	27,9	498	269	72,1	8,3

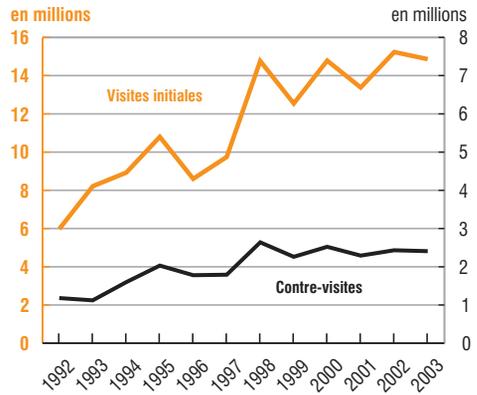
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



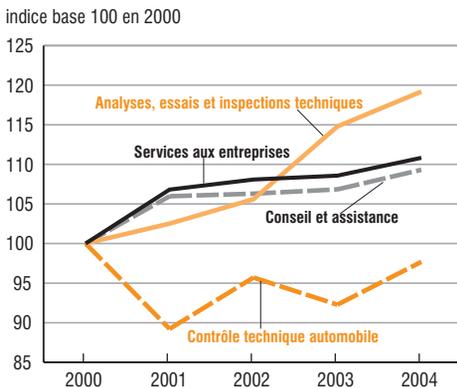
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Le contrôle technique automobile de 1992 à 2003



Source : organisme technique central (OTC).

Évolution du chiffres d'affaires de 2000 à 2004



Source : indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur bruts, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- APAVE PARISIENNE
- APAVE SUD EUROPE
- ASS APAVE NORD OUEST
- BUREAU VÉRITAS RÉG INT NAVIRES AÉRONEFS
- CENTRE TECHNIQUE DE L'APAVE NORD OUEST
- CETE APAVE SUDEUROPE
- CENTRE TECH ÉNERGÉTIQUE DE L'ALPAVE
- INTERCONTRÔLE
- NORISKO ÉQUIPEMENTS
- SOCOTEC

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.15 Administration d'entreprises

En 2003, le secteur de l'**administration d'entreprises** comprend 34 400 entreprises et réalise 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce secteur concourt à 11 % du chiffre d'affaires des services aux entreprises. Après plus de 10 % de croissance annuelle entre 2000 et 2002, l'activité du secteur connaît un fort ralentissement en 2003 et 2004.

Le secteur comprend deux types d'activités : la **direction des filiales de groupes** et les **activités auxiliaires d'administration des entreprises du groupe**. Sept entreprises sur dix prennent en charge des activités de direction : une majorité d'unités sans salarié ou avec très peu de personnel côtoie une minorité de grandes structures dans les domaines de l'organisation et de la gestion. Les entreprises des activités auxiliaires, moins nombreuses, nécessitent plus de personnel. Les entreprises de 100 salariés ou plus exerçant ces activités concentrent plus de la moitié des personnes occupées et du chiffre d'affaires.

Sur l'ensemble du secteur, les petites structures prédominent : 95 % des entreprises emploient moins de 10 salariés et regroupent plus du tiers des personnes occupées et du

chiffre d'affaires. Cependant, 70 entreprises de 250 salariés ou plus totalisent 30 % des recettes et des personnes occupées. À peine une entreprise sur quatre investit, mais l'investissement moyen par personne occupée y est deux fois plus important que pour l'ensemble des activités de services aux entreprises. Seules 4 % des entreprises exportent mais la part des exportations atteint presque le tiers de leur chiffre d'affaires.

Quel que soit le secteur, les relations inter-entreprises se nouent majoritairement au sein du même groupe ou réseau [1]. Très liées par définition aux entreprises de leur groupe, les unités du secteur de l'administration d'entreprise ne dérogent pas à cette règle. Néanmoins, les relations inter-entreprises peuvent aussi dépasser ce cadre. En 2003, 15 % des entreprises de plus de 30 salariés du secteur de l'administration d'entreprises nouent au moins une relation inter-entreprises hors groupe (25 % pour l'ensemble des activités de services aux entreprises). Les relations les plus fréquentes concernent la fonction de production et les services auxiliaires (administration générale, informatique, nettoyage, sécurité).

Définitions

✓ Le secteur de l'**administration d'entreprises** (classe 74.1J) de la NAF comprend notamment les activités de **direction**, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, complétées éventuellement par des **activités auxiliaires** de gestion courante. On observe ces activités dans les **holdings** et **têtes de groupes** comme dans les **sièges sociaux ou administratifs** d'entreprises.

✓ L'administration d'entreprises inclut aussi des services administratifs, informatiques, juridiques, comptables rendus aux entreprises du groupe. Une entreprise de ce secteur peut aussi louer des biens immobiliers ou mobiliers aux autres filiales du groupe, mettre à leur disposition du personnel, gérer leurs facturations ou leurs commandes, réaliser pour elles des études techniques ou de marché.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] « Le partenariat inter-entreprises dans le commerce et les services aux entreprises », Sandrine Lebon, Bertrand Ballet, *Insee Première* n° 992, décembre 2004.

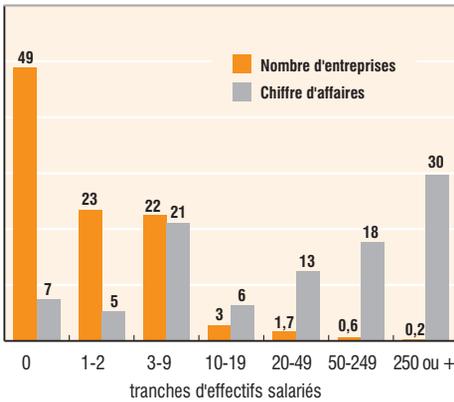
Les chiffres clés

	Nombre d'entrepr.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrepr. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Administration d'entreprises	34 430	153 774	4,5	53,8	34 863,0	8 769,8	24,3	22,1
Direction des filiales du groupe	24 393	68 685	2,8	56,6	12 337,2	3 282,6	17,8	19,2
Activités auxiliaires d'administration des entreprises du groupe	10 037	85 089	8,5	51,6	22 525,8	5 487,2	40,0	24,4

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

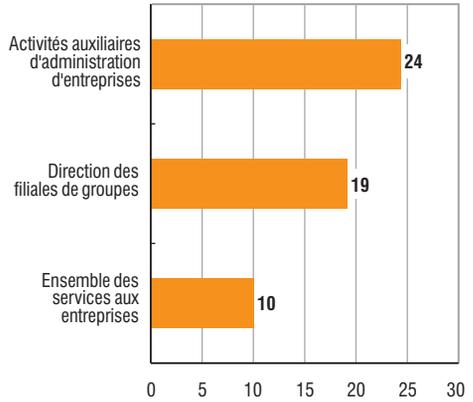
en %



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Investissement moyen par personne occupée

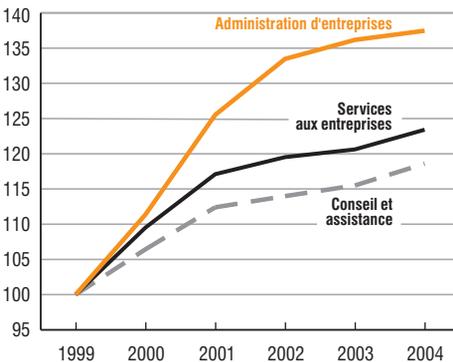
en K €



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004

indice base 100 en 1999



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AIRBUS
ALCATEL
BSN GLASSPACK SERVICES
ELF EXPLORATION PRODUCTION
GEMO SERVICES
GIE DES HOTELS IBIS
IBM EUROCOORDINATION
SANOFI-SYNTHELABO GROUPE
SCAMARK
TOTAL SA

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.16 Études de marché et sondages

En 2003, les 2 750 entreprises du secteur des **études de marché et sondages** réalisent un chiffre d'affaires de **2,1 milliards d'euros**. Les 77 entreprises de 50 salariés ou plus se partagent près de 43 % des recettes. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 86 % de l'ensemble. Elles réalisent plus de 30 % du chiffre d'affaires total. Le secteur emploie 18 800 personnes. La proportion des femmes est beaucoup plus élevée (62 %) que dans l'ensemble des services aux entreprises (39 %) [1].

L'activité du secteur progresse en volume de 4,5 % en 2003 et de 5 % en 2004, après une baisse de 2,5 % en 2002. Les incertitudes économiques ont accru les besoins en études des dirigeants pour conforter leurs décisions ou le lancement de nouveaux produits. Dans le même temps, les clients ont accru leurs négociations sur les prix en maintenant des exigences importantes sur le niveau des prestations. Le durcissement des conditions du marché a surtout pesé sur les entreprises de taille moyenne. Les entreprises dépassent aujourd'hui la simple prestation technique pour s'orienter vers le conseil et l'apport de solutions.

Les études de marché et les sondages sont principalement réalisés pour les entreprises proposant des produits de **grande consommation** (près de 50 %). Parmi ces dernières, les entreprises commercialisant des produits alimentaires, des produits de beauté et de cosmétique, des biens d'équipement et des boissons alcoolisées sont les plus demandeurs de ce type de prestation [2]. Pour mener à bien ces études, les sociétés se structurent de plus en plus autour de véritables pôles de compétence sectoriels afin de mieux connaître les marchés de leurs clients.

Certaines entreprises se consacrent plus particulièrement aux sondages et aux enquêtes d'opinion. Ce sont les plus grandes entreprises du secteur. La rémunération moyenne par salarié y est la plus faible car ces entreprises emploient une proportion importante de personnes chargées des enquêtes, dont les salaires sont en général plutôt faibles. À l'inverse, les entreprises menant des études économiques ou sociologiques sont les plus petites, mais aussi celles où les salariés sont les mieux rémunérés car les prestations offertes sont plus sophistiquées.

Définitions

- ✓ Les **études de marché et sondages** (classe 74.1E de la NAF) comprennent la fourniture d'études, portant sur le marché et le comportement de la clientèle, préalables à la mise au point de produits nouveaux ou à la conception de campagnes publicitaires, ainsi que la réalisation, pour des tiers, de sondages d'opinion sur les questions politiques, économiques et sociales.
- ✓ L'identification du **secteur d'activité de la clientèle** est tirée des données du Syntec-études marketing et opinion. Les entreprises adhérentes à ce syndicat professionnel donnent la répartition de leur chiffre d'affaires selon le type de produit ou de service vendu par leurs clients.
- ✓ Les **organisations professionnelles** respectent un code de déontologie par la stricte application du code international qui garantit des pratiques loyales en matière d'études de marché et d'opinion. L'anonymat de la personne interrogée est, dans ce cadre, notamment préservé.

Pour en savoir plus

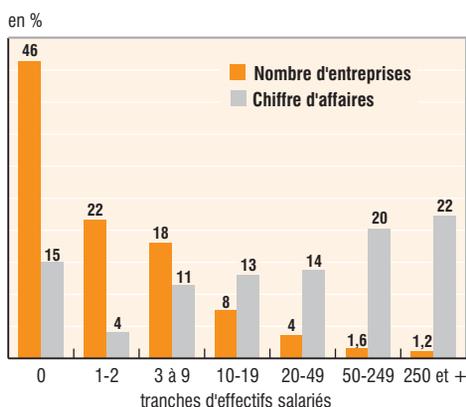
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] Déclaration annuelles de Données Sociales
- [2] Site internet : www.syntec-etudes.com

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Études de marché et sondages	2 752	18 813	6,8	34,4	2 142	1 137	42,0	2,1

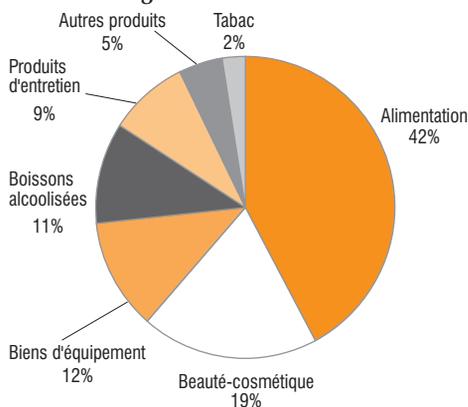
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



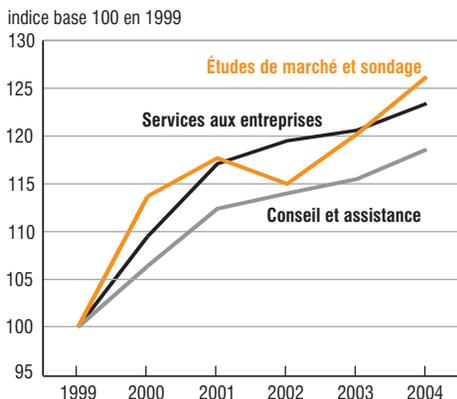
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Demandes d'études par secteur de grande consommation



Source : Syntec-études marketing et opinion (2003).

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AC NIELSEN
 IMS HEALTH
 IPSOS INSIGHT
 IRI-FRANCE
 MÉDIAMÉTRIE
 QUINTILES BENEFIT FRANCE SNC
 TAYLOR NELSON SOFRES SA
 TNS SECODIP

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.17 Publicité

En 2003, la publicité compte 17 000 entreprises et emploie 110 500 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé est de **21 milliards d'euros** pour une valeur ajoutée de 7 milliards d'euros. Ce secteur regroupe deux activités : la **gestion des supports de publicité** et les **agences conseils** qui **vendent leurs services aux annonceurs**. Il se caractérise par un grand nombre de petites entreprises et quelques grandes structures qui réalisent la plus grande part du chiffre d'affaires et regroupent également une proportion importante de l'emploi.

L'activité du secteur de la publicité décroît en 2003 (- 2,6 %), la situation s'améliorant au cours de l'année 2004 (+ 2,2 %). La gestion de supports de publicité tend à se redresser alors que les agences conseils continuent à enregistrer une baisse. Un contexte économique incertain a conduit les **annonceurs** à réduire leurs **dépenses publicitaires** depuis 2001 [1]. L'année 2003 est caractérisée par une stabilité des recettes publicitaires des **grands médias**, télévision, radio et presse gratuite progressant au détriment d'autres médias. La communication **hors-média** reste dynamique, le **marketing direct** étant le vecteur de communication privilégié des annonceurs. L'internet est de plus en plus utilisé par les annonceurs traditionnels et enregistre de très bons résultats en 2003. Avec près de 170 € par

habitant investis dans les médias, la France se situe dans la moyenne européenne. En revanche, c'est avec l'Allemagne le pays dans lequel le hors-média est le plus développé. Dans la publicité, une personne sur six est à temps partiel principalement dans les activités de gestion de supports telles que la distribution de prospectus et de journaux gratuits et dans les activités publicitaires hors-média, comme le marketing [2]. Parmi les salariés, 51 % sont des femmes et 65 % ont une position de cadre ou profession intermédiaire. Les salaires dans la publicité sont plutôt plus élevés que dans les autres secteurs des services aux entreprises : les salariés des régies, du conseil et de la création gagnent en moyenne plus de 35 000 euros par personne et par an.

L'activité de **gestion de supports de publicité** regroupe 4 200 entreprises et réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. La valeur ajoutée par personne occupée est élevée. Cette activité est concentrée : 19 entreprises de 250 salariés et plus réalisent 43 % du chiffre d'affaires, dont la moitié du fait des dix plus grandes.

L'activité d'**agences, conseil en publicité** représente plus de trois quart des entreprises du secteur, elle emploie 64 % des salariés. Le chiffre d'affaires réalisé dépasse 10 milliards d'euros. Les entreprises de 50 salariés et plus y contribuent pour le tiers.

Définitions

- ✓ La **gestion des supports de publicité** (classe 74.4A de la NAF) recouvre la gestion des espaces publicitaires sur tous les supports en tant qu'intermédiaire ou conseil, la pose d'affiches, l'aménagement et l'entretien des panneaux publicitaires, la publicité aérienne, la distribution de prospectus et d'échantillons publicitaires.
- ✓ Les **agences, conseil en publicité** (classe 74.4B de la NAF) conçoivent et exécutent la campagne publicitaire adaptée aux besoins de l'annonceur en utilisant tous les médias. On trouve aussi dans ce secteur : l'activité de créateur indépendant (studio design), le parrainage, la promotion des ventes, la publicité sur les lieux de vente, par mailing, téléphone ou par le biais de visiteurs.
- ✓ En 1993, la **loi** sur la prévention de la corruption, dite « loi Sapin », a bouleversé les pratiques des agences et des centrales d'achats publicitaires. Ces dernières sont devenues des « agences médias » (conseil et création publicitaire). Elles n'achètent plus des espaces publicitaires pour leur compte mais en tant que mandataires de l'annonceur.

Pour en savoir plus

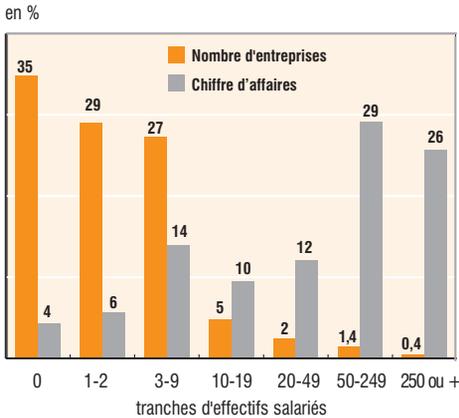
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- [1] « Les chiffres clés des annonceurs », Union nationale des annonceurs, édition 2004.
- [2] Déclaration annuelles de données sociales
- Site internet : www.uda.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrepr.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (KF)	Chiffre d'affaires (MF)	Valeur ajoutée (MF)	Entrepr. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (KF)
		Total	Par entrepr.					
Publicité	17 038	110 536	6,5	32,0	21 072	6 759	42,1	3,1
Gestion de supports de publicité	4 239	40 579	9,6	29,5	10 760	2 689	39,1	3,6
Régies publicitaires	2 788	24 467	8,8	36,0	9 780	2 164	41,5	4,8
Autres activités de gestion	1 451	16 112	11,1	19,8	980	525	34,5	1,8
Agences, conseil en publicité	12 799	69 957	5,5	33,5	10 312	4 070	43,1	2,8
Conseils et créations publicitaires	9 789	43 088	4,4	35,7	7 124	2 690	42,0	3,5
Activités pub. « hors média »	2 332	23 691	10,2	29,0	2 597	1 195	50,1	1,2
Autres activités publicitaires	678	3 178	4,7	39,5	591	185	34,7	5,6

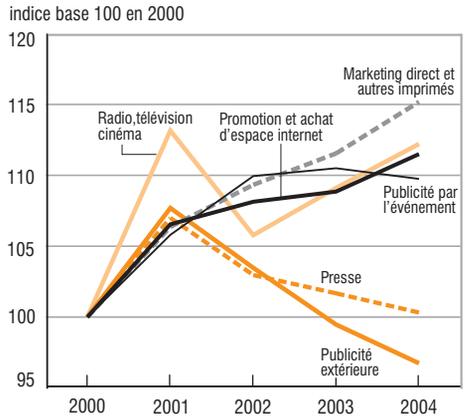
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



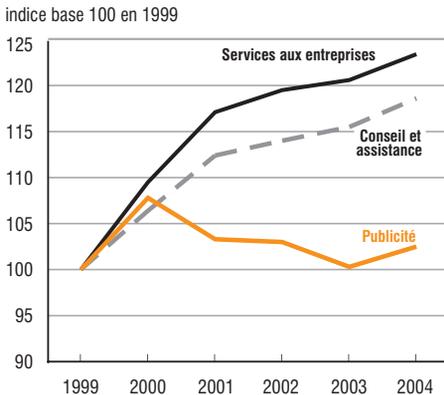
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Dépenses en communication des annonceurs entre 2002 et 2004



Source : union nationale des annonceurs.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ALTAVIA FRANCE
 CLEAR CHANNEL FRANCE
 FRANCE TÉLÉVISION PUBLICITÉ
 HACHETTE FILIPACCHI INTERDÉCO
 INTERDÉCO
 JCDECAUX SA
 PAGES JAUNES
 PUBLICIS CONSEIL
 RÉGICOM
 TF1 PUBLICITÉ

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.18 Sélection et mise à disposition de personnel

L'activité de **sélection et mise à disposition de personnel** compte près de 2 000 entreprises en 2003. Celles-ci réalisent un chiffre d'affaires de **1,1 milliard d'euros** et emploient 20 500 personnes. Les trois quarts des unités du secteur ont moins de dix salariés et réalisent un tiers des recettes totales. Près de 8 % des entreprises comptent 50 salariés ou plus et totalisent environ 30 % du chiffre d'affaires du secteur. La rémunération moyenne par personne occupée (27 200 euros) est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des activités de services aux entreprises mais laisse apparaître des disparités importantes : dans le conseil en recrutement, la rémunération est deux fois plus élevée que dans la mise à disposition de personnes, du fait des rémunérations moins fortes des salariés mis à disposition. Après deux années de forte décroissance, l'activité de sélection et mise à disposition de personnel stagne en 2003 et 2004. Dans un environnement économique plutôt morose, les entreprises avaient revu à la baisse leur politique de recrutement et leur recours à des personnels extérieurs. En 2003 et surtout 2004, le marché du travail se porte mieux. La **mise à disposition de personnel** (44 % des entreprises) est l'activité prépondérante du secteur : elle emploie presque 80 % des salariés et réalise 62 % du chiffre d'affaires global.

Le paysage actuel pour l'accès à un nouvel emploi est marqué par la progression des annonces d'embauche via l'internet, la création de sa propre entreprise, et surtout le recours aux relations personnelles (deux cadres sur cinq trouvent un emploi par ce biais). Pour résister à la crise du secteur et à la baisse des honoraires, les cabinets de **conseil en recrutement** se diversifient et développent les actions visant à valoriser le capital humain (« coaching », bilan de compétence...). De nouveaux concepts apparaissent, tel le « 7 minutes pour convaincre » ou « speed networking » (rencontres entre recruteurs et candidats visant à obtenir des entretiens d'embauche auprès des entreprises).

L'**outplacement** (aide au reclassement professionnel d'un salarié licencié, en général un cadre) est concurrencé par les professionnels du recrutement. Il occupe une place minime dans le secteur avec à peine 1 % du chiffre d'affaires. La prestation, constituée d'un bilan, d'un projet professionnel et d'une recherche d'emploi, est financée à 100 % par l'entreprise : le rôle de celle-ci, la motivation du salarié et la qualité de suivi du prestataire sont donc primordiaux pour réussir. Le placement intervient alors généralement plus rapidement que lorsque le salarié est pris en charge par d'autres dispositifs.

Définitions

- ✓ La **sélection et mise à disposition de personnel** (classe 74.5A de la NAF) regroupe trois activités distinctes.
- ✓ La **mise à disposition de personnel** concerne surtout le placement des hôtesse ou des mannequins, mais aussi la gestion des ressources humaines d'un groupe par exemple. Les entreprises fournissent également des prestations de conseils (bilans de carrière et de compétence, formation aux méthodes de recherche, opérations de « coaching » visant à aider un individu ou un groupe de personnes à s'inscrire dans le cadre d'un objectif d'entreprise).
- ✓ Le **conseil en recrutement** consiste à déterminer avec l'entreprise le profil des postes à pourvoir, à rechercher et à sélectionner des candidats. Les cabinets de conseil en recrutement peuvent procéder par petites annonces ou par approche directe (« chasseurs de têtes ») mais la décision finale revient à l'entreprise cliente. En France, selon l'ordonnance du 24 mai 1945, le placement payant est interdit. Le placement des personnes est dès lors du ressort exclusif de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). En revanche, les activités de conseil liées au placement des personnes sont autorisées.
- ✓ Les **services d'outplacement**, individuel ou collectif, consistent à reclasser un ou plusieurs salariés dans l'entreprise ou à l'extérieur.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Articles L. 121-6, L. 122-25, L. 123-1, L. 123-4, L. 311-4, L. 412-2 du Code du travail protégeant principalement les candidats.
- Sites internet : www.syntec-management.com ; www.isalariat.fr ; www.apec.fr

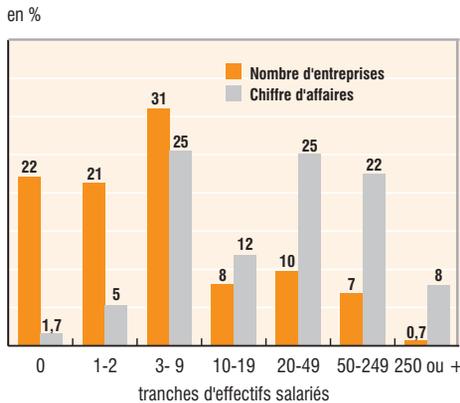
Sélection et mise à disposition de personnel 2.18

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Sélection et mise à disposition de personnel	1 962	20 482	10,4	27,2	1 102,8	835,0	38,9	0,7
Mise à disposition de personnel	859	15 884	18,5	23,1	679,4	542,1	33,2	0,6
Conseil en recrutement	1 089	4 476	4,1	43,8	412,4	286,1	43,4	1,2
Outplacement	14	122	8,7	36,1	11,0	6,9	42,9	0,8

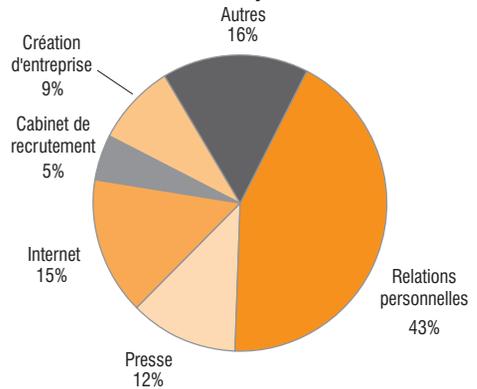
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



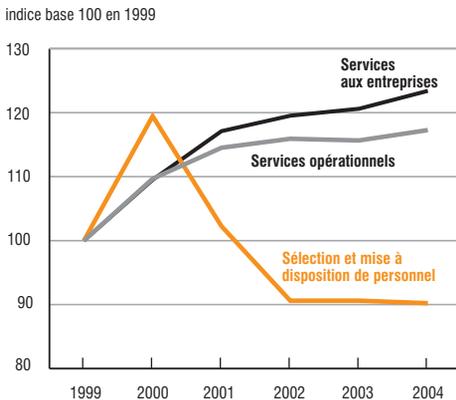
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Moyens utilisés par les cadres pour accéder à un nouvel emploi en 2003



Source : Apec (2003).

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

EGON ZEHNDER INTERNATIONAL
 GEMFOS
 INFOSYS
 KORN FERRY INTERNATIONAL
 MARYLIN AGENCY
 MERCURI URVAL
 NATIONALE TECHNIQUES INFORMAT SERVICES
 PROGRESS
 SEGA

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.19 Travail temporaire

En 2003, 1 015 entreprises spécialisées dans le **travail temporaire** fournissent du personnel aux entreprises à travers un réseau de 6 000 **agences d'intérim** [1]. Les entreprises de travail temporaire réalisent au total un chiffre d'affaires de 18,9 milliards d'euros. Sur l'année, elles emploient en moyenne l'équivalent de près de 555 000 intérimaires à temps plein. Au total, deux millions de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim dans l'année. Et si elles travaillent en moyenne trois mois par an, huit missions sur dix durent au plus deux semaines. Les ouvriers sont encore largement majoritaires dans l'intérim (79 % des effectifs) mais ils cèdent progressivement du terrain aux cadres depuis 1995 [2].

Le marché du travail temporaire est **dominé** par les **filiales des grands groupes étrangers** : les trois leaders, le suisse Adecco, l'américain Manpower et le néerlandais Vedior détiennent 66 % du marché. À leurs côtés exercent des filiales de groupes français et aussi des structures indépendantes, détenues par des capitaux familiaux, des personnes physiques, ou encore des fonds d'investissements. Juste derrière les trois leaders, les deux groupes

français Crit et Synergie détiennent à eux deux moins de 10 % de parts de marché.

Les entreprises de plus de 250 salariés regroupent 11 % des entreprises du secteur. Elles totalisent 86 % du chiffre d'affaires et rassemblent environ 90 % du personnel.

Après trois années de recul, le **volume total de l'emploi intérimaire** augmente de 2,6 % en 2004 (+ 14 400 emplois équivalents temps plein). Si les entreprises industrielles demeurent les premières utilisatrices de travail temporaire, la croissance concerne tous les secteurs utilisateurs. La construction est le secteur dont la contribution à cette progression est la plus élevée.

En conséquence, les taux de recours dans l'industrie (6,6 %) et dans la construction (8,2 %) restent plus élevés que dans le tertiaire (1,5 %).

Dans les années à venir, la profession est appelée à évoluer. En effet, selon la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, les entreprises de travail temporaire sont désormais considérées comme parties prenantes du service public de l'emploi et peuvent notamment proposer des services de placement en CDD et en CDI dès 2005.

Définitions

✓ Une **entreprise de travail temporaire** (classe 74.5B de la NAF) fournit à des tiers, sur une base temporaire, du personnel qu'elle recrute et rémunère via les agences de travail temporaire qu'elle contrôle, dans les conditions fixées par le Code du travail [3]. Un utilisateur ne peut faire appel aux salariés des entreprises de travail temporaire que pour des tâches non durables définies ainsi : remplacement d'un salarié (sauf en cas de grève), accroissement temporaire de l'activité, emplois à caractère saisonnier. Le **volume de travail temporaire** (ou intérimaire) est évalué en équivalent temps plein (voir *fiche 1.2, Définitions*) par la Dares à partir des fichiers Unedic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

✓ Le **taux de recours à l'intérim** se définit, pour un secteur donné, comme le rapport du nombre de postes occupés par des intérimaires au nombre total de postes occupés par des salariés permanents et des intérimaires.

Pour en savoir plus

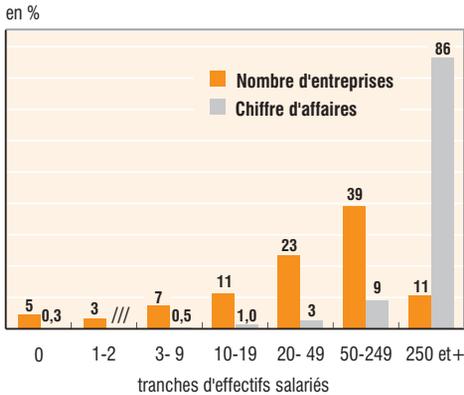
- « Les contrats courts : source d'instabilité mais aussi tremplin vers l'emploi permanent », *Premières Synthèses*, n° 14.1, Dares, avril 2003.
- « La baisse de l'intérim se prolonge en 2003 », *Premières Synthèses*, n° 22.2, Dares, mai 2004.
- « L'interim redémarre en 2004 », *Premières Synthèses*, n° 24.1, Dares, juin 2005.
- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- [1] Syndicat des entreprises de travail temporaire (Sett).
- [2] Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [3] Loi n° 90-613 du 12 juillet 1990 favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires et articles L 124-1 à L 124-21 et D 124-2 du Code du travail.

Le travail temporaire par secteur utilisateur

	volume de travail en équivalent temps plein (en milliers)			
	2003	2002	Évolution 2003/2002 (%)	Répartition en 2003 (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	3,5	3,3	6,1	0,6
Industrie	270,6	274,2	- 1,3	48,8
Construction	100,6	97,0	3,7	18,1
Commerce	52,2	60,7	- 14,0	9,4
Transport	40,7	40,2	1,2	7,3
Activités financières	7,1	9,1	- 22,0	1,3
Activités immobilières	2,7	2,9	- 6,9	0,5
Services aux entreprises	56,5	61,9	- 8,7	10,2
Services aux particuliers	9,1	9,2	- 1,1	1,6
Éducation, santé, action sociale, administration	12,0	11,8	1,7	2,2
Ensemble	554,9	570,1	- 2,7	100,00

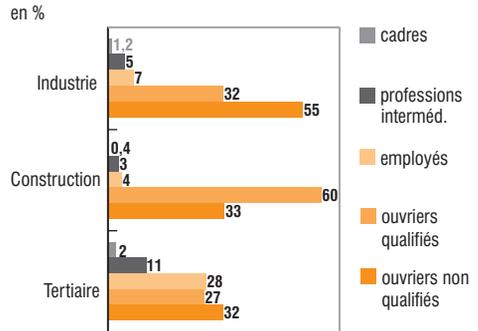
Source : Premières Synthèses, n°22.2, 2004, Dares.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

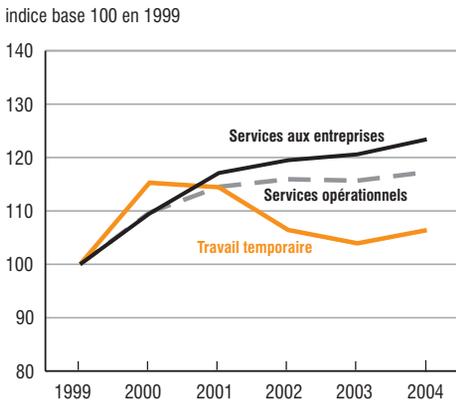
Répartition du travail intérimaire par qualification au sein des grands secteurs d'activité en 2003



Lecture : dans le secteur tertiaire, le volume de travail intérimaire en équivalent temps plein concerne des employés pour 28 %, des ouvriers qualifiés pour 27 % et des ouvriers non-qualifiés pour 32 %.

Source : Premières Synthèses, n° 22.2, 2004, Dares.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

ADIA

CREYF'S INTÉRIM

CRIT INTÉRIM

EURISTT FRANCE

MANPOWER FRANCE

RANDSTAD INTÉRIM

SUPPLAY

SYNERGIE

VEDIORBIS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.20 Location de véhicules automobiles et industriels

En 2003, 2 400 entreprises exercent une activité de **location de véhicules automobiles et industriels** sans chauffeur. Elles génèrent un chiffre d'affaires de **8,6 milliards d'euros** et emploient 21 300 personnes. L'activité y est très concentrée : les dix plus grandes sociétés, avec 43 % du personnel occupé, réalisent près de 30 % du chiffre d'affaires global. Pour l'ensemble du secteur, le renouvellement du parc de véhicules nécessite un fort investissement : le montant investi par personne occupée est trente fois supérieur à celui de l'ensemble des services aux entreprises. Dans la location de longue durée, il est même 120 fois supérieur.

Après plusieurs années de forte croissance, l'activité de location de véhicules chute en 2003 et en 2004. La contraction des déplacements des particuliers pèse sur le marché de la courte durée. Le marché de la longue durée, arrivé à maturité pour les grandes entreprises, ne profite pas encore du succès de la formule auprès des PME. La location de véhicules industriels pâtit du contexte économique malgré la poursuite du mouvement d'externalisation.

La **location de véhicules automobiles de courte durée** est l'activité majoritaire de la location de véhicules automobiles en nombre d'entreprises et de salariés. Grâce aux programmes de fidélisation, la clientèle « régulier

» des loueurs de courte durée tend à s'accroître. Ce type de location présente des avantages pour l'utilisateur : en termes de coût lorsque la fréquence de l'utilisation du véhicule est faible, un gain de temps et de confort lorsqu'il est associé au train ou à l'avion, un gage de qualité et de fiabilité puisque les véhicules utilisés sont récents.

La **location de véhicules automobiles de longue durée**, avec 11 % des entreprises, génère 40 % du chiffre d'affaires du secteur. Pour mieux fidéliser leurs clients, les loueurs ont mis en place des « centres de contacts et de services » composés d'une cellule internet et d'une plate-forme téléphonique. Pour les entreprises, les contrats de location de longue durée présentent des avantages fiscaux et comptables : ils n'apparaissent pas directement au bilan.

Au sein de la location de véhicules industriels, la **location de camions** est l'activité prépondérante avec 80 % du chiffre d'affaires. Pour le transport de marchandises, la route reste le moyen de livraison le plus utilisé à l'échelle nationale et internationale.

Une entreprise de la **location de wagons et conteneurs** sur dix exporte. Pour ces dernières, la part des exportations représente plus du quart de leur chiffre d'affaires (contre environ 16 % pour les entreprises exportatrices de l'ensemble des services aux entreprises).

Définitions

✓ La **location de véhicules automobiles** couvre la location de courte durée (classe 71.1A de la NAF) et de longue durée (classe 71.1B de la NAF). Elle s'applique à des voitures particulières et de petits utilitaires de moins de 3,5 tonnes, et se fait sans chauffeur. Le véhicule est restitué au loueur au terme du contrat. La **location de courte durée** ne peut excéder 12 mois : c'est un service de déplacement. La **location de longue durée**, d'une période minimale d'un an, constitue un substitut à l'achat.

✓ La **location d'autres matériels de transport terrestre** (classe 71.2A de la NAF) est un service de location sans opérateur. Elle comprend la location de camions (sans chauffeur), de wagons et conteneurs, de caravanes, de remorques et de motocycles. La **location de véhicules industriels** s'apparente à une mise à disposition : de longue durée, elle constitue un substitut à la propriété du véhicule ; de courte durée, elle correspond à un besoin régulier ou complémentaire pour une période limitée.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Conseil national des professions de l'automobile (consultable sur www.cnpa.fr).

Location de véhicules automobiles et industriels 2.20

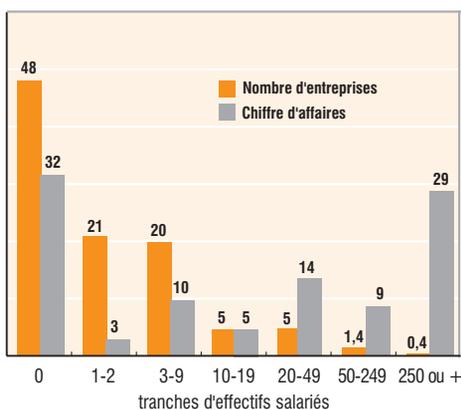
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de véhicules automobiles et industriels	2 400	21 323	8,9	26,1	8 621	4 597	54,0	343,0
Location de véhicules automobiles	1 308	14 964	11,4	25,9	6 213	3 517	57,7	414,1
Location de véhicules automobiles de courte durée	1 043	12 149	11,7	23,9	2 750	1 150	57,4	202,6
Location de véhicules automobiles de longue durée	265	2 815	10,6	34,7	3 463	2 368	58,9	1 268,1
Location de véhicules industriels	1 092	6 358	5,8	26,7	2 407	1 080	49,6	156,1
Location de camions	737	5 496	7,5	25,8	1 908	934	53,1	164,7
Location de wagons, conteneurs	213	628	3,0	36,6	472	129	26,8	93,2
Location d'autres véhicules	142	235	1,7	22,1	27	17	66,2	65,1

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

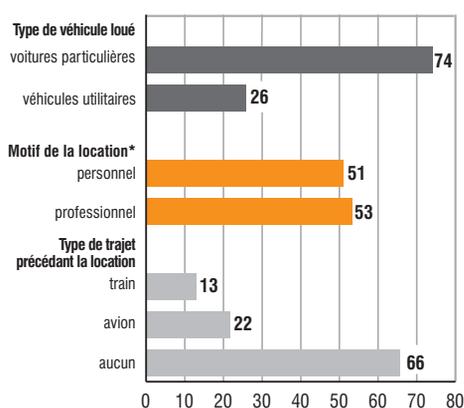
en %



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Le marché de la location de courte durée

en %

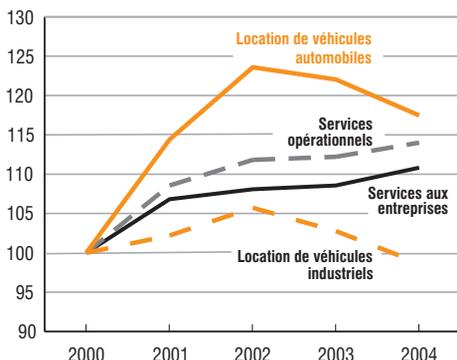


* les réponses multiples sont possibles.

Source : étude TNS SOFRES/CNPA, Branche loueurs (2005).

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2004

indice base 100 en 2000



Source : indices de chiffre d'affaires, indices de valeur, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ARVAL SERVICE LEASE
- AVIS LOCATION DE VOITURES
- CIE LOCATION VEHICULES C L C
- DIAC LOCATION
- EUROPCAR FRANCE
- GÉNÉRAL ELECTRIC CAPITAL FLEET SERVICES
- HERTZ FRANCE
- LEASEPLAN FRANCE SA
- TEMSYS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.21 Location de matériels professionnels

En 2003, la **location de matériels professionnels** compte 9 100 entreprises pour un chiffre d'affaires de **5 milliards d'euros**. La quasi-totalité des unités emploient moins de 10 salariés. Les dix plus grandes entreprises du secteur génèrent près du quart du chiffre d'affaires de l'ensemble. Dans ce secteur, **l'investissement est important**. La moitié des entreprises investissent et ce pour des montants quatre fois supérieurs à ceux de l'ensemble des services aux entreprises, soit 38 000 euros par personne occupée et par an. L'achat et le renouvellement constant des matériels et des équipements permettent de proposer aux entreprises utilisatrices des matériels récents. À cela s'ajoute la nécessité d'être toujours conforme aux normes de sécurité. L'année 2003 est marquée par une stagnation de l'activité de la majorité des secteurs de la location de matériels professionnels. Le moindre renouvellement de certains contrats de location de matériels ainsi qu'un environnement défavorable dans le BTP sont à l'origine de ces évolutions. En 2004, l'activité de l'ensemble des secteurs repart. En particulier, les secteurs de la location de matériel agricole et de matériel pour la construction enregistrent une forte accélération, grâce à un développement de leur offre de services.

La **location de matériel agricole** regroupe les deux tiers des entreprises du secteur. Les non salariés y sont très présents (80 %) en raison de la présence de groupements d'exploitants. En 2003, près de la moitié des agriculteurs sont adhérents à une coopérative d'utilisation de matériel agricole. L'adhésion leur donne accès aux matériels de récolte mais également à des services plus récents tels que l'entretien et la gestion de l'espace, le remisage de matériels ou l'accompagnement des projets de diversification.

La **location de matériel pour la construction** emploie près de la moitié des effectifs du secteur. Les entreprises de 100 salariés ou plus réalisent 40 % du chiffre d'affaires total. Les professionnels du BTP ont bien intégré la location dans leur mode de fonctionnement. Les nouveaux contrats de location tout compris (location financière plus transport, entretien, location, maintenance) répondent encore plus à leurs attentes. Les loueurs essaient cependant de développer des stratégies qui leur permettraient de se prémunir contre le caractère cyclique de l'activité du BTP et cherchent de nouveaux débouchés (artisans, particuliers).

Définitions

- ✓ La **location de matériel de transport par eau** (classe 71.2C de la NAF) comprend la location de bateaux, de cargos et de navires de transport à usage professionnel.
- ✓ La **location d'appareils de transport aérien** (classe 71.2E de la NAF) comprend la location d'avions de toutes tailles, d'hélicoptères et autres équipements.
- ✓ La **location de matériel agricole** (classe 71.3A de la NAF) comprend la location de tracteurs, de machines et équipements pour la culture, l'élevage et l'exploitation forestière ainsi que la location de motoculteurs à usage professionnel. Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) y sont incluses.
- ✓ La **location de machines et équipements pour la construction** (classe 71.3C de la NAF) comprend notamment : la location sans opérateur de matériel pour le bâtiment et le génie civil, la location sans montage de matériel d'échafaudages, la location de baraques de chantier.
- ✓ La **location de machines et équipements divers** (classe 71.3G de la NAF) comprend la location de machines et équipements professionnels variés : moteurs, turbines, matériels d'exploration et de forage, équipements de communication, équipements de mesure et de contrôle, etc.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005 / 06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Sites Internet :
www.cuma.fr
www.dlr.fr

Location de matériels professionnels 2.21

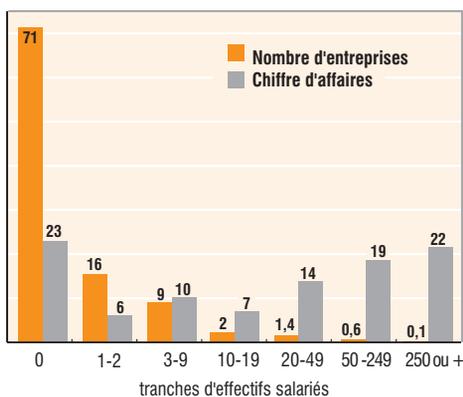
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de matériels professionnels	9 056	31 038	3,4	26,3	5 027	2 536	52,7	38,0
Location de matériel de transport par eau	100	168	1,7	13,4	83	36	33,0	393,2
Location de matériel de transport aérien	225	292	1,3	29,5	208	95	26,7	60,6
Location de matériel agricole	5 644	6 151	1,1	16,7	263	186	53,4	26,0
Location de matériel pour la construction	1 293	14 131	10,9	25,7	2 253	968	66,8	22,9
Location de machines et équipements divers	1 794	10 296	5,7	28,6	2 220	1 251	44,7	62,0

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

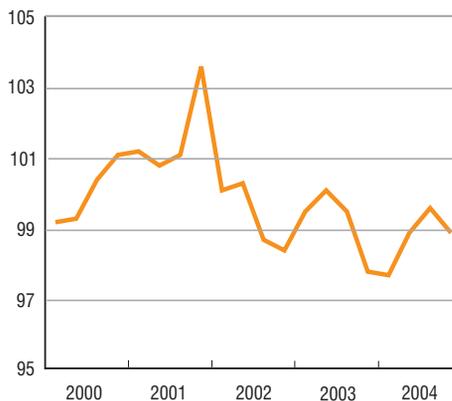
en %



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Évolution trimestrielle des prix de la location de machines et d'équipements pour la construction

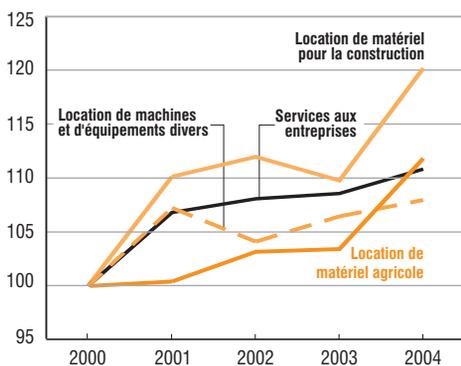
indice base 100 en 2000



Source : indices des prix à la production, Insee.

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2004

indice base 100 en 2000



Source : indices de chiffre d'affaires, indices de valeur, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADT FRANCE
 ALGECO
 CHEP FRANCE
 FENWICK LEASE
 HERTZ EQUIPEMENT FRANCE
 LAHO EQUIPEMENT
 LOXAM
 SIEMENS LEASE SERVICES SAS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.22 Location de matériel informatique

En 2003, les 230 entreprises de **location de matériel informatique** emploient 3 000 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de **3,3 milliards d'euros** et une valeur ajoutée de 1,5 milliard d'euros. Les loueurs sont soit des sociétés indépendantes soit des sociétés dépendantes d'établissements financiers ou de groupes informatiques. Le marché de la location informatique s'adresse aux entreprises, aux collectivités locales et au secteur public. Les huit plus grandes entreprises concentrent la moitié du chiffre d'affaires du secteur. À l'inverse, un quart du chiffre d'affaires est généré par des micro entreprises (entreprises sans salariés) qui constituent 55 % du parc d'entreprises du secteur. Neuf entreprises sur dix ont un effectif salarié inférieur à 10.

Les trois quarts des salariés du secteur occupent des postes de cadres et de professions intermédiaires [1]. De ce fait, la rémunération moyenne est plus élevée que dans l'ensemble des services aux entreprises : le salaire moyen y est trois fois supérieur au Smic. Le recours au travail à temps partiel est particulièrement faible dans ce secteur, tout comme l'activité non salariée.

La **location d'ordinateurs** est l'activité prépondérante du secteur avec 82 % des entreprises et 70 % des recettes. En revanche, la

location de machines de bureau emploie la majorité des effectifs du secteur (54 %).

Après l'euphorie des années 1999-2001 (passage à l'an 2000 et à l'euro nécessitant un renouvellement du parc informatique), l'activité de la location de matériel informatique recule sensiblement en 2002 et en 2003 pour amorcer une reprise en 2004. Pour pallier ce recul, les loueurs diversifient leur activité en offrant des services à forte valeur ajoutée : services de gestion (télésurveillance, analyse du parc), d'audit du parc informatique (conseil, maintenance, sécurité).

La location est le seul mode de financement ouvrant droit à des avantages pour le calcul de la taxe professionnelle. La valeur du bien assujéti à cette taxe étant régulièrement recalculée, elle diminue rapidement et minore ainsi la taxe professionnelle. De plus, les loyers viennent en déduction du résultat fiscal. En termes comptables, les contrats de location n'apparaissent pas directement au bilan (pas de nouvelles immobilisations, pas de nouvelles dettes), le passif est donc « allégé ». Les toutes prochaines années pourraient être dynamiques pour ce secteur : la durée de vie technologique des matériels informatiques étant de 5 ou 6 ans, les entreprises ayant renouvelé leur parc informatique lors du passage à l'an 2000 pourraient préférer le recours à la location plutôt que l'achat de matériel.

Définitions

✓ L'activité de **location de matériel informatique et de machines de bureau** (classe 71.3E de la NAF) recouvre plus précisément trois types de produits : le matériel de bureau (machines à écrire, traitement de texte, matériel de reprographie...), les ordinateurs et les équipements périphériques.

✓ Le crédit-bail, location avec option d'achat, ne fait pas partie du secteur : il est considéré comme une activité financière. Sont également exclues les entreprises qui fabriquent principalement ces matériels, même si elles louent une partie d'entre eux directement, ainsi que celles proposant de la location de temps machine, lesquelles font partie des services informatiques (voir fiche 2.11).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- « Les services en 2004, Rapport sur les comptes », *document de travail n° E2005/06*, Insee, 2005 (consultable sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp).
- Enquêtes et conjonctures, BNP Paribas Lease Group, (consultable sur www.bnpparibas-leasegroup.com/enquêtes).
- « L'utilisation des TIC dans les entreprises - L'industrie et les services plus « branchés » que le commerce », *4 pages du Sessi*, n° 201, janvier 2005.
- Syntec Informatique (consultable sur www.syntec-informatique.fr).
- [1] Déclarations annuelles de données sociales (DADS).

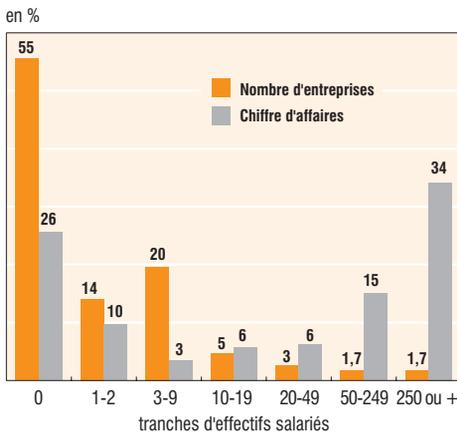
Location de matériel informatique 2.22

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de matériel informatique	234	3 002	12,8	49,2	3 315	1 452	65,8	533,1
Location d'ordinateurs	193	1 384	7,2	47,9	2 335	1 107	65,8	1 075,9
Location de machines de bureau	41	1 618	39,4	50,8	980	345	65,8	118,6

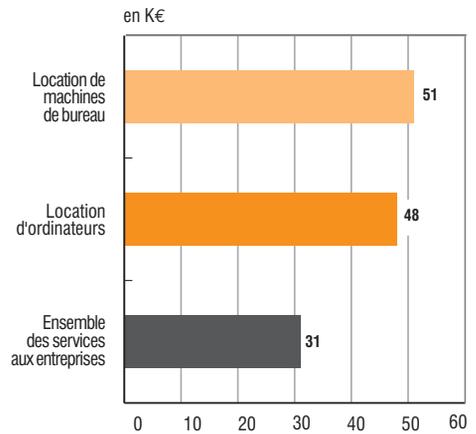
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



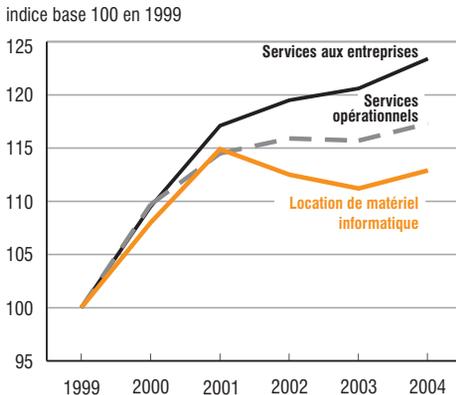
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Rémunération moyenne par salarié



Source : comptes nationaux, Insee.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ETICA
 EUROPE COMPUTER SYSTEMS
 ING LEASE FRANCE SNC
 KBC LEASE FRANCE
 LEASECOM
 NEOPOST FRANCE
 PROMODATA SNC
 SATAS
 SECAP GROUPE PITNEY BOWES
 XEROBAIL

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.23 Location de biens personnels et domestiques

En 2003, **5 600 entreprises** de location de biens personnels et domestiques réalisent un chiffre d'affaires de **2,9 milliards d'euros**. Les entreprises de 250 salariés et plus (16 entreprises) dégagent près de 50 % du chiffre d'affaires total tandis que celles de moins de 10 salariés (96 % du secteur) en réalisent le quart. L'activité de **location de linge** (soit moins d'une centaine d'entreprises spécialisées) contribue pour près de 44 % au chiffre d'affaires total du secteur. Suivent la location de matériel médical et paramédical (300 millions d'euros de chiffres d'affaires), de bandes et cassettes vidéo, puis la location d'équipements domestiques.

La location de biens personnels et domestiques est un **marché dynamique**. Entre 2000 et 2003, le secteur a crû de 6,4 % par an, soit 1,5 fois plus que les autres secteurs des services opérationnels. Il a aussi mieux résisté à la crise en maintenant une croissance de 1 % en 2003. Cette croissance repose sur l'externalisation accrue de ces services de la part des entreprises en général mais repose également sur le fait que désormais les entreprises prestataires offrent des services diversifiés. Pour les entreprises clientes les avantages sont nombreux : réduction de leur stocks de base en vêtements, maîtrise de leurs budgets par la mise en place de contrats d'entretiens des vêtements et de remplacement des articles usagés mais également fourniture d'uniformes, de vêtements de travail, location d'articles sani-

taires ou de serviettes pour le nettoyage. Cependant, les entreprises clientes restent très exigeantes en termes de prix. Cette rigueur semble peser davantage sur les petites entreprises. De ce fait, le secteur a tendance à se concentrer. En dehors des articles essentiellement vestimentaires, parmi les autres produits loués, les bandes et cassettes vidéo viennent en second derrière le matériel médical et paramédical et constituent 17 % des ventes. Peu à peu les DVD prennent la place des VHS traditionnelles, la location se faisant surtout par l'intermédiaire de distributeurs automatiques. La location pâtit cependant beaucoup du téléchargement gratuit sur l'internet qui permet de récupérer des films grand public récents pour une visualisation souvent unique.

Les entreprises de **location de linge** se consacrent presque totalement à leur **métier principal**. Activité nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, elles emploient en moyenne 200 salariés contre 3 dans la location d'autres biens personnels et domestiques. Alors que le salariat est de règle dans les grandes entreprises de location de linge, les non-salariés représentent 27 % du personnel dans les autres services de location.

Les entreprises spécialisées dans la location de linge sont **nombreuses à investir** : 92 % au lieu de 60 % pour l'ensemble de la location de biens personnels et domestiques et 38 % pour les services aux entreprises.

Définitions

✓ La **location de linge** (classe 71.4A de la NAF) comprend la location de linge aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités avec ou sans contrat d'entretien. Deux catégories de linge sont traitées : le linge plat (draps, serviettes, couvertures à destination de l'hôtellerie, la restauration) et les vêtements professionnels (vêtements vecteurs d'image institutionnels comme les uniformes, équipements de protection individuelle contre les risques professionnels, linge d'hébergement pour les patients et vêtements pour le personnel des établissements de santé, etc.).

✓ Parmi la **location d'autres biens personnels et domestiques** (classe 71.4B de la NAF) figurent la location de tous biens de consommation courante aux particuliers et aux entreprises. Cela comprend entre autres la location d'autres vêtements (non assimilables à du linge), de costumes de scène, de bijoux, de mobilier d'appoint, d'articles de sport, d'appareils hifi-vidéo, de supports audiovisuels, de matériel de bricolage, mais surtout la location de matériel médical et paramédical.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie n° 22, 2005.
- Site internet : www.geist.fr

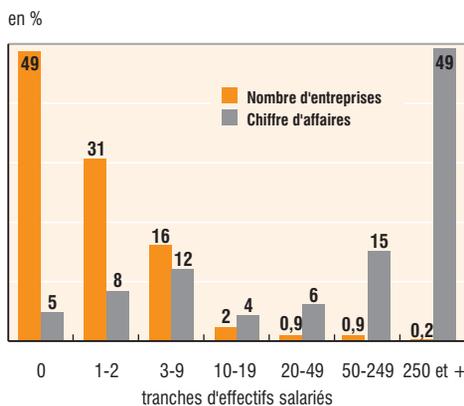
Location de biens personnels et domestiques 2.23

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de biens personnels et domestiques	5 618	34 729	6,2	20,0	2 930	1 649	59,7	16,1
Location de linge	86	16 527	192,2	18,8	1 289	871	91,9	14,5
Location de biens personnels	5 532	18 202	3,3	21,4	1 641	777	59,2	17,8

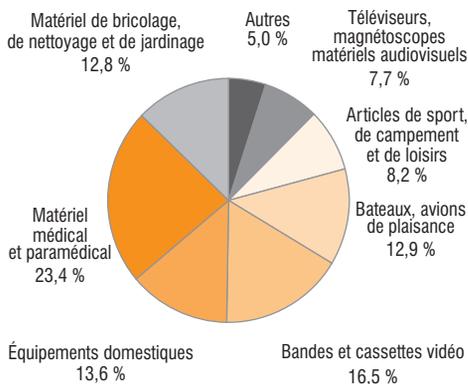
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



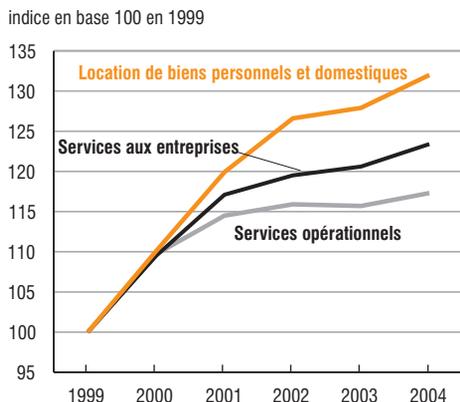
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Répartition du chiffre d'affaires par produits autre que le linge



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

GRENELLE SERVICE
 INITIAL BTB
 LES LAVANDIÈRES
 LOCAPHARM
 LOCATEL
 MAJ
 PHARMA DOM
 PIERRETTE T.B.A.
 RÉGIONALE LOCATION ET SERVICES TEXTILES
 SA KILOUTOU

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.24 Auxiliaires d'assurance

En 2003, le secteur des **auxiliaires d'assurance** comprend près de 22 500 entreprises qui distribuent, sans prendre en charge le risque, une gamme de produits distincts : l'assurance dommages et l'assurance vie et capitalisation. Ces professionnels génèrent un chiffre d'affaires de près de **huit milliards d'euros** et emploient 80 000 personnes. Les auxiliaires d'assurance sont plutôt des petites entreprises : celles de moins de 10 salariés (96 % des entreprises) réalisent 60 % du chiffre d'affaires (près de 70 % de l'effectif du secteur). Le secteur est peu concentré, les dix premières entreprises contribuant à près de 14 % du chiffre d'affaires total.

L'activité principale du secteur est celle d'**agent général d'assurance** (56 % des entreprises). Les agents généraux, essentiellement des entreprises individuelles, sont les principaux distributeurs d'assurances de biens et de responsabilité. Ils réalisent 36 % du chiffre d'affaires du secteur, soit environ 2,8 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires du secteur augmente à nouveau depuis 2001. L'année 2003 est marquée par un accroissement d'activité sur le marché des assurances de personnes : l'assurance vie bénéficie de la hausse des taux sur les places financières françaises et se trouve dopée par le dynamisme des contrats santé.

L'activité de **courtage en assurance**, avec 8 300 entreprises, réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Les politiques tarifaires offensives sur le marché des assurances dommages ont provoqué le ralentissement du chiffre d'affaires des courtiers. De nombreux cabinets ont diversifié leur portefeuille avec la commercialisation de contrats d'assurance de personnes dans le cadre de l'entreprise. La concentration de la profession s'est poursuivie : en 2003, 5 % des entreprises réalisent 60 % du chiffre d'affaires des courtiers.

La forte concurrence en matière de distribution, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, le développement du commerce électronique ainsi que la transposition des directives européennes font se développer de nouvelles formes de distribution des contrats : vente directe par téléphone ou internet, vente par la grande distribution ou les constructeurs automobiles.

L'**expertise** ne regroupe que 7 % des entreprises du secteur. D'un montant comparable à celles des courtiers, les rémunérations moyennes des experts en assurances sont élevées, presque un quart supérieures à la moyenne des services.

Définitions

- ✓ Les **auxiliaires d'assurance** (classe 67.2Z de la NAF) comprennent d'une part des agents économiques distribuant les assurances (les agents généraux et l'activité de courtage) et d'autre part les entreprises d'expertise.
- ✓ L'**agent général d'assurance** est un intermédiaire entre une entreprise d'assurance, qu'il représente en vertu d'un mandat (traité de nomination), et la clientèle. Il perçoit des commissions sur la vente et la gestion des contrats d'assurance qu'il réalise. Il prospecte de nouveaux marchés et organise le suivi de ses clients. Il gère leurs contrats et les accompagne, en cas de sinistre, jusqu'au versement des indemnités.
- ✓ L'**activité de courtage** représente un autre mode de distribution de l'assurance. Le courtier d'assurance aide au choix du contrat, à partir de l'expertise des risques du client et de la connaissance de l'offre des assureurs.
- ✓ L'**activité d'expertise** s'exerce dans des domaines de compétences variés (construction, réparation, objets d'art, médecine). Elle s'appuie sur des connaissances techniques approfondies et sur la maîtrise des règles juridiques. L'expert est chargé de vérifier, pour le compte d'une société d'assurance ou pour un assuré, l'existence d'un sinistre, d'évaluer les responsabilités et le montant des préjudices.
- ✓ Une directive du 9 décembre 2002 sur l'intermédiation en assurance se substitue à celle de 1976. Elle a pour objet d'instaurer un système de passeport unique européen pour les intermédiaires établis dans l'Union européenne et de renforcer la protection des consommateurs. La transposition de cette directive dans le droit français est en cours d'examen.

Pour en savoir plus

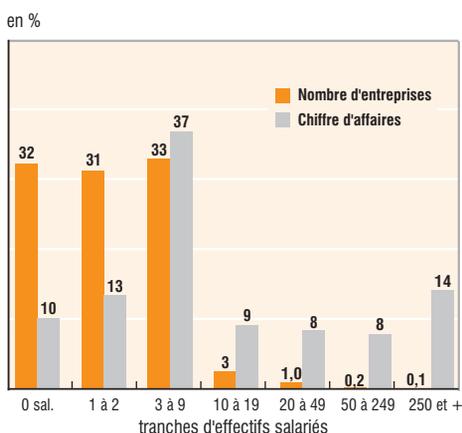
- Sites internet :
Fédération française des sociétés d'assurances (www.ffsa.fr).
Fédération française des courtiers en assurances (www.ffca.fr).
Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (www.agea.fr).

Les chiffres clés

	Nombre d'entrepr.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrrepr.					
Auxiliaires d'assurance	22 440	80 485	3,6	30,3	7 796	5 392	28,2	2,3
Courtiers	8 329	35 353	4,2	34,5	4 122	2 625	32,4	2,5
Agents d'assurance	12 477	35 268	2,8	23,7	2 814	2 166	22,6	2,2
Experts	1 634	9 864	6,0	33,9	860	601	49,5	1,9

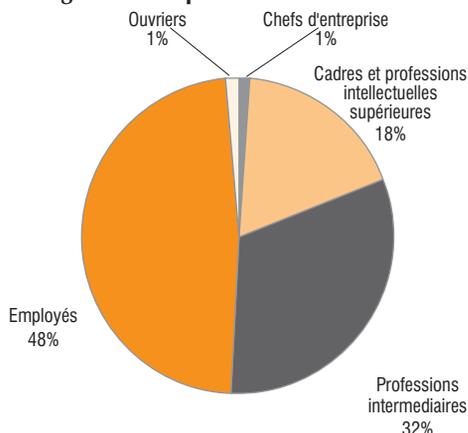
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



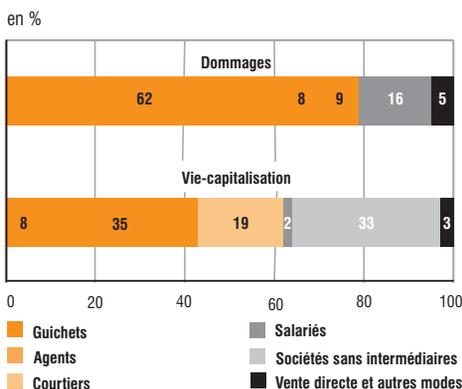
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Les auxiliaires d'assurance : catégories socio-professionnelles des salariés



Source : déclarations annuelles de données sociales (2003), Insee.

Répartition du chiffre d'affaires en 2003 selon les modes de distribution



Source : Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA).

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AON CONSEIL ET COURTAGE
 APRIL ASSURANCES
 BUREAU COMMUN AUTOMOBILE
 GRAS SAVOYE SA
 MARSH S.A.
 SIACI
 VERSPIEREN

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

2.25 Assainissement et gestion des déchets

En 2003, **1 550 entreprises** sont spécialisées dans l'**assainissement** et la **gestion des déchets**, elles réalisent au total un chiffre d'affaires de **7,7 milliards** d'euros et emploient 63 000 personnes. C'est un secteur très concentré : 60 entreprises de 250 salariés ou plus génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Trois groupes, à l'origine distributeurs d'eau, dominent aujourd'hui l'activité grâce à une nouvelle offre de services dans le traitement des eaux usées et la gestion des déchets : *Veolia Environnement*, *Suez* et *Bouygues-Saur*. Près des deux tiers des entreprises de ce secteur investissent (38 % dans l'ensemble des services aux entreprises). Dans le traitement des autres déchets solides, les montants investis rapportés aux emplois sont particulièrement élevés (19 700 euros par personne occupée) en raison de la forte technicité mise en œuvre, des risques liés aux retraits et du renforcement des contraintes réglementaires les encadrant. Entre 2001 et 2004, la production en volume du secteur progresse régulièrement au rythme de 2,4 % par an. Les spécialistes de la gestion et de l'élimination des déchets profitent de la mise en place des normes et des progrès de la collecte sélective, du tri et du rapatriement de certains déchets vers les installations autorisées.

L'**enlèvement et le traitement des ordures ménagères** représentent près des deux tiers du chiffre d'affaires et de l'emploi. En 2002, les ménages produisent 31,4 millions de tonnes de déchets, les entreprises 98,5 millions de tonnes. La collecte de ces déchets relève de la compétence des communes. L'enlèvement et leur traitement constituent une mission de service public occasionnant de lourds investissements de la part des entreprises qui s'en chargent : près de 400 millions d'euros en 2003.

Les entreprises de **collecte et traitement des eaux usées** sont en général de petite taille (15 personnes en moyenne par entreprise). La loi sur l'eau de janvier 1992 oblige les collectivités locales à mettre en place un système d'assainissement collectif (6 000 réseaux recensés) et à contrôler les assainissements autonomes avant fin 2005. Huit logements sur dix sont raccordés à une station d'épuration, soit 94 % de la population. 19 % des logements sont équipés d'un dispositif autonome.

Le **traitement des autres déchets solides** représente près de 20 % du chiffre d'affaires du secteur. Les industriels ont la possibilité d'assurer eux-mêmes le **traitement de leurs déchets** ou de le confier à des centres de traitement. Le marché des déchets industriels est marqué par la montée en puissance de la collecte sélective.

Définitions

- ✓ L'**épuration des eaux usées** (classe 90.0A de la NAF) comprend les activités de gestion et d'entretien des égouts, le traitement et l'évacuation des boues et des eaux usées, la vidange des puisards, des fosses septiques et le rejet d'eau épurée.
- ✓ L'**enlèvement** et le **traitement des ordures ménagères** (classe 90.0B de la NAF) couvrent le ramassage et le transport des ordures ménagères, des détritiques urbains et des déchets industriels banals, leur tri et l'élimination par tous les moyens (incinération, compostage, mise en décharge), la gestion des déchetteries, des décharges et des lieux de stockage, ainsi que des travaux de voirie.
- ✓ Le **traitement des autres déchets solides** (classe 90.0E de la NAF) consiste en la collecte, le traitement et l'élimination des déchets agricoles ou industriels nécessitant un traitement spécifique (déchets toxiques, sols pollués...). Il comprend aussi la gestion de sites souterrains ainsi que le traitement et l'élimination d'animaux toxiques vivants ou morts.
- ✓ Les **autres travaux d'assainissement et de voirie** (90.0G) regroupent les activités de décontamination des sols et des eaux, l'enlèvement des détritiques, de la neige, le balayage et l'arrosage des chaussées et autres activités de lutte contre la pollution.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2003 », *Insee Résultats*, série Économie, n° 22, 2005.
- Sites internet
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : www.ademe.fr
Institut français de l'environnement (Ifen) : www.ifen.fr
Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 : www.legifrance.gouv.fr

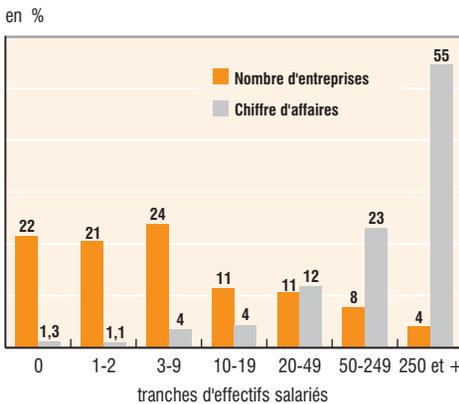
Assainissement et gestion des déchets 2.25

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entreprise					
Assainissement, voirie et gestion des déchets	1 549	63 080	40,7	24,4	7 685	3 262	65,4	10,4
Enlèvement, traitement ordures ménagères	544	43 916	80,7	23,7	5 214	2 098	66,9	9,2
Collecte et traitement des eaux usées	579	8 884	15,4	25,2	904	468	65,6	6,9
Traitement des autres déchets solides	346	9 068	26,2	26,7	1 409	633	59,2	19,7
Autres travaux d'assainissement et voirie	80	1 212	15,2	26,6	158	63	80,0	10,8

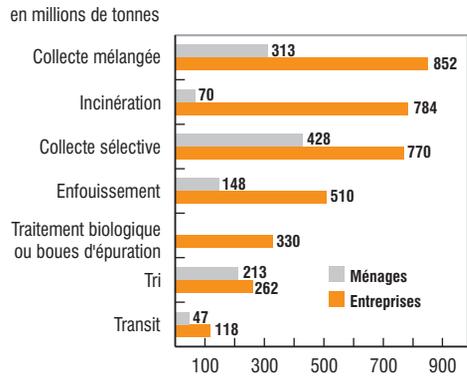
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



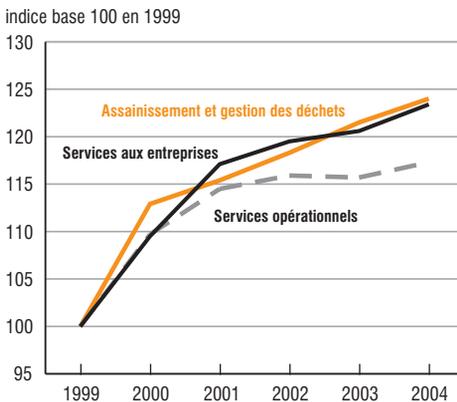
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.

La collecte et le traitement des déchets banals des ménages et des entreprises en 2003



Source : Ademe.

Production en volume de 1999 à 2004



Source : comptes nationaux, Insee.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AUBINE
 NICOLLIN SA
 NOVERGIE
 ONYX
 ONYX AUVERGNE RHONE ALPES
 ONYX EST
 OTUS
 PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT COLLECTE
 SITA ÎLE-DE-FRANCE
 SITA MOS

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2003), Insee.